

**- Profitez de l'été pour grossir
- Sachez congeler les fraises**

(Page 19)

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

**Elections en Israël :
dernier mot à Begin ?**

TEL-AVIV (AP). - Battu au nombre de sièges selon les derniers résultats, M. Menahem Begin n'en a pas moins revendiqué la victoire mercredi aux élections législatives israéliennes. Il s'est aussitôt mis en devoir de rallier les petites formations qui lui permettraient de former le prochain gouvernement et de se succéder à lui-même. En fait, les véritables vainqueurs de la consultation auront été ces petits partis.

NOUVEAUTÉS

C'est la première fois dans l'histoire de l'Etat d'Israël que les résultats des élections législatives sont si serrés. C'est aussi la première fois que les petits partis religieux, force d'appoint indispensable au nouveau gouvernement, disposent d'un pouvoir aussi déterminant dans la politique du pays.

Ironie de l'histoire, c'est au moment où la force numérique du parti religieux, le plus important, le parti national religieux (PNR) dirigé par M. Yosef Burg, diminue de moitié par rapport aux élections législatives précédentes, que son pouvoir politique se multiplie. Pour obtenir la majorité parlementaire de 61 sièges, M. Begin comme M. Shimon Peres devraient en effet s'allier aux partis religieux, qui contrôlent 11 sièges. M. Begin avait annoncé mardi qu'il rencontrerait M. Burg le lendemain, mais M. Peres a téléphoné au PNR dès qu'il a eu connaissance des projections lui accordant un siège d'a-

vance, pour proposer au parti religieux une alliance avec les travaillistes. M. Burg n'a pas caché qu'il préférerait un gouvernement dirigé par le Likoud, mais il a affirmé qu'il était ouvert à toute négociation. Les premiers entretiens formels avec les partis religieux ne commenceront pas avant la publication officielle des résultats, c'est-à-dire pas avant mardi prochain, selon le ministère de l'intérieur. La formation d'une coalition prendra sans doute plusieurs semaines. Certains estiment en Israël qu'un gouvernement de coalition risque de ne pouvoir durer très longtemps. « Il sera

très difficile de gouverner avec une telle majorité », a déclaré M. Yosef Burg, qui a prêté de nouvelles élections d'ici un an.

RÉSULTATS

Le général Moshe Dayan n'a obtenu qu'un seul siège au parti que l'ancien ministre des affaires étrangères a fondé trois mois seulement avant les élections, alors que les sondages lui accordaient entre 10 à 15 sièges, ce qui aurait fait de lui l'homme-clé du nouveau gouvernement.

(Suite en dernière page)



Begin au milieu de ses partisans.

(Téléphoto AP)

Les idées et les faits

Au créneau

Le soldat Begin continuera sans doute sa veille au créneau d'Israël. Avec toute sa foi et la conviction profonde que sa politique est celle de la raison, puisqu'elle conduit Israël à la puissance. Une puissance en apparence sans limite et sans appel. Si Begin refuse tant de discussions, s'il rejette toutes les véritables concessions, c'est parce qu'il veut que son armée campe là où ses adversaires arabes ont tant de fois été vaincus. La coalition ultra-nationaliste et religieuse qui, selon toute vraisemblance, va gérer à nouveau les affaires du pays, n'aura aucune hésitation sur ce qu'il faut faire et sur ce qu'il reste à faire. Elle sait qu'elle seule possède LA VÉRITÉ. Tout le reste ne peut être que mensonge ou hérésie. Tout le reste ne peut que mettre en péril l'existence d'Israël.

Il ne fallait pas se faire d'illusions. Une nette victoire travailliste n'aurait pas ouvert les portes à une paix qui ne soit pas seulement un statu quo et uniquement basée sur le rapport des forces. Sur les points essentiels de la politique étrangère israélienne, il n'y a pas d'opposition véritable. A gauche, comme à droite, chez Begin, comme chez Shimon Peres, c'est « non » pour ce qui concerne la reconnaissance réelle du fait palestinien. Le chef du parti travailliste, avec des nuances, rejoint le chef du Likoud dans son refus. Le 14 juin 1980, Shimon Peres déclarait : « Il n'est pas question d'accorder l'autonomie à la Cisjordanie ».

Pourtant, la remontée du parti travailliste est un fait. Et, pour ce qui concerne la progression en nombre de sièges, il est bien vrai que le parti de Shimon Peres a gagné. Mais en Israël, ce n'est pas ainsi que l'on force vraiment le destin. Un gouvernement israélien est d'abord, et forcément, le résultat d'une coalition. Et c'est pourquoi Begin interdit à Peres l'espérance du pouvoir. Le succès du parti travailliste n'est pas dû au fait qu'il ouvre un autre horizon pour ce qui concerne la crise du Proche-Orient. Israël n'est pas seulement une citadelle. C'est aussi un Etat accablé par l'inflation, le chômage et les scandales. Israël a sans doute l'armée la plus efficace du Proche-Orient. Mais, il détient aussi le triste record de l'inflation. Quand le nombre des chômeurs atteint dans un Etat comme Israël plus de 5 % de la population active, il est légitime qu'une bonne partie de l'électorat vote elle aussi pour le changement.

Quand il tenta de faire sa rentrée politique, Moshe Dayan en quelques mots, expliqua, nous étions alors le 26 octobre 1979 - ce que signifiait le maintien au pouvoir de la droite israélienne : « Ce qu'ils souhaitent avait alors écrit Dayan au-delà de la période de transition de cinq ans » c'est « la souveraineté israélienne sur tous les territoires occupés ». Celui qui fut le chef logistique de l'armée pendant la guerre des Six jours. Peled, devant, le 10 juin 1980, lancer le même cri d'alarme : « L'équipe actuelle mène une politique négative qui risque, à long terme, d'avoir des conséquences catastrophiques ».

Dans une pièce jointe aux accords de Camp-David, il est dit que partout où se trouve l'expression « rive occidentale », celle-ci est et sera comprise par Israël comme signifiant « Judée et Samarie ». Et voilà pourquoi, si Begin se maintient au pouvoir, continuera à monter la marée des périls. L. GRANGER



Romain Gary et Jean Seberg qui était alors la femme de l'écrivain. Tous les deux disparus dans le désespoir. (Agip)

**Un drôle de Prix Goncourt :
Ajar était... Romain Gary**

PARIS (ATS/REUTER). - Enorme surprise à Paris où l'on vient d'apprendre que Romain Gary et Emile Ajar n'étaient qu'un seul et même homme. Lorsque parut en 1975 « la vie devant soi » sous la signature d'Emile Ajar qui, pour ce roman, obtint le Prix Goncourt, certains esprits avisés avaient déjà cru reconnaître le côté fardé de Gary qui avait précédemment fait paraître plusieurs ouvrages sous des pseudonymes différents, notamment celui de Chatam Bogat. Mais cette fois, Gary démentit de toutes ses forces, de même que l'éditeur d'Ajar, le « Mercure de France » qui, on vient de le découvrir, n'était même pas dans la confidence. On savait seulement qu'Ajar était le nom pris par l'un des cousins de Gary, Paul Pavlovitch, que ce dernier existait bien et que la directrice du « Mercure de France », Simone Gallimard, l'avait rencontré personnellement dans le Lot où il habitait. Aujourd'hui Paul Pavlovitch, qui est âgé de trente-huit ans, dévoile toute l'histoire de cette mystification dans un ouvrage

intitulé « L'homme que l'on croyait » et qui paraît chez « Fayard ». Il explique que six mois s'étant écoulés depuis la mort de son cousin, il peut, selon la volonté du défunt, dire la vérité. « A la fin de l'année 1972, Romain Gary me dit qu'il avait l'intention d'écrire « tout autre chose, sous un tout autre nom ». Parce que, insista-t-il, « je n'ai plus la liberté nécessaire ». En décembre 1973, il achevait « Gros câlin » et choisissait comme pseudonyme Emile Ajar. Il demanda à un ami de faire parvenir le texte aux éditions « Gallimard ». En 1975, Gary écrivait de nouveau, sous ce même pseudonyme, un livre qui sortit sous le titre de « La vie devant soi ». Il me demanda de signer le contrat de publication toujours sous ce même pseudonyme d'Emile Ajar. Lorsque le livre sortit en septembre 1975, ni son éditeur (Claude Gallimard) ni celui d'Emile Ajar (Simone Gallimard) ne savaient qui écrivait sous ce nom. Ils l'ignorèrent jusqu'au 3 décembre 1980, a indiqué Paul Pavlovitch.

**DES HAUTS ET DES BAS POUR
LE JOUR J DE LA CEINTURE**

BERNE (ATS). - Le premier jour de l'obligation du port de la ceinture de sécurité pour les automobilistes et du casque pour les motocyclistes n'a pas été marqué par des contrôles spéciaux de la part de la police. Comme l'on s'y attendait, le respect de l'obligation de s'attacher dans les automobiles a été moins observé en Suisse romande et au Tessin qu'en Suisse alémanique.

PAS DE CONTRÔLE...

D'après les renseignements fournis par les correspondants de l'ATS, aucune police cantonale n'a organisé mercredi d'opération spéciale pour contrôler le port de la ceinture de sécurité par les automobilistes et du casque par les motocyclistes. Les déclarations d'un responsable de la police de Bâle-Ville sont à cet égard significatives : « La principale tâche de la police ne peut pas être soudainement de contrôler le port de la ceinture et du casque. Nous nous contenterons d'inclure la surveillance de cette obligation dans les contrôles habituels que nous pratiquons ».

Si le port du casque pour les motocyclistes est en général bien observé dans l'ensemble du pays, il n'en va pas de même pour la ceinture. D'après de rapides sondages effectués sur les grands axes routiers, les automobilistes romands et tessinois n'ont pas fait preuve de beaucoup d'enthousiasme dans le respect de l'obligation de s'attacher : environ 50 % des automobilistes portaient la ceinture, avec une pointe de 80 % dans les environs de Lausanne. Sur les routes de montagne, particulièrement en Valais et au Tessin, cette proportion a été encore moindre.

EN VALAIS

Mercredi matin près de la moitié des Valaisannes et Valaisans portaient la ceinture sur les routes de plaine. Les chiffres enregistrés donnaient quatre automobilistes sur dix roulant à bord de voitures valaisannes portant la ceinture. Dans l'ensemble les femmes sont apparues plus disciplinées que les hommes. En ce qui concerne les voitures étrangères au can-

ton, 90 % des automobilistes, qu'ils soient suisses ou étrangers, portaient mercredi matin la ceinture sur les routes de plaine.

(Lire la suite en page 27.)



Pour elle aussi, il a bien fallu la mettre.

L'amour en vacances

Juillet, premier grand mois de vacances, donne le signal. C'est le moment, pour tous et pour toutes choses, de penser à changer de cap, d'habitudes, d'horaires, à prendre congé. A créer d'abord un peu de vide autour de soi : vacances, vacuité, vacuum. C'est indispensable pour débrancher les nerfs, l'esprit et... le cœur.

Car l'amour aussi se met en vacances. Il prend ses aises. Tout au long de l'année de travail, ne se tient-il pas plus, ou moins, sur son quant à soi ? Il s'habille, se coiffe, se chausse, se couvre, se masque et va jusqu'à s'emmitoufler.

Arrive juillet et le temps, pour l'amour, de s'alléger, l'un après l'autre, de ses atours vestimentaires. De s'effeuiller. De se dévêtir. De se dénuder.

A la plage, à la montagne, à la campagne, l'amour ainsi volatil (point forcément volage pour autant) découvre de nouvelles perspectives, en profite et s'en réjouit. Sexe fort et sexe dit faible se regardent sous d'autres angles, à l'horizontale, à la verticale, de droite, de gauche, à contre-jour, en plongée, en contre-plongée. (En contre-plongée, pour les non-initiés, c'est la façon de la prise de vue, photo ou cinéma, de bas en haut.)

Bref, juillet, premier grand jour de vacances, c'est le mois idéal pour mettre l'amour en vacances. Pour lui laisser la bride sur le cou, non seulement au bénéfice de celles et de ceux qui partent seules ou seuls à la découverte. Mais aussi pour les couples auxquels l'amour en vacances offre parfois, souvent, toujours, un peu, beaucoup, passionnément, une nouvelle et merveilleuse occasion de se redécouvrir.

L'habitude, le train-train quotidien n'ont-ils pas pour effet, trop fréquemment, de neutraliser l'amour ? En noyant dans la grisaille et dans les tracasseries quotidiennes les angles de prise de vue révélateurs ? Vibrantes, exaltantes perspectives que seuls juillet, le soleil, le grand air, et la nature en un mot remettent en lumière.

R. A.

AVIS TARDIFS
Fr. 4.- par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Vendredi soir
MARCHÉ MIGROS MORAT
OUVERT
jusqu'à 21 h.

Bureau d'architecture et d'urbanisme
MEYSTRE
rue Saint-Maurice 12 - 2000 Neuchâtel

Nous déménageons
Nouvelle adresse
dès le 1^{er} juillet 1981 :
avenue de la Gare 31,
2000 NEUCHÂTEL
(Entrée par l'immeuble N° 29) 27257-76

Pour le Super-Centre
Portes-Rouges,
Coop Neuchâtel engagerait
un vendeur
ou vendeuse
en poissonnerie
Le candidat
pourrait être formé
par nos soins.
Coop Neuchâtel,
Portes-Rouges 55,
tél. 25 37 21. 14211-76

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
NEUCHÂTEL
En avant-première, le photographe
DENIS BRIHAT
de Bonlieux (Vaudouze)
reçoit au Musée des beaux-arts, de 14 à 17 h, aujourd'hui, les personnes qui souhaiteraient s'entretenir avec lui sur la photographie et les techniques particulières qu'il a élaborées. 14238-76

Coop Neuchâtel
engagerait
vendeuses
pour son magasin de Bevaix.
Entrée de suite.
Coop Neuchâtel
Portes-Rouges 55
tél. 25 37 21, interne 22. 11801-76

discount
ACTIONS viande fraîche...

- Côtelettes de porc kilo 15,50
- Rôti de porc dans le cou kilo 16,20
- Rôti de porc dans le filet kilo 21,50
- Salami milanetto kilo 13,50

Super-Centre
Portes-Rouges
Centre Coop Fleurier
11802-76

Etat civil de Neuchâtel
Naissances. - 13 juin. Lameiras, Fanny, fille d'Antonio, Travers, et de Maria da Graça, née da Silva. 29. Broquet, Frédéric, fils d'Erich-Franz-Isidor, Neuchâtel, et de Danielle, née Garesus; Damaso, Nelson, fils de Carlos, Neuchâtel, et de Maria da Conceição, née Dias.

VACANCES
et
CHANGEMENTS D'ADRESSES

Nous ne pouvons accepter aucun changement d'adresse par **TÉLÉPHONE**
TOUS les changements d'adresses doivent nous parvenir **SEPT JOURS OUVRABLES à l'avance**, en procédant comme suit:
Les ordres peuvent être:
ou remis et payés à notre réception,
ou transmis par bulletin de versement à notre compte de chèques postaux 20-178 en indiquant
au recto votre adresse actuelle,
au verso votre adresse temporaire ou définitive et la **durée** du séjour,
contre paiement des frais selon barème ci-dessous.

SUISSE
taxe de mutation Fr. 3.-

ÉTRANGER
taxe de mutation Fr. 3.-
+ frais de port par voie de surface

Espagne, Grande-Bretagne Pays de l'Est } 80 C. par jour = Fr.
Autres pays d'Europe } 50 C. par jour = Fr.

Envoi par AVION: Veuillez demander le tarif au service des abonnements.

SUSPENSION PROVISOIRE DE LA DISTRIBUTION
A partir de six jours au minimum, sans frais
Bonification: dès un mois d'arrêt.

Les journaux ne pourront plus être conservés pendant l'absence des abonnés. Veuillez vous faire envoyer votre FAN en poste restante (taxe de mutation de Fr. 3.-).

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Service de distribution

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal correctionnel de Neuchâtel

Des effets salutaires d'une école de recrues à ceux, plutôt désastreux, d'une liaison amoureuse...

P.-A. P., 20 ans, domicilié au Landeron se drogue depuis l'âge de douze... ans! Rapidement, comme c'est le cas en pareilles occasions, il a passé des drogues douces aux « dures » et le pli était pris.
Rendez-vous compte que d'aout 1980 à janvier dernier, P.-A. P. a acquis, à Milan, Bienne, Genève et Neuchâtel, quelque 22,5 grammes d'héroïne, dix grammes de cocaïne et deux doses de «brown sugar», substances qu'il a consommées tout seul!
Mais pour se procurer toute cette drogue, P.-A. P. a commis plusieurs cambriolages. Au Landeron tout d'abord, où il a fracturé des portières de voiture pour en subtiliser le contenu, avant de s'attaquer au coffre-fort du magasin du camping des Pêches, qui contenait 6.500 fr., 2.000 DM et 1.200 fr. français. A La Neuveville ensuite, où il s'est introduit par effraction dans des appartements pour y dérober des sommes d'argent et des vrenelis en or. A Hauterive enfin, où il n'a pas hésité à voler des camarades de travail et à s'approprier un montant de 300 fr qui lui avait été confié par son employeur.

par les stupéfiants quand, au début du mois de février dernier, il fut appelé à se présenter à son école de recrues de mitrailleur à Colombier. Alors que la plupart des jeunes drogués ne passent pas plus de quelques jours sous les drapeaux, P.-A. P. lui, termina non seulement ses obligations militaires, mais encore fut-il «pointé» pour une école de sous-officiers!
Mais évidemment, lorsqu'on découvre que cette recrue possédait un casier judiciaire et qu'elle s'était adonnée à la consommation de stupéfiants, il ne fut plus du tout question d'une quelconque promotion militaire. Ajoutez à cela le fait que le prévenu a fait la connaissance, au cours de l'automne dernier, d'une jeune fille tout à fait décidée à lui venir en aide dans la mesure de ses moyens, et vous comprendrez pourquoi P.-A. P. a décidé de tourner définitivement le dos à la drogue, de changer radicalement de mode de vie et a commencé d'échafauder des projets de mariage...

nonchalance morale et son laisser-aller, a estimé que son développement caractériel était incomplet. C'est la raison pour laquelle l'expert, tout en reconnaissant à P.-A. P. une responsabilité pénale légèrement diminuée, préconisait le renvoi de celui-ci dans une maison d'éducation au travail, au sens de l'article 100 bis CPS.
- Cela «ficherait» tout par terre vis à vis des choses que j'essaie de construire et des efforts que j'ai consentis pour y parvenir, s'exclama le prévenu.
Dans son réquisitoire, le procureur général déclara également que la solution préconisée par l'expert ne lui paraissait pas la meilleure. Certes, le prévenu occupe un emploi fixe depuis un mois seulement, mais il a prouvé, en accomplissant son école de recrues à satisfaction de ses supérieurs, qu'il avait la volonté de s'en sortir. Pour toutes ces raisons, le représentant du ministère public requit une peine de 15 mois d'emprisonnement ferme, la révocation d'un sursis à une peine de quatre mois de détention prononcée le 24 octobre 1979 par l'autorité tutélaire, mais demanda au tribunal de suspendre l'exécution de ces peines au profit d'un traitement ambulatoire.

qu'elle avait subis, D.H. dut même être hospitalisée.
Elle se fit également enlever l'enfant qu'elle attendait, tant elle se rendait compte que la vie commune serait impossible avec M.J.
En automne 1980, D.H. ayant cessé de travailler à son tour, l'argent se fit plutôt rare dans le «ménage». Alors les deux amants commirent une série impressionnante de délits, agissant en bande et par métier détournant 29 voitures de leur contenu, syphonnant leur réservoir pour se procurer de l'essence, dérobant un véhicule pour se rendre aux Grisons, occasionnant des dommages à la propriété pour un montant indéterminé. Aux 29 vols commis ensemble, s'ajoutent des infractions telles que faux dans les titres et escroqueries, puisque les prévenus ont imité la signature d'un lésé pour utiliser les chèques qu'ils lui avaient soustraits afin de régler des notes de restaurateurs.
Agissant seule, D.H. avait commis trois autres vols en Suisse alémanique, dérobant de l'argent et des effets personnels pour un montant de 2.200 francs. D'autre part, alors qu'elle avait été remise en liberté provisoire, elle a abusé de l'hospitalité que lui avait accordée un habitant de La Chaux-de-Fonds et en a profité pour lui dérober en février dernier, une somme de 3.400 francs.

UNE MESURE OU UNE PEINE ?
En cours d'enquête, le prévenu a été examiné par un psychiatre qui, vu sa

La défense quant à elle, abondant dans le sens des conclusions prises par l'accusation, ajouta que son client était prêt à accepter des règles de conduite et à se soumettre à une tutelle pour donner toutes les garanties d'un amendement durable.

LES ABSENTS ONT TOUJOURS TORT
Il n'empêche que D.H. était seule à comparaître hier devant ses juges. Son ex-ami a très certainement choisi de retourner dans son pays plutôt que de risquer de purger une longue peine d'emprisonnement en Suisse. Ce qui fit dire au procureur général que les absents ont toujours tort. Car si l'activité délictueuse déployée par D.H., ses antécédents, le fait qu'elle ait récidivé après son inculpation, paraissent justifier à ses yeux le prononcé d'une peine de 20 mois d'emprisonnement ferme et la révocation de deux sursis d'un mois d'emprisonnement chacun, il n'aurait certainement pas requis contre M.J. une peine de 18 mois d'emprisonnement ferme et son expulsion de Suisse pour une durée de dix ans si celui-ci avait daigné se présenter à l'audience.
La défense ayant plaidé très longuement pour solliciter une sensible réduction des peines requises, ce n'est qu'en début de soirée que le tribunal a rendu son jugement.

TOUR DE VILLE

Cyclomotoriste blessé
• **VERS 15 h 10, M. André Calderara, domicilié à Neuchâtel, circulait au guidon d'un motocycle, ciréat rue Dubois, en direction est. Au carrefour de Maillefer, après s'être arrêté au «stop», il s'est engagé prématurément dans le carrefour ayant alors l'intention de bifurquer à gauche pour emprunter la rue des Mille-Boilles. Il a coupé la route à la voiture conduite par M. P. B., domicilié à Estavayer-le-Lac, qui circulait rue de Vauseyon en direction est. Blessé, M. Calderara a été transporté à l'hôpital des Cadolles. Il souffre d'une fracture ouverte de la jambe droite.**

LE JUGEMENT

Finalement, le tribunal a estimé que vu l'effet salutaire qu'avait eu sur le prévenu son école de recrues, il ne se justifiait pas de prononcer la mesure prévue à l'article 100 bis CPS. Il a donc condamné P.-A. P. à dix mois d'emprisonnement ferme, sous déduction de 14 jours de détention préventive et a révoqué le sursis accordé en 1979. Mais il a ordonné la suspension de l'exécution de ces peines au profit d'un traitement ambulatoire. D'autre part, le condamné sera soumis à un patronage, une tutelle ne pouvant pas être imposée à un individu qui n'a pas encore atteint sa majorité. P.-A. P. s'acquittera de 1.500 fr de frais et l'indemnité versée à son mandataire d'office a été fixée à 1.100 francs.
- Il ne faut pas que le prévenu se fasse trop d'illusions, a tenu à souligner le président Ruédin. Si le traitement ne réussit pas, ou si de nouvelles infractions sont commises, l'exécution des peines sera ordonnée.

UNE LIAISON PLUTÔT AGITÉE...

D.H., 27 ans, actuellement détenue à Hindelbank où elle avait déjà purgé à l'âge de 17 ans une peine de 13 mois de détention, a fait la connaissance (pour son malheur) de M.J., 25 ans, ressortissant yougoslave, dont elle est rapidement devenue la maîtresse. Or, ce jeune homme souffrait d'une jalouisie quasiment maladive et, de surcroît, était doté d'un caractère particulièrement brutal. Lui qui n'exerçait aucune activité lucrative, accompagnait son amie jusque dans ses moindres déplacements, de crainte qu'elle «fasse des bêtises» avec d'autres hommes. Et puis les scènes de ménage n'ont pas tardé à se succéder entre les deux amants. A deux reprises, à la suite des sévices

Naissances

Françoise et Bernard
SCHILD-ROSSELET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Julien
le 30 juin 1981
Hôpital de la Béroche Fin 12
Saint-Aubin 2016 Cortaillod
27328-77

Geneviève et Victor
LUIS-KETTIGER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Alexandre-David
le 30 juin 1981
Maternité de Beaugard 20
la Béroche 2006 Neuchâtel
27310-77

Nadine et Jean-François
JUNOD ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Laetitia
1^{er} juillet 1981
Maternité Maillefer 20
Pourtalès Neuchâtel
11800-77

Cyclomotoriste blessé

• **DANS la nuit de mardi à mercredi, vers minuit, un cyclomotoriste, M. Thierry Menegault, domicilié à Neuchâtel, circulait rue de Monruz en direction ouest. A la hauteur de la Favag, il a heurté une voiture en stationnement. Blessé, il a été transporté à l'hôpital Pourtalès par une ambulance.**

Le SAF mérite d'être aidé

• A l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général de Neuchâtel figure cette motion de M^{me} Bauermeister et consorts concernant le Service d'aide familiale du Littoral neuchâtelois:
«Vu l'évolution de l'aide ménagère et des soins infirmiers à domicile, les interventions du SAF du Littoral neuchâtelois auprès des personnes âgées notamment, ont considérablement augmentées. Ce développement si nécessaire mérite d'être mieux soutenu. Le Groupement des communes du Littoral s'est saisi du problème de la participation financière des communes en faveur du SAF.
Le groupe radical souhaite que dans cet esprit de collaboration, la Ville de Neuchâtel joue un rôle actif et prévienne une augmentation de sa subvention au SAF du Littoral lors de l'établissement du budget 1982».

BEVAIX Programme des sociétés locales

(c) L'association des sociétés locales de Bevaix vient de publier son programme dont voici le détail: 4 juillet: kermesse scolaire; 1^{er} août: fête nationale; 15 août: tournoi juniors E; 16 août: tournoi des actifs; 15 et 16 août: tir de la fédération des Sociétés du district de Boudry, 21 et 22 août: tournoi des vétérans du F.-C. Châtelard 22 août: fête du port; 29 août: Mi-août; 20 septembre: soupe aux pois du F.-C. Châtelard; 3 et 4 octobre: tir-fête, 31 octobre 1981: vente annuelle de la communauté catholique; 7 novembre: soirée avec la Chanson du pays de Neuchâtel; 14 novembre: soirée des éclaireurs; 28 novembre: championnat artistique de la SFG; 24 janvier 1982: assemblée cantonale de la fédération des accordéonistes; 6 février: souper de la paroisse protestante; 27 février 1982: soirée des accordéonistes; 6 mars: souper de la section SFG; 13 mars: soirée de la fanfare «L'Avenir»; 20 mars: soirée du chœur d'hommes, 1^{er} mai 1982: vente annuelle de la Société de couture et de la paroisse protestante.

COMMUNIQUÉ

Concert du « Coup de Joran »

«Le coup de Joran», chœur d'enfants des écoles primaires de Neuchâtel, présente, comme chaque année, son concert traditionnel. Cette année, le coup de Joran a la chance de pouvoir associer à son concert les «Petits chanteurs de Valenciennes». Ce chœur, fondé en 1952 par Pierre Moreau, lauréat du Conservatoire de Paris, s'est d'emblée distingué: à la suite de nombreux concours qu'il a disputés, il a été classé dans la catégorie d'excellence A, soit la catégorie des meilleures chorales d'enfants de France. Les mélomanes, les amis des enfants seront sans doute présents, ce mercredi 8 juillet 1981, au Temple du bas, pour soutenir les efforts déployés dans le domaine du chant à l'école et pour apprécier la fraîcheur des voix de nos enfants.

La Fête des cerises : croquantes à souhait...



Cerises et majorettes : toute la fête... (Avipress-Chevalley)

Malgré le temps incertain, la traditionnelle fête des cerises a remporté un franc succès. Le samedi soir, le bal fut conduit avec maestria par l'orchestre «The Jackson» puis dimanche à 14 h, ce fut le cortège dirigé par la «Lyre» de la Béroche et agrémenté par les charmantes majorettes de Saint-Aubin et Gorgier qui se dirigea du centre de Gorgier vers le bord du lac.
Un groupe présentait le fruit de la Béroche, objet de la fête. Le concert de la «Lyre»

Gaz naturel : transfert de concession

Le Conseil fédéral a transféré à GANSA (Gaz neuchâtelois SA) la concession de l'installation de transport par conduites relatives au tronçon Champion - Marin-Epagnier. Jusqu'à présent, le titulaire de cette concession était la Communauté du gaz du Mittelland SA, à Arlesheim.
La ville de Neuchâtel et ses environs sont alimentés en gaz naturel à partir de Champion qui est encore sur territoire bernois. Mais tout le reste du tronçon est neuchâtelois. La fourniture de gaz naturel à Neuchâtel était assurée par Mittelland SA, mais cette ville et les autres communes desservies ont préféré être approvisionnées par GANSA, société dont le canton et diverses communes détiennent des actions (ATS).

COLOMBIER Vente de rubans

(c) Les élèves passent ces jours dans les maisons pour vendre les rubans de la Fête de la Jeunesse. Le bénéfice de cette vente sera utilisé en faveur de cette réjouissance locale de l'école primaire.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal.

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Je lève mes yeux vers les montagnes. D'où me viendra le secours?
Le secours me viendra de l'Eternel qui a fait les cieus et la terre.
Ps. 121.

Madame Francis Roulin-Monard:
Monsieur et Madame André Roulin et leurs filles, Karine et Céline, à Neuchâtel,
Monsieur et Madame Jean-Pierre Roulin et leurs enfants, Anne-Laure, Ariane et Fabien, à Fleurier;
Madame Nelly Monard, ses enfants et petits-enfants:
Monsieur et Madame Michel Monard et leurs enfants Pascale, Yvan et Line, aux Ponts-de-Martin;
Monsieur Marius Perrinjaquet, à Travers,

ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur
Francis ROULIN

leur très cher époux, papa, grand-papa, fils, beau-fils, beau-frère, neveu, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 55^{ème} année, après une longue et pénible maladie supportée avec un courage exemplaire.

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, le 1^{er} juillet 1981. (Prêtres 14).

La cérémonie funèbre aura lieu vendredi 3 juillet.
Culte à la chapelle du Bon Pasteur, à 13h30, suivi de l'ensevelissement au cimetière de Coffrane (convoi automobiles).
Domicile mortuaire: hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 17865-78

Le comité et les membres du Cercle démocratique des Geneveys-sur-Coffrane ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Francis ROULIN

membre de la société. 17866-78

Le Conseil d'administration, la direction et le personnel de la fabrique ESCO SA aux Geneveys-sur-Coffrane ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Francis ROULIN

leur fidèle collaborateur et collègue, dont ils garderont le meilleur des souvenirs.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 17864

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame
Maurice ROSSEL
née Irène KÜNG

profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs ou leurs messages de condoléances. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

2068 Hauterive, juillet 1981. 11804-79

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur
François GERN

son amie et famille expriment leur reconnaissance et leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur présence, leurs fleurs et leurs messages de condoléances.

Bevaix, juillet 1981. 27191-79

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

AVIS OFFICIELS



VILLE DE NEUCHÂTEL
GYMNASÉ NUMA-DROZ
 Le Gymnase Numa-Droz cherche
une employée de bureau
 à temps partiel (le matin).
 Entrée en fonction: fin août 1981 ou date à convenir.
 Adresser offres écrites jusqu'au 10 juillet 1981, à la direction du Gymnase Numa-Droz, Collège latin, place Numa-Droz 3, 2000 Neuchâtel. 16714-20

IMMEUBLES

A vendre à Belfaux (FR)

IMMEUBLE

comprenant boucherie-abattoir, magasin, appartement sur 2 étages, cave, garage, place de parc et jardin de 1203 m².

Ecrire sous chiffres 28-300339 à Publicitas, Treille 9, 2000 Neuchâtel. 29246-22

CHALET

95 m² habitable, construction soignée. Accès voiture. Vue imprenable. Prix Fr. 185.000.—
 Rens. R. Comby, Saxon
 Tél. (026) 6 36 07 (midi ou soir). 14105-22

CHALET

A vendre, situation dominante, La Neuveville, vue étendue

villa « grand standing »

de 9 pièces, cuisine agencée, 3 salles d'eau. Grand confort. Parcelle d'environ 2000 m². Fr. 875.000.—
 Banque PIGUET & CIE, service immobilier, 1401 Yverdon.
 Tél. (024) 23 12 61, int. 48. 26517-22

appartement 5 ou 6 pièces

vaste séjour avec cheminée, cuisine bien agencée, 2 salles d'eau, 3 ou 4 chambres à coucher, grand balcon, garage, cave, galetas, place de parc ext. Finitions au gré du preneur.

PRIX PAR M² HABITABLE
Fr. 1670.—
 SEILER & MAYOR S.A.
 Tél. 24 59 59. 29178-21



Urgent ! Particulier vend aux Franches-Montagnes

magnifique villa

Assise 2000 m² de terrain. 9 pièces. Cuisine agencée, 2 salles de bains, 3 W.-C., 2 garages. Valeur assurance immobilière Fr. 430.000.—
 Prix à discuter. 26677-22

Faire offres sous chiffres 14-85.600 à Publicitas, 2800 Delémont. 26677-22

A VENDRE

A boudevilliers dans quartier résidentiel.

Villa de 5 1/2 pièces

construction de 1973/74 sur un seul niveau. Totalemt excavé avec garages.

Grand jardin. Accès facile. Prix intéressant. 26635-22



Toutes transactions immobilières

EXCELSIOR BEACH TO BAY CONDOMINIUMS

SIESTA KEY, SARASOTA, FLORIDE

L'une des plus belles plages du monde...

Sur cet îlot de 20 km de sable fin baigné par les eaux du golfe du Mexique, des architectes renommés pour les réalisations de Disney World's Contemporary and Polynesian Hotels, Moscow World Trade Center, ont conçu le plus prestigieux ensemble résidentiel jamais réalisé. Appartements dans petits immeubles de 3 niveaux, piscines, tennis-claies, jardins. Equipements de luxe.

Prix dès US \$ 173 900 pour 145 m².

Informations et visites: SECIEST S.A., 37, quai Wilson, 1201 Genève - (022) 31 60 71. 17368-22

Particulier cherche à acheter:

appartement

3 1/2 à 5 pièces
 Marin - Colombier.
 Adresser offres écrites à CN 1220 au bureau du journal. 21529-22

jolie petite villa

+ jardin et verger
 environ 800 m², vue imprenable, à 3 km de Villars s/Ollon, éventuellement meublée. Directement du propriétaire.

Ecrire sous chiffres PP 354116 à Publicitas, 1002 Lausanne. 14087-22

VAL-DE-RUZ

à vendre

villa mitoyenne de 5 1/2 pièces

tout confort, avec garage, place de parc et dégagement. Prix intéressant.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Etude TERRIER, avocat et notaire, rue Guillaume-Farel 1, Cernier. Tel. (038) 53 43 33. 14109-22

Nous cherchons

une parcelle d'environ 2000 m²

de terrain industriel pour la construction d'un entrepôt de machines. Région: littoral du lac de Neuchâtel, entre Boudry et Le Landeron.
 Faire offres à Jean GREUB S.A. Jardinière 147 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 63 25. 14094-22



038 25 61 01

(Renseignements sur répondeur automatique)

VENDE À MONTEZILLON PARCELLES DE 1100 À 2600 M²



14320-22

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

OCCASION RARE Crans-sur-Sierre

A vendre

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

4 1/2 pièces, environ 115 m², 2^{ème} étage salon-séjour - cheminée française - 2 chambres + garage dans petit immeuble (6 appartements) très bien situé, au centre, sans bruit, ensoleillé, vue imprenable.
 Prix exceptionnel Fr. 230.000.—
 Vente à des Suisses. Agences s'abstenir.
 Faire offres sous chiffres P 36-900243 à Publicitas, 1951 Sion. 14321-22

STUDIO

A VENDRE

Aux Mayens-de-Riddes (VS) sur le circuit des quatre vallées. Accès à Verbier par télécabine.

Tél. (026) 2 10 46, aux heures des repas. 14289-22

MAISON DE 3 APPARTEMENTS

de 3 pièces, beau jardin, situation tranquille. S'adresser à: 14213-22



Gestion commerciale et immobilière
 Tél. (038) 24 47 49, J.-J. Lallemand 5, Neuchâtel

ENCHÈRES

ENCHÈRE IMMOBILIÈRE

Vente d'une forêt

Mademoiselle Mina Despland offrira en vente par enchère publique le vendredi 3 juillet 1981 à 15 heures à l'hôtel de la Poste, à Saint-Aubin une forêt de 38.700 mètres carrés, située aux Pâquiers Bourquin, sur territoire de Saint-Aubin, articles 587, 823, 824, 833, 1011 et 1028 du cadastre.
 Mise à prix: Fr. 20.000.—
 Le préposé à l'enchère: Jean-Pierre Michaud
 Notaire
 Poste 4, 2013 Colombier 26507-24

A LOUER

2 pièces

à l'usage de bureaux. Loyer Fr. 400.— par mois, plus charges Fr. 60.—
 14088-26

REGIMOB S.A. Rue de W.-Mayor 2, Neuchâtel

A louer dans villa

Hauts-Geneveys
appartement 4 1/2 pièces
 cave - galetas - cuisine - garage - jardin. Fr. 850.—, charges comprises.
 Tél. 33 42 33 (interne 26) de 7 h à 17 heures. 27204-26

A louer pour le 1^{er} juillet 1981, resp. pour le 1^{er} août 1981 ou à convenir, à Avenches, Pré-Vert, situation tranquille et ensoleillée.
deux appartements de 3 1/2 pièces
 loyer Fr. 398.— plus charges; pour le 1^{er} octobre 1981 appartement de 4 1/2 pièces loyer Fr. 451.— plus charges. Appartements confortables, salon avec parquet. Environnement agréable pour enfants.
 Pour des renseignements supplémentaires veuillez vous adresser au concierge, Monsieur Liniger, tél. (037) 75 19 58, ou à la régie. 14381-26

werner wigger + co.
 Immobilien-Treuhand
 3177 Laupen Tel. 031.94 73 75

A louer, pour entrée immédiate ou à convenir, à CHAUMONT, dans magnifique situation dominante, vue panoramique sur les Alpes, merveilleux cadre de verdure et de calme, grand parc arborisé

MAISON FAMILIALE DE 9 PIÈCES

salon avec cheminée, salle à manger, bibliothèque, cuisine agencée, 6 chambres à coucher, 2 salles de bains, W.-C. séparés, cave, galetas.

Seiler et Mayor S.A. Tél. 24 59 59. 17362-26

A louer à Corcelles pour le 24 septembre

appartement 3 pièces

confort et dépendances. Fr. 410.— plus charges.

S'adresser à: Société Suisse de Révision Uttins 8 2034 Peseux Tél. 31 74 55. 14275-26

A louer à NEUCHÂTEL, pour le 1^{er} septembre ou date à convenir

BUREAUX

Convientraient également pour cabinet médical ou dentaire. Distribution au gré du preneur. Matériaux de toute première qualité. Location annuelle Fr. 150.— le m² + charges.

Fiduciaire Seiler & Mayor S.A. Tél. 24 59 59. 14322-26



A louer au centre de Neuchâtel pour le 1^{er} juillet 1981, très beau

studio

meublé, cuisine, bains, Fr. 385.— charges comprises. Pour visiter, téléphoner au 25 03 57, dès 19 heures. 14089-26

A louer av. de la Gare 5, 2000 Neuchâtel

1 chambre indépendante

meublée ou non meublée, avec eau froide et chaude, salle de bains, W.-C. à disposition. Impossibilité de cuisiner. Libre: dès le 1^{er} août 1981. Loyer: meublée Fr. 150.— non meublée Fr. 105.— charges comprises. Tél. 25 25 10, pendant les heures de bureau. 27248-26

Écríteaux en vente au bureau du journal

DEMANDES À LOUER

Cherchons à Colombier

APPARTEMENT MEUBLÉ

ou non meublé, minimum 2 pièces pour début septembre jusqu'à fin décembre. Tél. (032) 41 05 31. 14099-28

URGENT

Cherche à louer

local

avec vitrine ou magasin. Tél. 31 73 48. 27233-28

APPARTEMENTS DE VACANCES

A louer Mayens-de-Riddes, VS, 1500 m

appartements de vacances

Prix avantageux. Agence Immobilière D. Carton S.A., 1914 Mayens-de-Riddes. Tél. (027) 86 37 52. 14120-34

A louer à OVRONNAZ/VS

APPARTEMENT JANS CHALET

pour 4 personnes. Libre juillet et septembre. Tél. (027) 86 30 16. 14088-34

CHAMBRES

A louer pour le 1^{er} juillet 1981 au fbg de l'Hôpital 35, à Neuchâtel

chambre indépendante

Loyer Fr. 136.—, charges comprises et pour le 1^{er} octobre 1981

chambre indépendante

Loyer Fr. 79.—, charges comprises
 Concierge: M^{me} Sandoz, tél. (038) 24 17 73. 14119-30

Parents cherchent pour le 1^{er} septembre pour étudiante, à Neuchâtel ou environs immédiats

chambre meublée ou non

avec disponibilité de cuisine, ou éventuellement studio à prix modéré. Tél. (032) 22 54 91, heures de bureau ou (032) 22 35 06 dès 18 heures. 26847-30

AVIS DIVERS

Les vols passagers du Club neuchâtelois d'aviation

un souvenir inoubliable

Les bons de vol peuvent être obtenus auprès de

Vols à la demande



Relations publiques 4, rue de la Treille 2001 Neuchâtel

qui, depuis longtemps, collabore avec le Club neuchâtelois d'aviation

Samedi et dimanche journées de l'air à prix réduit, en collaboration avec le Comité régional d'action neuchâteloise pour l'année des handicapés. Une chic initiative

14306-10

DE TRÈS BONNES AFFAIRES

De notre grand assortiment:

TAPIS MUR À MUR
 100% nylon, semelle mousse, en 400 cm de large dès Fr. 12.90 le m²

TAPIS MILIEUX
 beaux dessins, 200 x 300 cm et 250 x 350 cm dès Fr. 230.—

TOURS DE LIT
 berbère, classique, les 3 pièces dès Fr. 145.—

PLASTIQUES IMPRIMÉS
 Novilon, Armstrong, 200 et 400 cm de large dès Fr. 17.— le m²

RIDEAUX:
 immense choix en tissus et, de style, classique, rustique, design, etc. Propre atelier de confection. Pose soignée.

MAGNIFIQUES TAPIS D'ORIENT
 Anatol. dès Fr. 170.—
 Beloudj. dès Fr. 320.—

Gratuit: livraison et devis. Nous nous déplaçons volontiers à votre domicile pour vous renseigner judicieusement.



Maitre 25 NEUCHÂTEL Tél. 25 34 69 MEUBLES TAPIS-RIDEAUX 14091-10

La publicité rapporte à ceux qui en font!

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

FAN-L'EXPRESS

Direction: F. Wolfrath
 R. Aeschelmann
 Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
 Neuchâtel
 Téléphone (038) 25 65 01
 Compte de chèques postaux 20 178
 Telex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 35 à 18 heures sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annances

Les annonces reçues l'avant veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures, des ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Reclames et avis tardifs

Les reclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passe ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs et les reclames urgentes.

Tarif de la publicité

Annances: 79c. le mm min. 25 mm. Annances locales 68c. le mm min. 25 mm. Offres d'emploi 82c. le mm. Offres d'emploi locaux 71c. le mm. Avis tardifs et reclames urgentes Fr. 4.— le mm. Reclames Fr. 2.78 le mm (conditions spéciales pages 1, 3, 1^{er} page sportive et dernière page). Mortuaires, naissances, remerciements Fr. 165 le mm. Petites annonces au mot (non commerciales) 70c. le mot, min. Fr. 7.—

Abonnements reguliers FAN-L'EXPRESS

1 an 126.— 6 mois 66.50 3 mois 35.— 1 mois 13.—

Abonnement pour l'étranger

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

Vendredi 3
et samedi
4 juillet...

à l'occasion
des Journées
mondiales
de la coopération,



l'Union
féminine
COOP
organise

une grande vente
d'eau minérale

ARKINA

en faveur d'un
Centre
de formation
pour chiens
d'aveugles

ARKINA

12 bouteilles pour
Fr. 2.-

+ Fr. 5.- pour la harassé
+ Fr. 6.- pour le verre
soit Fr. 11.- qui
seront remboursés
à leur retour
au magasin

**Au Super-Centre
Portes-Rouges**

Pour ses différents points de vente, COOP
Neuchâtel engagerait

- des vendeuses
- des vendeurs
- des magasiniers
- des auxiliaires

Prendre contact avec COOP Neuchâtel
(M. Pétremand), Portes-Rouges 55, 2002
Neuchâtel, téléphone (038) 25 37 21.

**ameublement
super-centre portes-rouges**

Meuble de salle de bains (sous lavabo)
2 portes, se fait en blanc **39.-**

Porte-journaux chromé **20.-**

Descente de lit en peau de mouton
lavable et antidérapante **39.-**

Tapis de fond
à partir de **12.-** le m²

Fauteuil en bois recouvert
de tissu à carreaux beige-brun
à monter soi-même **50.-**



Coop-informations:

Studio
Coop
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

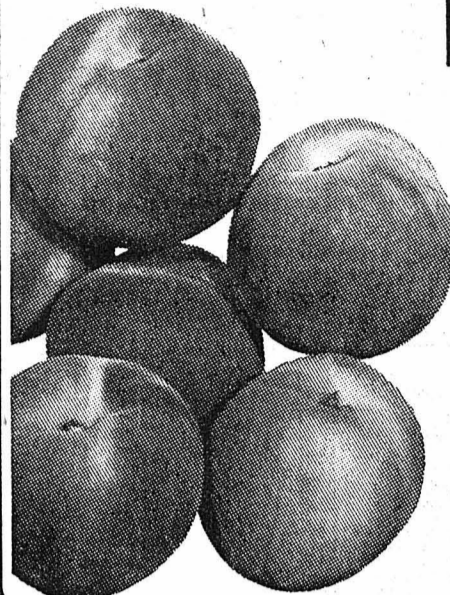
Hits <weekend> du jeudi 2 juillet
au samedi 4 juillet 1981



**Huile de tournesol
Coop**

2 bouteilles de 1 litre

6.90
au lieu de
7.90



**Pêches
étrangères**

le kg

1.80

Prix-choc

**Feuille
d'aluminium**

2 rouleaux
de
30 m x 30 cm

4.80

action
Pour étancher
les grandes soifs!

-65 au lieu de -85 + consigne
-55 au lieu de -75 + consigne
-65 au lieu de -85 + consigne
-35 au lieu de -45 + consigne

Hits hebdo du 1^{er} au 7 juillet 1981

Cafés en grains

Café
du Connaisseur

250 g **3.30**
au lieu de 3.80

Espresso

225 g **2.20**
au lieu de 2.70

Yogourt Coop

au lait partiellement écrémé

nature
500 g

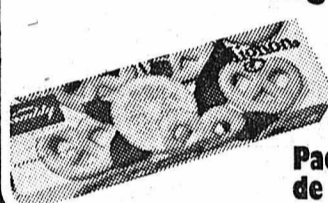
au lieu de
-95

avec fruits
500 g

1.10
au lieu de 1.30

Biscuits Kambly

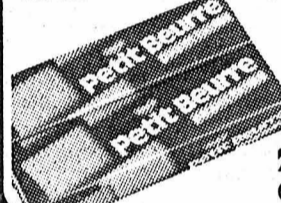
Mignon citron



Paquet
de 100 g **1.60**
au lieu de 2.10

Biscuits ARNI

Petit Beurre



2 paquets
de 200 g **2.30**
au lieu de 2.80

Gendarmes

2 paires
de 100 g

2.35
au lieu de 2.80

Salade russe midi

Boîte de 425 g
Poids égoutté: 280 g



2 boîtes **2.10**
au lieu de 2.60

Confitures midi

Fraises

450 g **1.70**
au lieu de 2.10

Framboises

450 g **1.60**
au lieu de 2.-

Fraises/Rhubarbes

1 kg **2.60**
au lieu de 3.30

Cerises noires
Frutina

beaucoup de
fruits -
peu de sucre
430 g **2.10**
au lieu de 2.60

**SATRAP-
Sporting-1000**

un sèche-cheveux de voyage

- corps plastique antichocs
- commutateur 220/110 V
- interrupteur à bascule - 2 positions
- 500 W puissance moyenne
- 1000 W grande puissance
- protection de surchauffe automatique incorporée
- 1 an de garantie totale



35.-



SATRAP Rollcurl une brosse chauffante

- système rollomatic - tension secteur 100/240 V - 11 W
- cordon à contact rotatif - garantie totale 1 an
- poignée avec surface d'appui, matière plastique antichocs

29.-

Demain et samedi 4 juillet...

ARKINA propose la limonade
pauvre en calories

le litre **1.-** + le verre

SCHWEPES
Silhouette

boisson diététique citron
à l'arôme orange
grapefruit

Actions fin de semaine

- Rôti de porc dans le jambon **1.50** / 100 g
- Tranches de porc dans jambon **1.75** / 100 g
- Brochettes **1.80** / 100 g

coop **Super-Centre
Centres COOP**
+ principaux magasins

Super-Centre Portes-Rouges

Le Super-Centre
vous propose un prix - un service -
une qualité et des kilomètres en moins...
Grand parking gratuit
Colonnes d'essence automatiques à disposition jour et
nuit.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction.)

Au Landeron Des critiques injustifiées

Monsieur le rédacteur en chef, Gardez la Suisse propre; ce slogan, ne l'avez-vous pas déjà vu quelque part? En effet, notre pays devient de plus en plus sale; que de papiers ou autres déchets laissés en pleine nature par beaucoup de personnes peu scrupuleuses!

Ce manque de respect, d'où vient-il?

Ce n'est pas à nous de juger; mais nous constatons.

En effet, parmi la clientèle qui utilise les installations de la piscine du

Landeron, se trouvent des gens pour qui c'est une grosse baignoire publique où l'on peut se comporter à sa guise.

Certaines personnes se permettent de juger les actes, voire de narquer un personnel d'exploitation qui est en fait à leur service.

Assez!... Nous sommes las de ces critiques injustifiées; par contre, nous sommes là pour faire apprécier les avantages d'une piscine propre.

Direction de la Piscine du Landeron, Jacques FROCHAUX

JOURNÉES ACTIVES POUR LES JEUNES GRÂCE AU PASSEPORT VACANCES

Des vacances actives dans la région de Neuchâtel pour tous les jeunes de 7 à 16



ans: la formule a fait son chemin et son succès est assuré. Après deux jours de

mise en circulation, 120 « passeports vacances » ont été déjà délivrés, alors que 400 enfants et adolescents pourront en profiter. Les jeunes que ces activités intéressent ont donc grand avantage à se rendre à l'ADEN, où bulletin d'inscription, renseignements et programme leur seront délivrés.

Imaginé et créé en 1979 par la Jeune chambre économique, patronné par la FAN, le « passeport vacances » propose un choix de 65 activités. Il n'est pas uniquement destiné aux Neuchâtelois, tous

les jeunes de passage dans la ville peuvent en profiter aussi, bien entendu.

Valable pendant deux semaines, le passeport permet de se distraire ou de s'instruire de façon très agréable. Le choix des activités devrait revenir à l'enfant, car ses vacances sont bien à lui! Le but des initiateurs de cette formule ne doit donc pas être faussé par les parents qui trop souvent, hélas, tiennent à diriger leurs enfants jusque dans leurs loisirs.

Entre le 13 juillet et le 21 août, sur les deux semaines choisies, l'enfant ou l'adolescent en possession d'un « passeport vacances » pourra se déplacer gratuitement sur le réseau des TN. Cette facilité lui permettra de se rendre aux différents points de rendez-vous, lors des visites d'entreprises ou de musées ou d'aller, si bon lui semble, à la plage de Monruz ou de la Tène.

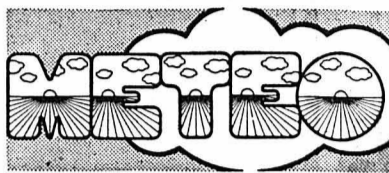
« passeport vacances » permettra de s'initier à certains sports, tels que la planche à voile, le cyclisme, l'aviation, l'aviron, la voile, le ski nautique, le golf et d'autres encore.

Les fanatiques de la mécanique choisiront les visites d'entreprises et de garages et peut-être iront-ils jusqu'au centre de pilotage de Lignières où un petit tour en bolide leur sera offert, comme accompagnant, cela va sans dire... L'énergie solaire est à la mode et son application de plus en plus courante. Des explications, grâce à des appareils en fonctionnement, renseigneront tous les curieux sur cette nouvelle source d'énergie.

Spectacle et musique

Un spectacle de prestidigitation occupera les esprits chercheurs bien au-delà de la représentation alors que les mélomanes pourront se familiariser avec la fabrication des violons et le fonctionnement de cet instrument-orchestre. L'orgue. Savoir créer et entretenir un aquarium, réussir le développement de photographies, apprendre à soigner un cheval, construire un petit train en bois, suivre la fabrication du pain, sont autant d'activités sympathiques que les possesseurs du « passeport vacances » pourront choisir parmi quantité d'autres.

A. T.



Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri : Zurich: serin, 19 degrés; Bâle-Mulhouse: serin, 20; Berne: serin, 19; Genève-Cointrin: peu nuageux, 19; Sion: peu nuageux, 21; Locarno-Monti: serin, 23; Saentis: serin, 5; Paris: nuageux, 18; Londres: nuageux, 21; Amsterdam: nuageux, 17; Francfort: nuageux, 20; Berlin: nuageux, 17; Copenhague: nuageux, 16; Oslo: couvert, 16; Stockholm: couvert, averse de pluie, 15; Helsinki: nuageux, 16; Munich: serin, 20; Innsbruck: serin, 22; Vienne: serin, 21; Prague: nuageux, 20; Varsovie: nuageux, 18; Moscou: nuageux, 23; Budapest: peu nuageux, 22; Belgrade: serin, 21; Istanbul: peu nuageux, 26; Athènes: serin, 32; Rome: serin, 25; Milan: serin, 25; Nice: nuageux, 22; Palma-de Majorque: serin, 27; Madrid: peu nuageux, 26; Lisbonne: nuageux, 24; Tunis: peu nuageux, 29; Tel-Aviv: serin, 34.

Prévisions pour toute la Suisse

Prévision jusqu'à jeudi soir :
Toute la Suisse :

Temps encore assez ensoleillé, puis augmentation des nuages à partir de l'ouest en cours de journée et suivie de pluies régionales, éventuellement de quelques orages aussi. Température voisine de 10 degrés à l'aube et de 24 degrés l'après-midi. En montagne vent modéré du sud-ouest et isotherme de 0 degré voisine de 4000 mètres.

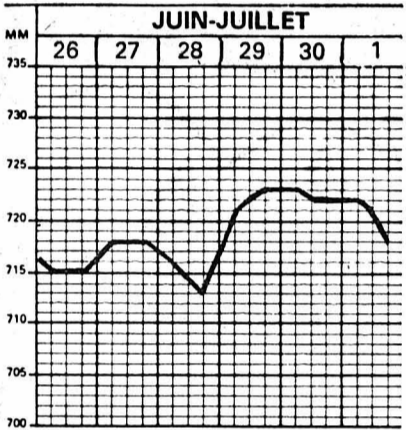
Evolution pour vendredi et samedi :

D'abord variable et quelques averses, puis à nouveau ensoleillé.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 1^{er} juillet 1981. Température: moyenne: 15,1; min.: 7,9; max.: 21,5. Baromètre: moyenne: 720,4. Vent dominant: direction: sud, sud-est; force: calme à faible; Etat du ciel: clair.

PRESSION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL



Niveau de lac le 1^{er} juillet 1981
429,33

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Place du port : Cirque Knie.
Cité universitaire : 17 h 15, conférence, « Préhistorie de la géométrie projective au XVII^e siècle » par M. Taton.
Bibliothèque de la ville : lecture publique (libre-service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Lundi fermé. Jeudi ouvert jusqu'à 21 h. Samedi de 9 h à 12 h.
EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire. Musée d'ethnographie. Exposition « Naître, vivre et mourir ».
Musée d'histoire naturelle.
Galerie Media : M. Bill, M. Bozen, F. Morellet, Z. Sykora, E. Park.
Galerie de l'Atelier : L'habitat multicoque de Grataloup.
Galerie Ditesheim : André Ramseyer, sculptures.
TOURISME : Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. - Studio : 15 h, 21 h, Le faiseur d'épouvantes, 16 ans.
Bio : 18 h 30, Frankenstein junior, 12 ans, 20 h 45, Taxi driver, 18 ans, 2^{ème} semaine.
Apollo : 15 h, 20 h 30, Une drôle de nana, 15 ans, 17 h 30, Des gens comme les autres, 12 ans, 2^{ème} semaine.
Palace : 15 h, 20 h 45, Les uns et les autres, 12 ans, 6^{ème} semaine, 18 h 30, Chair de feu, 20 ans.
Arcades : 15 h, 20 h 30, L'école est finie, 16 ans.
Rex : 20 h 45, Les 2 missionnaires, 12 ans.
CONCERT. - Jazzland : Liz McComb et Big Miller.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escalier, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h) Big Ben bar, Red club, Bavaria, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).
Parents informations : Tél. 25 56 46 le lundi de 20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h. Télébibli : Tél. 46 18 78.

SOS Futures mères (24 h sur 24 h) : Tél. 66 16 66.
Urgences : La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale : En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Soins à domicile : Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.
Pharmacie d'office : J.-C. Bornand, Saint-Maurice 2. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Bevaix - Boudry - La Côte. M^{me} S. Marx, Cortailod, tél. 42 16 44.

BEVAIX
Arts anciens : Le réalisme neuchâtelois en 1925 : Aimé, Aurèle, Charles et François Barraud.

COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h 30, La fureur du dragon (Bruce Lee).

CORCELETTES
Galerie de Corcelettes : Exposition S. Pellaton, aquarelles et gravures. W. Dougoud, grès et porcelaines.

HAUTERIVE
Galerie 2016 : Jochen Nieder-Schabbehard, sculptures (le soir également).

LE LANDERON
Galerie Eric Schneider : Annelies & Herbert Klopheus, photographies et dessins-écritures.

PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 45, Vacances meurtrières à Hong-Kong.

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- * jusqu'à fin septembre 1981 pour Fr. 35.-
- * jusqu'à fin décembre 1981 pour Fr. 66.50
- * MON ABONNEMENT EST RENOUEVABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Les anciens abonnements « cessés impayés » sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom : _____

Prénom : _____

No et rue : _____

No postal : _____ Localité : _____

Signature _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non-collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN FAN



fraîcheur MIGROS

fraîcheur proverbiale

MIGROS, votre boucher de confiance vous propose :

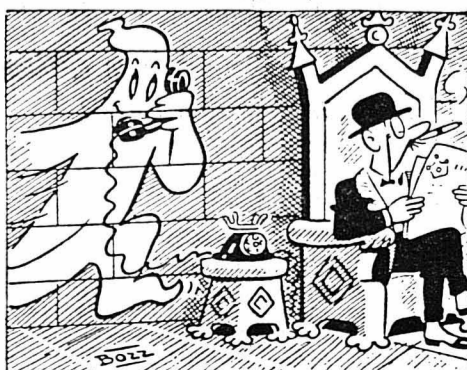
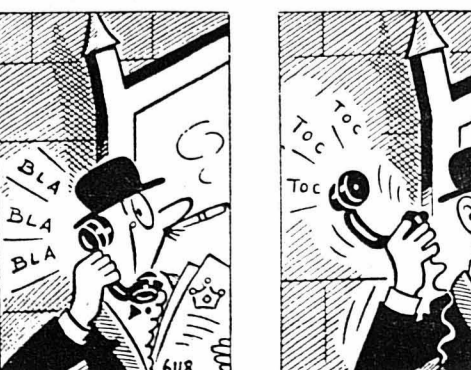
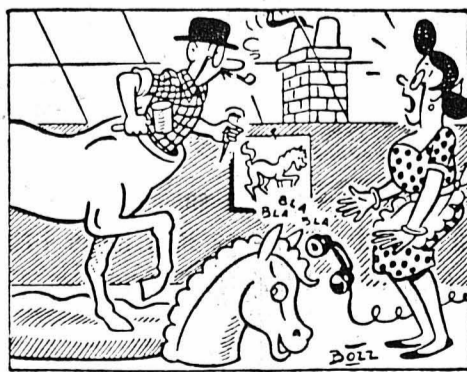
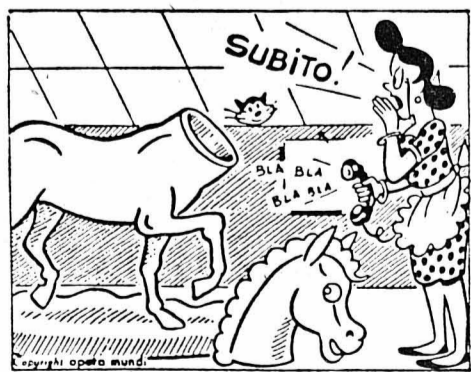
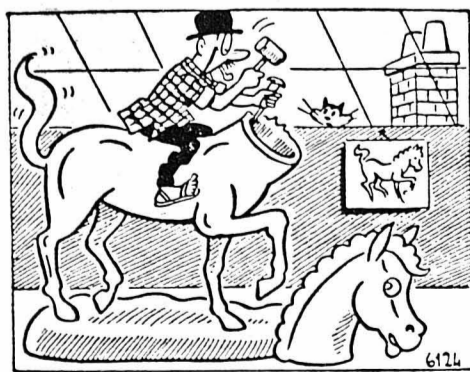
Ragoût de porc 100 g **120** (au lieu de 1.40)

Rôti de porc épaule **135** les 100 g (au lieu de 1.55)

Prix. Qualité. Choix. **MIGROS**

SUBITO

SUBITO



SEULEMENT 70 CENTIMES LE MOT!

petite annonce au tarif réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

valable dès le 2.7.81

Dorina 1 litre **4.65**

Stocki 3x3 portions 330 g **2.65**
Kartoffelstock Purée de patate
Purée de pommes de terre

BIG STALF lessive complète 30°-95° 5 kg **9.85**
Revitalisant 4 kg **4.95** (1 kg 1.24)
pour tremper, prélever et laver
Imbattable en prix et qualité!

économie garantie!

Maintenant, action d'essai
Fr. 3.90
~~4.80~~
dans votre droguerie!

Lotion pour linge fin avec revitalisant textile **K2r**

Pour les lavages à la main.

- tout à la fois détergent fin et revitalisant
- lave le linge fin en le ménageant et lui confère fraîcheur et moelleuse douceur
- sans phosphates
- examiné et approuvé par l'IRM

K2r

DENNER

RUPPNER BIER bière export d'Allemagne 1/2 litre **70**
-50 (+ dépôt -30)

Nescoré 2 cornets de remplissage 2 x 200 g **9.95**
emballage économique 2 x 200 g - 400 g

Farmer Tom's Rice PARBOILED USA VITAMIN RICE **1.70**
900 g ~~2.40~~
Hit DENNER
Verkocht nie, bleibt körnig
Ne collie jamais, reste granulose
Non scoupe mai, restit granulose
(100 g -19)

Super Walkman pour tous les fans de musique
QUASAR Discojet
HIFI-Appareil à cassettes stéréo. Avec écouteur stéréo, étui pour cassettes, sacoche
Dimensions seulement 13 x 9 x 3 cm
1 an de garantie
5 jours de droit de restitution
Seulement **179.-**
14100-10 DO-27/2.7.81

Slips pour messieurs 100% coton 3 couleurs 4 tailles **4.75**
2 pièces

Slips pour dames 100% coton 3 couleurs 3 tailles **3.90**
3 pièces

Pâté délicatesse en feuille d'aluminium **3.40**
pièce de 500 g surgelé
Offre spéciale
Seulement dans les DD's avec produits surgelés

Peut-on résoudre votre problème avec de l'argent — Oui? C'est parfait. Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de _____ **Mensualité désirée** _____
Fr. env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Rue/No domicile _____ NPA/Lieu _____
ici depuis _____ domicile précédent _____ né le _____
nationalité _____ profession _____ état civil _____
employeur _____ depuis? _____
salaire mensuel Fr. _____ revenu conjoint Fr. _____ loyer mensuel Fr. _____
nombre d'enfants mineurs _____ signature _____

Banque Rohner
1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN L'EXPRESS Tel (038) 25 65 01

MURENA.

LES DENTS DE LA ROUTE.

Enfin un vrai nouveau coupé sport. La Talbot Matra Murena.
Un sommet de la production de Talbot et Matra.
Moteur central de 1,6 ou 2,2 litres. Celui de 2,2 litres développe 118 CV. C'est ça, le mordant.
La beauté, vous la goûterez assis au volant.
Ou sur la route. En sentant la force irrésistible d'un vrai coupé sport. D'une voiture qu'on ne peut comparer à aucune autre.
Vivre autrement et conduire la Talbot Matra Murena. Seul. Ou à trois. La Murena est la seule voiture offrant trois sièges avant. Dès 19'950 francs.
6 ans garantie anticorrosion Talbot.

TALBOT MATRA MURENA

Fleurier : Claude Hotz, 19, rue de l'Industrie, 038/61 29 22 Le Landeron : Jean-Bernard Ritter, Garage, 038/51 23 24 Neuchâtel : M. & J.-J. Segesseemann & Cie, Garage du Littoral, 51, Pierre-à-Mazel, 038/25 99 91 Neuchâtel : A. Waldherr, 147, rue des Parcs, 038/24 19 55 Colombier : Garage J.-Cl. Geiser, 038/41 10 20 Cornaux : G. Storrer, 038/47 15 56 Couvet : P.-A. Geiser, Automobiles S.A., 038/63 18 15 Fontaines : E. Benoit, 038/53 16 13 Les Verrières : A. Haldi, 038/66 13 53 Peseux : Garage Mojon, 038/31 84 44

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Séance du Conseil général de Dombresson

De notre correspondante :

La fin de la semaine dernière a vu l'assemblée du Conseil général de Dombresson. L'ordre du jour consistait surtout en l'approbation de différents crédits, d'une motion du parti libéral et du rapport de la commission de déneigement. Les membres de la commission de déneigement se sont réunis à deux reprises, le 26 janvier et le 5 février 1981 en présence de la conseillère communale M^{me} Jacqueline Stucky. Après avoir longuement discuté ce sujet et abordé ses aspects pratiques, financiers, humains, la commission recommande d'en rester au statut actuel, et de réétudier à fond le problème lors du renouvellement de la convention de déneigement.

M. Tritten, président de commune, a ensuite informé le conseil de l'avenir du foyer. De 1956 à 1976, l'usage du foyer a constamment dimi-

nué. Depuis quatre ans, un regain d'intérêt pour ce bois se fait jour. Mais va-t-il s'affirmer? Le marché actuel montre que son utilisation augmente, et qu'il remplace peu à peu les bois exotiques importés d'Afrique. Le foyer est aussi utilisé comme bois de pâte et comme combustible. Or la forêt du Côté en est riche, mais il s'agit d'y construire un chemin forestier et deux layons de débarrage. Le devis total s'élève à 50.000 francs. Le montant à charge de la commune peut être entièrement supporté par la réserve forestière. Le crédit est accepté.

De même qu'est accepté le crédit pour l'amélioration de l'éclairage public en profitant des fouilles effectuées par l'ENSA dans le cadre des travaux de mise sous terre du réseau électrique. Seront ainsi équipées la rue du Faubourg, la Champéy (de l'immeuble de la gendarmerie au nouveau lotissement) et la Charrière côté ouest. Trois autres crédits furent acceptés : l'un de 28.662 fr. pour la réfection de l'habitation et de l'écurie de la métairie des Planches; un second de 155.000 fr. pour la rénovation intérieure et extérieure du collège de Dombresson, crédit duquel il y aura lieu de déduire toutes subventions qui pourraient intervenir. Quant au troisième crédit, il concerne l'amélioration du chemin "Sous le Mont", d'entente avec la commune de Villiers. Le montant à charge de Dombresson est de 87.000 francs.

négligeable. Il lui semble en effet préférable de poursuivre l'effort sur les avantages suivants offerts à la population : déneigement des trottoirs, amélioration de l'éclairage public, mise à disposition gratuite de divers locaux communaux aux sociétés ou groupement (hockey-club, football-club, sections SFG, etc.)

Pour le groupe socialiste, cet escompte de 2% avantage les taxations importantes, donc les contribuables aisés. En plus, un changement de la loi fiscale est à l'étude sur le plan cantonal, il convient d'en attendre les résultats. Après quelques délibérations, on passe au vote, et la motion est refusée par 21 non et 4 oui.

Aux "divers", remerciements de Saint-Martin pour le prêt des locaux. La commune demande à être reliée à Video 2000, à qui les PTT refusent toute concession tant que toutes les communes n'auront pas répondu.

Puis une sortie annuelle du Conseil général est proposée: pourquoi pas une joute de pétanque au début du mois de septembre? Affaire à suivre.

LA CÔTIÈRE

Au chœur mixte La Côtère-Engollon

Jeudi dernier, le chœur mixte La Côtère-Engollon s'est réuni pour la dernière fois avant ses vacances annuelles.

Un bilan succinct a été tiré de l'année qui vient de s'écouler. Rappelons qu'un nouveau directeur avait été engagé en la personne de M. Sunier, de Neuchâtel, qui s'est mis à la tâche avec entrain et dynamisme. La belle réussite de la soirée annuelle de mai dernier, ainsi que la participation active à la fête cantonale de chant à Chézard-Saint-Martin, sont le résultat des efforts conjugués de tous, du directeur aux choristes.

Avec M. Sunier, un nouveau départ sera pris le mercredi 21 octobre 1981. En effet, la première répétition de la saison à venir a été fixée à cette date. Toutes les personnes intéressées par le chant sont d'ores et déjà invitées et seront les bienvenues à ce rendez-vous.

UN ESCOMPTE FISCAL ?

Le parti libéral déposa ensuite une motion relative à la réintroduction d'un escompte de 2% sur l'impôt provisoire. Dans son étude, le Conseil communal répond par la négative bien qu'il se rende compte de la valeur symbolique d'un geste qui aurait une portée psychologique non

LES HAUTS-GENEVEYS

Au législatif

Voici la suite du compte rendu de la séance du législatif des Hauts-Geneveys, dont la première partie a paru dans notre édition d'hier.

ECONOMIE DE 50.000 FR.

Fin janvier, le Conseil général avait accordé au Conseil communal un crédit de 70.000 fr. pour refaire la conduite qui alimente en eau les immeubles situés aux "Quarrens" en se demandant tout de même s'il n'y aurait pas une solution moins coûteuse. M. Jean-Pierre Schwab interpelle l'exécutif à ce sujet : une solution plus simple a en effet été trouvée et une économie de 50.000 fr. réalisée. En fin de séance, Mme Bugnon, secrétaire de la commission scolaire, donne lecture du rapport de gestion que cette commission a adressée au département de l'instruction publique, rapport très complet. M. Jeannot complète l'information avec ce qui s'est passé après la clôture du rapport: Mme Pascale Wutrich, institutrice, a donné sa démission. Elle désire reprendre une classe à un ordre et pouvoir ainsi parfaire ses connaissances. La commission scolaire devra donc trouver une institutrice ou un instituteur pour le début de la nouvelle année scolaire.

La kermesse scolaire aura lieu à la station inférieure du téléski, samedi 4 juillet prochain. Il est possible que la montée et la pose du coq au clocher de la chapelle ait lieu ce même samedi. Pour terminer, M. J.P. Pieren, président du Conseil communal, annonce une prochaine séance en août. Financièrement, elle sera probablement douloureuse car il s'agit de prendre des mesures importantes et urgentes pour la station de pompage intercommunale au Pré-Royer.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, tél. 533030 ou 532172.
Permanence médicale: votre médecin habituel.

Soins à domicile: tél. 531531.
Aide familiale: tél. 531003.
Hôpital de Landeyeux: tél. 533444.
Ambulance: tél. 532133.
Société protectrice des animaux: tél. 533658.

DANSE. — Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier» tous les jours sauf mardi.

Musée régional: château de Valangin, ouvert de 10 à 12h et de 14 à 17h, sauf le vendredi après-midi et le lundi.
EXPOSITION. — Aux Ateliers sylvagnins: Blaise Rosset, sculpture et François Allemann, compositions de laine, mercredi et jeudi, samedi et dimanche de 14 à 18 heures.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz

M^{me} Christiane Givord
2207 COFFRANE

Tél.: 038 57 11 25
Télex: 35 395



Un moment saisissant de la rencontre Hôpital de Landeyeux - Pompiers de Cernier.

(Avipress P. Treuthardt)

Tournoi de l'ECA: égalité partout!

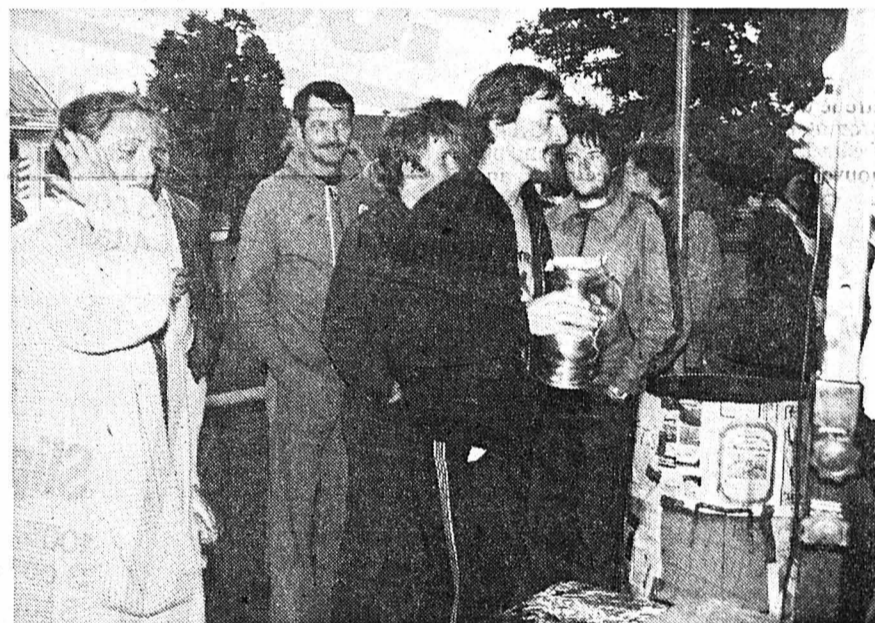
Grande affluence mardi en fin d'après-midi autour du terrain de football de l'ECA (Ecole cantonale d'agriculture) à Cernier: il s'agissait de ne pas rater la finale de ce tournoi de football à six qui tient la vedette du mois de juin au Val-de-Ruz. Il faisait heureusement très beau temps, malgré un petit vent frisquet, et les matches ont pu se dérouler dans d'excellentes conditions.

Une seule ombre au tableau: M. Francis Pelletier, animateur de la première heure de cette grande rencontre à fins d'entraide, frappé par le deuil, n'avait pu se joindre aux groupes de supporters installés en bord de pelouse. Les condoléances de toutes les équipes l'accompagnent. Les autorités communales étaient représentées par M. Devenoges, président du Conseil général, et l'Ecole d'agriculture, qui prête si gentiment le terrain, par M. Francis Matthey, directeur.

M. Maurice Perriard, médecin chef de l'hôpital de Landeyeux, a donné le coup d'envoi du premier match, une finale du groupe B, opposant Hôpital de Landeyeux à Pompiers de Cernier. Le ballon, offert par M. Piergiovanni, n'a pu trouver le chemin de la victoire pendant les deux fois 20 min de jeu dirigées par M. Gilbert Vocat, et c'est aux pénalties que la décision s'est tirée alors que le score stagnait à 2 à 2. C'est finalement Pompiers Cernier qui remporte cette finale du groupe B devant 2.Hôpital Landeyeux, 3.Contemporains 48, 4.Hockey Dombresson, 5.Centre pédagogique de Dombresson, 6.Apprentis FHF, 7.Contemporains 46 et 8.Ecole d'agriculture.

Puis ce fut la toute grande des finales, celle du groupe A disputée entre Peutz (Les Geneveys-sur-Coffrane) et FHF. Jean-Pierre Vuilleumier était l'arbitre, le ballon était offert par M. Jendly au nom d'ENSA, et le résultat fut le même que celui du premier match de la soirée: 2 à 2. Au pénalties, Peutz l'emporte, c'est la loi du sport, ce qui donne le classement final suivant: 1. Peutz 2. FHF 3. La Paix 4. T.A.S. 5. Profs Fontenelle 6. Hôtel Fontainemelon 7. Elèves Fontenelle. Pour 40 matches, 232 buts

ont été marqués, soit un peu moins de six buts par match. Spectaculaire, non, ce "petit" football! Celui-ci a en outre l'avantage de permettre une campagne d'appui bienvenue pour l'Hôpital de Landeyeux, qui cette année encore, si le trésor remplit ses promesses, recevra un lit électrique (valeur 4000 fr.). Parce que, outre le football, les spectateurs aiment boire un verre à la cantine, voire y souper. Pour la finale, l'Union instrumentale a égayé la soirée, ainsi que l'homme orchestre Patrice Lorimier. Ch.G.



Le capitaine de «Peutz» reçoit la coupe des vainqueurs.

(Avipress Schneider)

Journée médiévale à Valangin pour les scouts du canton

L'Association neuchâteloise des éleveurs suisses (ANES) a convié dernièrement les cheftaines et chefs du canton à une journée de rencontre et de détente. Cent cinq personnes se sont ainsi retrouvées à Valangin pour vivre un moment hors du temps et hors du commun: une journée médiévale. Après avoir été accueilli par le chef cantonal, M. Pierre Borer, et son équipe de la maîtrise cantonale, ceux-ci étant pour la circonstance le châtelain de Valangin et sa suite, le brave peuple, composé des cheftaines et chefs des groupes et troupes du canton, fut invité à parcourir sa demeure: le château.

N'ayant pas été retenu dans quelques oubliettes ou autres cachots, tout le monde se rendit ensuite dans le bourg. Là, chacun confectionna des habits de l'époque et participa à l'un des ateliers du Moyen âge. C'est ainsi que les scouts créèrent une ambiance bien particulière en pleine rue. En effet, ici on confectionnait des chandelles ou des parchemins ou on s'initiait à l'art du métal repoussé, tandis que là, les braves sujets préparaient pour le repas des gaufres au feu de bois. Toutes ces activités se déroulèrent en musique grâce aux troubadours qui créaient des instruments de musique ainsi que des mélodies.

Ensuite, une longue table fut dressée au milieu du bourg et tous les artisans

s'y retrouvèrent pour célébrer l'amitié de leurs différents comtés au cours d'un festin garni de moult jambonneaux. Le tout fut même arrosé en fin de repas par... une pluie battante!

Mais l'averse finit par battre en retraite et laissa place à des joutes médiévales. Autant spectaculaires que cocasses, les courses de chars et les courses équestres furent à peine disputées devant un public composé non seulement de scouts mais aussi d'habitants de Valangin: tous à leurs fenêtres, ils étaient aux premières loges!

Les damoiselles et seigneurs du fief scout se rassemblèrent finalement à l'église où un culte oecuménique fut célébré. Cette journée avait pour but de créer des contacts et d'offrir quelque chose de différent aux responsables des groupes éclairés et éclairés du canton qui, tout au long de l'année, ont le mérite de s'occuper chaque semaine de plus de 1000 enfants neuchâtelois. Cette journée fut une réussite tant par ses activités que par la nombreuse participation.

Et déjà chacun s'est donné rendez-vous l'année prochaine pour une telle fête ainsi que pour le camp qui réunira en septembre 1982 tous les scouts du canton. (H.-D.)

VIGNOBLE

Dix-sept jeunes sauveteurs à Cescole

(sp) Dans le cadre des activités à option (ACO), M.M.P.-A. Bolle, maître de mathématiques à Cescole et instructeur de la Société

suisse de sauvetage, et C.Meisterhans, maître de sports ont proposé la mise sur pied d'un cours de jeunes sauveteurs. Ce cours a débuté

le 5 février dernier et s'est terminé le 18 juin par l'examen. Il regroupait 18 élèves, placés sous la responsabilité de M^{me} Hon, maîtresse de sports et de M.P.-A. Bolle. Ces enfants ont suivi une formation de 32 heures et ont préparé les huit branches d'examen, à savoir: la nage d'endurance (300m en moins de 10 minutes), la nage habillée, les plongées (3 types différents), la nage de transport, les nages de sauvetage (3 nages différentes), les plongées, la réanimation et l'installation d'une victime, et enfin des questions de théorie. Les cours se sont donnés à Boudry, au bassin de Vauvillers; c'est au cours de l'après-midi du 18 juin, que M. Raymond Jeannot, expert de la Société suisse de sauvetage, a fait passer les examens, et le 25 juin, M. Bernard Grandjean, directeur de Cescole a pu féliciter les 17 lauréats dont voici les noms: Sandrine Jeanmairet, et Jacqueline Singer, Daniel Beyerle, Blaise Bovay, François Egli, Gilles Favarger, Maurice Hamel, Stéphane Hermann, Bernhard Kalbermatten, Beat Kienle, Didier Körossy, René Meier, Stéphane Niklaus, Christophe Perrinquet, Thorsten Roer, Alain Trautner et Philippe Vuillomenet

Auvernier: G. Reinhardt et F. Simonin aux galeries Numaga

(c) Depuis quelques jours déjà les galeries Numaga proposent aux visiteurs des œuvres de deux artistes suisses. Aux cimaises de Numaga 1 sont accrochées des lithographies de Gilbert Reinhardt. Pour les 20 ans de lithographie de cet ancien élève de l'Ecole des beaux-arts de Lausanne, l'exposition présente un large éventail allant de ses premières œuvres à ses dernières créations. Accrochées, les œuvres de Reinhardt forcent le visiteur à l'arrêt et à la réflexion.

Si les toiles de Francine Simonin présentées à Numaga 2 sont récentes, ce n'est pas la première fois que cette galerie accueille des œuvres de cette artiste qui vit actuellement au Canada où elle est professeur d'arts plastiques à l'Université du Québec. Au cours des trois précédentes expositions consacrées à cette artiste, les fidèles visiteurs des galeries Numaga ont déjà pu apprécier son talent. Par opposition aux lithographies en noir et blanc de Reinhardt, ici, ce sont des compositions très colorées qui sont offertes à l'œil du visiteur. Alliant les techniques de l'encre et de la craie, l'artiste par des traits très légers exprime le cheminement de sa réflexion intérieure

ACTUALITÉS COMMERCIALES AU Val-de-Ruz

CENTRE AUTOMOBILE Boudevilliers

OCCASIONS

Alfaud TI	1979 40.000 km	MERCEDES 280 CE	1973 95.000 km
Aiffaud TI	1977 révisée	MERCEDES 280 SE	1975 86.000 km
Audi 100 S6	1979 43.000 km	MERCEDES 230	1974 révisée
CITROËN		MERCEDES 280 SE	1971 90.000 km
GS Spécial	1977 55.000 km	MERCEDES 280 SE	1979 52.000 km
GS Spécial	1977 47.000 km	FORD Taurus 1600	1978 59.000 km
CX 2400 Super	1979 54.000 km	FORD Mustang	1975 70.000 km
CX 2400 Super	1978 67.000 km	FORD MUSTANG II	1976 59.000 km
CX 2400 Super	1977 53.000 km	FORD Capri II 1300	1974 85.000 km
CX 2400 Pallas	1977 68.000 km	FIAT 128	
CX 2400 Pallas inj.		coupe 1100	1977 27.000 km
C matic	1979 45.000 km	FIAT MIRAFIORI	
CITROËN CX		131 1600	1978 50.000 km
2400 Sup.	1978 17.000 km	JAGUAR XJS coupé	1975
CITROËN CX GTI	1978 50.000 km	LANCIA Gamma	1979 21.000 km
CITROËN CX		PORSCHE 911	1968 révisée
2000 Sup.	1978 17.000 km	PORSCHE 924	1979 49.000 km
CITROËN VISA Sup.	1979 40.000 km	OPEL Manta 16S	1977 52.000 km
CITROËN MEHARI	1979 27.000 km	OPEL Manta 19 SR	1973
CITROËN MEHARI	1972 59.000 km	OPEL Ascona	1979 60.000 km
GSA Pallas	1980 7.000 km	OPEL Manta aut	1979 34.000 km
VISA Super	1979 30.000 km	OPEL Manta 5 TS	1980 30.000 km
DIANE 6	1975 50.000 km	RENAULT 5 L	1974 50.000 km
BMW 3.0 aut	1976 52.000 km	RENAULT 5 L	1978 22.000 km
BMW 2800	1972 révisée	SIMCA 1000	1975 85.000 km
BMW 520 aut.	1975 85.000 km	VOLVO 244 L	
BMW 733	1979 25.000 km	UTILITAIRES	
BMW 3.0 S Coupé	1972 59.000 km	CITROËN HI ACE	1975 79.000 km
BMW Touring	1973	C matic	
BMW 2002 Turbo	1975 révisée	CX 2400 break	1979 79.000 km
BMW 518	1976 90.000 km	C matic	1978 57.000 km
BMW 525	1975 89.000 km	CX 2400 break	1979 37.000 km
CHEVROLET Malibu		GS break	1979 42.000 km
classic coupé	1979 40.000 km	GS break	1979 55.000 km
VW Polo	1978 59.000 km	TOYOTA HI ACE	1975 79.000 km
VW Scirocco GTI	1978 59.000 km	BEDFORD Pick up	1976 révisé
VWK 70	1974 67.000 km	VOLVO 145	
		break aut.	1973

EXPERTISÉES

Willy Christinat
(038) 36 14 37

MOCO SA MEUBLES EN GROS

La seule maison de meubles qui vend tout au prix de gros.
10.000 m2 D'EXPOSITION et STOCK
Ouverture: lundi, de 14 h à 18 h 30.
Du mardi au vendredi, de 9 h à 12 heures et de 14 h à 18 h 30.
Samedi, de 9 h à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.
Parking à disposition Tél. (038) 53 32 22
FACILITÉS DE PAIEMENT 2053 CERNIER
Livraison à domicile Service après-vente
Dès la réservation garanti sans changement de prix pendant une année.

Radio TV Gaffner Location Vente

2208 Les Hauts-Geneveys Tél. (038) 53 14 30
2053 Cernier Tél. (038) 53 35 16

Location et installation de sonorisations (restaurants, halles de gymnastique, plein air, etc.) Devis sans engagement.

- Installations
- Réparations
- Antennes collectives

CETTE RUBRIQUE PARAÎT RÉGULIÈREMENT POUR TOUT RENSEIGNEMENT:

annonces Suisses Schweizer Annoncen
assa Lecteurs, annonceurs, éditeurs... tous solidaires via Assa.

Asso Annonces Suisses SA 2, Faubourg du Loc
2001 Neuchâtel Tél. 038-24 40 00, Télex 35 372

L'homme dans le temps
Ces départs

De quoi nous entretiendrons-nous, en ce début de juillet, sinon de vacances! On les devine partout présentes... et pressantes aussi; elles sont dans l'air, dans les conversations de chacun, les questions fusent et rebondissent comme des halles légères. Quand partez-vous? Où allez-vous? Nous cette année, etc... etc... La hâte gagne les uns et les autres et on «fourre» dans les valises, d'abord ce que l'on n'emploiera jamais, et puis tout le reste! Il manque de la place, du temps, du calme surtout! On s'énervé, on tempête, les enfants se bousculent en criant leur joie et leur impatience, et les parents harassés se demandent dans quel état ils vont pouvoir partir.

Mais voilà! Si la jolie robe ou le pull seyant ne manqueront pas de faire leur effet, est-ce que vous qui les portez, vous sentez-vous vraiment déchargée, libérée, prête à recevoir tout ce qu'un dépaysement peut vous offrir, Madame? S'il est agréable de se mettre en vacances extérieurement, il est bien plus important encore de couper le fil couissant nos journées et nos préoccupations habituelles! Faire vraiment «vacances» pour soi et les siens est un art; il faut s'y préparer aussi soigneusement que nous étudions un itinéraire, des haltes ou un séjour. Et les habitudes sont des compagnies tellement fidèles et des vêtements si bien à nos mesures, qu'on ne peut sans sérieux effort s'en débarrasser ou tout au moins les modifier.

Partir et puis «manger» des kilomètres, c'est sans doute fuir le quotidien, l'habituel; c'est aussi une façon de vivre des vacances! Voir défiler tant de paysages, de régions différentes qu'on ne sait plus en mémoriser les caractéristiques et les couleurs, c'est avoir vu beaucoup de pays, en effet! Mais quel vous restera-t-il de cette fuite éperdue? Aurez-vous eu la joie, un instant, quelques heures, de vous sentir solidaires, accueillis par la contrée que vous visitez? Vous sentirez-vous proches des gens du terroir, de leurs coutumes? Aurez-vous pu vivre vraiment «autre chose» sous d'autres cieux? La valeur des vacances, comme celle de la vie, est faite de partages; et les inoubliables souvenirs sont ceux que nous pouvons bâtir avec des impressions et des expériences échangées.

Le nouveau président du législatif de Fleurier

Comme nous l'avons brièvement annoncé dans notre édition de mercredi, M. Roland Leuba a été nommé président du Conseil communal de Fleurier — où il succède à M. Michel Niederhauser — pour l'année législative 1981-1982.

Originaire de Buttes, M. Roland Leuba est inscrit au parti socialiste. Il est âgé de 54 ans et père de quatre enfants tous majeurs. Il avait travaillé comme électricien aux services industriels de Fleurier et est actuellement conseiller technique d'une entreprise du canton de Thurgovie.

C'est la première fois, depuis de nombreuses années qu'un socialiste accède à cette présidence; un tournant avait déjà été institué avant la deuxième guerre mondiale mais cela n'avait pas duré longtemps.

Cette nomination intervient à la suite d'une proposition du groupe socialiste qui avait été acceptée par le Conseil général l'année dernière selon laquelle la présidence de l'exécutif changerait désormais toutes les années.

Fidélité

(c) Il y a eu 25 ans, hier 1^{er} juillet, que M. Gilbert Clerc est concierge des collèges professionnel et préprofessionnel à Fleurier. La commune lui a marqué sa reconnaissance par un cadeau.

M. Leuba est chef de la section des œuvres sociales et des domaines et bâtiments. Lors des dernières élections communales c'est lui qui avait recolté le plus grand nombre de suffrages de tous les candidats. G.D.

Prochain camp des Creuses

(c) Comme chaque année, l'Armée du Salut organisera, du 13 au 22 juillet prochain, le camp des Creuses. Il aura lieu par n'importe quel temps et chaque enfant de cinq à 12 ans y sera cordialement accueilli, tout un programme ayant été préparé à cette occasion.

Nomination

(sp) M. Roland Leuba, conseiller communal à Fleurier, a été nommé représentant de l'Etat au conseil d'administration de «Gaz neuchâtelois SA» et au conseil d'administration de la société anonyme des Forces motrices neuchâteloises.

Dimanche récréatif pour les enfants de la paroisse

(sp) Ce dernier dimanche de juin, un culte des familles a été célébré au temple à l'intention des parents et des enfants de la paroisse réformée. Puis, à l'issue de l'office, une journée récréative a été organisée pour les participants au culte de l'enfance; un pique-nique, initialement prévu en plein air, s'est déroulé à l'intérieur en raison du temps incertain. Toutefois, un parcours-concours a pu avoir lieu, par équipes, dans les environs sud du village. Enfin, un dessin animé de la série Tom et Jerry a été projeté en guise de conclusion à cette journée animée par les monitrices de l'école du dimanche.

Forte gelée sur les hauteurs

De notre correspondant: Hier matin, premier jour de juillet, le soleil était revenu avec le ciel bleu. Cependant, sur les hauteurs, on a constaté une forte gelée blanche. Le jour précédent, la température était du reste déjà fraîche. A la Planée-de-Vent, au-dessus des Verrières, une couche de glace de 3 cm d'épaisseur recouvrait le bassin de la fontaine et l'agriculteur de là-haut nous a dit que mercredi matin chacune de ses vaches lui avait donné 2 l de lait de moins que le jour précédent. A cause du froid! On a déjà enregistré, il y a quelques semaines, des gelées blanches. Elles avaient alors fait des dégâts aux cultures, haricots, pommes de terre, ce qui ne semble pas être le cas hier. Hier encore, la vallée de La Brévine était complètement blanche en raison du gel. On dit qu'après «La gelée, la lavée», espérons que ce ne soit pas le cas pour le prochain week-end.

Conclusion féministe du 7^{me} mois théâtral des Mascaron

De l'un de nos correspondants: Ouvert le 27 mai par «Bouvard et Péculuchet», une pièce adaptée de l'œuvre de Gustave Flaubert et jouée par le théâtre du Levant, de Lausanne, le 7^{me} mois théâtral des Mascaron, organisé par le Centre culturel du Val-de-Travers, s'est achevé samedi avec la représentation de «La Colonie», de Marivaux, interprétée par les élèves des cours de théâtre avancé (François Flühhmann) et de régie (Ernest Grize), dispensés par le Centre culturel neuchâtelois.

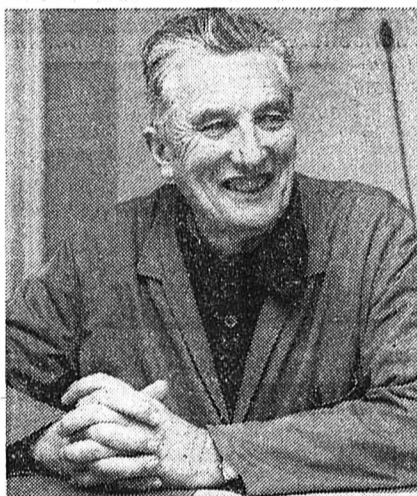
long de l'année. Nous aurons l'occasion de reparler de ce changement... s'il a vraiment lieu, vu le succès de l'édition 1981! En effet, durant tout ce mois de juin, le besoin du public valloisier d'assister à de bons spectacles théâtraux a été particulièrement manifeste. Pour la plupart des neuf rendez-vous de ce petit festival régional, la fréquentation moyenne a été fort honnête, voire excellente dans certains cas, notamment pour le «one-man-show» de René Quellet, «Max», qui a réuni à lui seul trois fois plus de spectateurs que le Théâtre populaire romand avec «Princesse Brambilla». Décidément — et on a pu le constater une fois de plus le 11 juin dernier —, le TPR n'a pas la cote d'amour au Val-de-Travers... Pourquoi? Il faudrait tenter, un jour, d'en chercher les raisons profondes.

Quant aux autres spectacles, très différents les uns des autres par leur contenu comme par leur contenu («Bouvard et Péculuchet»; «Sortilège»; «Sixtus»; «L'amour médecin»; «Mime de rien» et «La Colonie»), ils ont tous «accroché» tout ou partie du public — malheureusement encore et toujours trop peu diversifié dans sa composition socio-culturelle — par l'intérêt du thème traité, par la qualité des comédiens, par l'originalité

de la démarche scénographique ou par tout autre élément constitutif de valeur. Quoi qu'il en soit, il faut savoir gré au Groupe théâtral des Mascaron et au Centre culturel du Val-de-Travers, appuyés en l'espèce par la Société d'émulation et le service culturel Migros, d'avoir réédité ce «mois» voué au théâtre, aux marionnettes et au mime. Car, sans vie artistique et culturelle, une région est amputée d'une partie essentielle de son âme, donc d'elle-même.

Les autorités de Saint-Sulpice ont pris congé de l'administrateur

Lundi soir, les autorités communales de Saint-Sulpice ont pris officiellement



M. Jornod. (ARC)

congé de leur administrateur M. Richard Jornod qui a donné sa démission pour le 30 juin écoulé.

A l'occasion d'une sympathique rencontre au buffet de la Gare, M^{lle} Louise Roth, présidente du Conseil communal et M. Charles Tschaepptaet, président du Conseil général, ont exprimé des remerciements à M. Jornod pour la façon exemplaire avec laquelle il a accompli son travail, remerciements qui ont aussi été adressés à M^{lle} Jornod, collaboratrice fidèle et dévouée de son mari. L'un et l'autre ont sans cesse travaillé pour le bien de la communauté et du village de Saint-Sulpice.

Rappelons que M. Jornod a été pendant 35 ans administrateur à Saint-Sulpice et que c'est ainsi un long bail qui prend fin. Pour remplacer M. Jornod, le Conseil communal a nommé, chacune à mi-temps, M^{lle} José Camozzi et Claudia Camozzi, deux belles-sœurs, la première étant domiciliée à Saint-Sulpice et la seconde à Couvet. G.D.

Couvet: état civil de juin

Naissances: 11. Procureur Fabrice Vincent, fils de Pierre Henri et de Elisabeth Anne-Marie née Galley, domiciliés à Fleurier (maternité de Couvet); 18. Pinto Nicolas José, fils de Antonio José et de Angela Claudia née Chiello, domiciliés à Couvet (maternité de Couvet); 19. Zumbach Marie, fille de Jean Paul Lucien et de Gisèle Pierrette née Garin, domiciliés à Fleurier (maternité de Couvet); 25. Cimello Michele Giuseppe, fils de Antonio et de Henriette née Crénet, domiciliés à Fleurier (maternité de Couvet); 26. Licata Florence, fille de Angelo et de Christiane Irène née Bender, domiciliés à Fleurier (maternité de Couvet); 27. Bargo Michel, fils de José Maria et de Maria de Fatima née Dos Santos, domiciliés à Fleurier (maternité de Couvet).

Publications de mariage: trois. Mariage: 12. Carsana Roberto, Italien, avec Michaud Marie Dominique, Française, domiciliés à Saint-Aubin (Neuchâtel). Décès: 5. Otz-Perrinjacquet Germaine Alice née le 20 avril 1895, domiciliée à Couvet; 5. Leuba Georges Albert né le 9 décembre 1912, domicilié à Couvet; 8. Simonin Georges Henri né le 4 février 1930, domicilié à Couvet; 13. Baetscher Robert né le 7 septembre 1914, domicilié à Travers; 14. Buehler Alfred né le 23 décembre 1890, domicilié à Couvet; 17. Lamia-Botel Yvonne Madeleine née le 27 mai 1920, domiciliée à Couvet; 27. Matthey-Prévoit Hedwige Marie née le 16 janvier 1898, domiciliée à Couvet.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: relâche. Fleurier, l'Alambic, bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures. Môtiers, musée Rousseau ouvert. Môtiers, musée d'histoire ouvert.

Les Verrières bureau de renseignements: banque cantonale. Service du feu pour tout le Vallon tél. 118. Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23 ou tél. 61 10 21.

Couvet, bar-dancing du Pont ouvert. Médecin, dentiste et pharmacien: habituel. Hôpital et maternité de Couvet tél. 63 25 25. Hôpital de Fleurier tél. 61 10 81. Ambulance tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28. Sage-femme tél. 63 17 27. Infirmière-visiteuse tél. 61 38 48.

Matériel des samaritains en prêt: Fleurier tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50. Couvet tél. 63 24 46. Service d'aide familiale tél. 61 16 72. SOS alcoolisme tél. 33 18 90 ou tél. 65 12 42. Fleurier gare RVT, informations tél. 61 10 78.

Rédaction FAN du Val-de-Travers M. Georges Droz 11, avenue de la Gare 2114 FLEURIER Tél.: 038 61 18 76 Télex: 35 280

NOTRE FEUILLETON Catherine et le capitaine par Alex Stuart LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

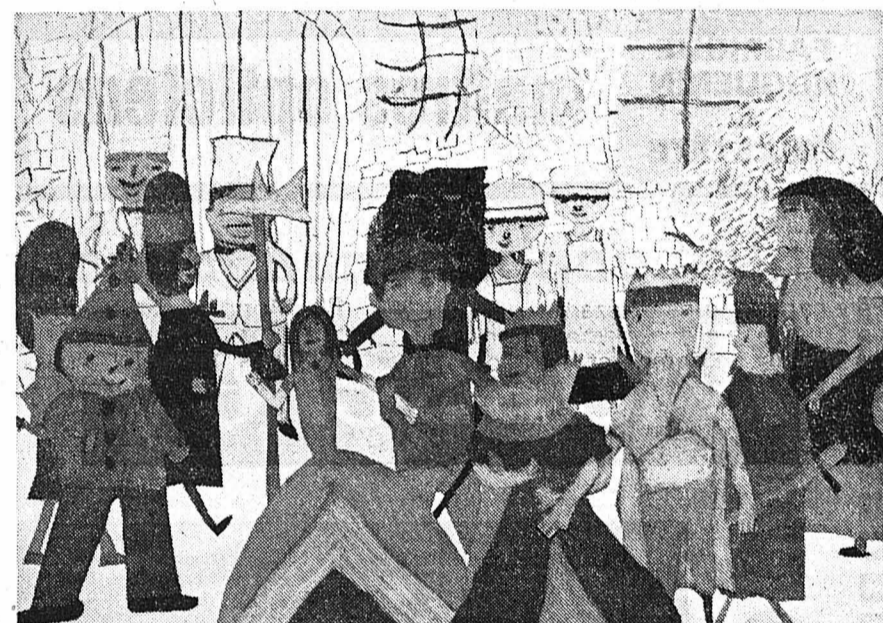
Catherine reconnut de nombreux passagers et échangea des sourires, mais nulle part elle ne vit Léonie. — Nous avons le temps de boire un verre, dit Blake en la conduisant à une table sur une terrasse regardant l'Océan. Ils commandèrent des boissons qui les désaltèrent. Blake se montra un hôte attentif et courtois. Il parla de Ceylan, des mœurs et des coutumes de son peuple, de la beauté de la colline dominant Colombo et de la vie des planteurs de thé qui y avaient leur foyer. Tout cela demeura impersonnel, comme s'il était résolu à ne pas permettre à leur conversation de passer du général au particulier. Désespérée, elle tenta une explication au sujet du photographe. Blake lui offrit une cigarette, approcha son briquet et examina Catherine avec des yeux scrutateurs. Elle se mit à bégayer. Soudain, il se pencha et emprisonna la petite main entre les siennes. — Catherine, dit-il, et la soudaine chaleur de son ton fit

battre le cœur de la jeune fille. C'était la première fois qu'il l'appelait par son prénom. Je suis un homme difficile et rustre. Ce reporter m'a rappelé quelque chose que j'essaie d'oublier. Vous savez quoi. Je... (il lâcha la main), je n'ai jamais eu beaucoup de contacts avec des femmes. Quand j'étais très jeune, je suis tombé amoureux. Elle m'a dédaigné. Depuis, je n'ai jamais plus éprouvé de sentiments sérieux et, honnêtement, je dois avouer que je ne l'ai pas regretté. Je suis un marin et j'aime mon métier. Je ne vais pas prétendre que les femmes ne jouent aucun rôle dans ma vie, parce que cela suggérerait que je suis un saint ou un misogyne, ce qui est loin d'être le cas. Simplement, j'ai l'habitude de manier des hommes. Je vous ai blessée, n'est-ce pas? — Oui. — J'aimais énormément Hugh. — Je sais. L'espoir jaillit, éclairant le visage de Catherine, il allait certainement lui dire qu'il s'était trompé. — J'ai beaucoup pensé à lui récemment, et à vous. Spécialement à vous, Catherine. Je pensais que le sujet pouvait être clos, que nous pourrions l'oublier. Mais, en ce qui me concerne, je ne puis pas. Vous me troublez terriblement, Catherine. J'aimerais établir nos relations sur une base normale, être libéré du passé, avoir de l'affection pour vous, vous respecter, mais... A nouveau, il hésita et Catherine demanda: — Que voulez-vous dire exactement? Expliquez-vous. Elle vit une ombre traverser le mâle visage et sa gorge se serra. — Ce n'est ni l'endroit, ni l'heure de parler de nous, voici vos amis.

En suivant la direction de son regard, elle vit Léonie et Tony qui venaient d'entrer. Il se leva. — Voulez-vous me retrouver ici à cinq heures, ce soir? Je vous prendrai en taxi et nous irons dans les collines où nous pourrions parler sans tous ces gens autour de nous. Nous dînerons ensuite. — Merci, dit-elle d'une petite voix. — Ce brusque changement d'attitude l'étonnait. Il était redevenu le capitaine, distant et irréprochable. Quelques instants auparavant, quand il lui avait pris la main, il l'avait profondément émue et d'une étrange manière apaisée ses craintes. Maintenant, elles revenaient en force la torturer. Désespérément et sans honte, elle souhaita qu'ils fussent seuls et en levant les yeux vers lui, elle fut surprise de lire un désir semblable dans son regard. Pourtant, il se borna à dire: — Désolé de vous quitter, mais je suis retenu à déjeuner, moi aussi. A cinq heures? D'accord? — Oui, merci. Ils se séparèrent et Catherine s'en fut rejoindre ses amis. Du coin de l'œil, elle vit Blake s'approcher d'une table où avaient pris place un homme d'âge mûr et deux femmes dont l'une, Catherine le remarqua avec un serrement de cœur, était à peine plus âgée qu'elle et extrêmement belle. Léonie et Tony l'entourèrent chaleureusement. — Nous sommes fatigués de nous promener, nous pensons aller nous baigner après le repas, expliqua Léonie, venez-vous avec nous? — Je n'ai pas de costume, dit Catherine. Peu importe, je viens de m'en offrir un neuf, je vous le prêterai. J'ai l'ancien dans mon sac.

Ils mangèrent dans une grande salle à air conditionné, mais ensuite, tout ce dont Catherine se rappela, ce fut le visage de la femme à la table de Robert Blake. Plus tard, alors qu'elle prenait un bain de soleil au bord de la piscine, Léonie la regarda avec un sourire affectueux et légèrement moqueur. — Ainsi, vous dînez avec le capitaine, chérie? J'en suis ravie, mais je persiste à penser que Tony vous conviendrait mieux. — Je ne suis pas amoureuse de Tony, dit Catherine en rougissant. — L'êtes-vous du capitaine? Catherine baissa les yeux, évitant le regard de son amie. — Non, bien sûr que non, Léonie. La main du médecin trouva la sienne et lui donna une pression d'encouragement. — Voilà qui me soulage, dit-elle. Il est terriblement séduisant, mais... ne lui permettez pas de vous tourmenter à propos de ce qui a pu arriver entre Hugh Kistler et vous. Catherine la dévisagea avec de grands yeux, mais Léonie lui saisit le bras. — Chut! voici Tony. Ne le faites pas souffrir, il est très amoureux de vous. Tony s'approcha, en maillot de bain, portant chaussettes et sandales afin de dissimuler aux regards son pied artificiel. Ses cheveux étaient humides et luisants. Il venait de se baigner. — Que c'est agréable! dit-il en tendant la main vers sa serviette-éponge et en s'installant près d'elles. A suivre

Buttes: inauguration d'une belle exposition



Une belle exposition à Buttes. (Avipress P. Treuthardt)

De notre correspondant: Pour marquer la fin, si ce n'est officielle mais quand même virtuelle de l'année scolaire, une exposition a été inaugurée hier après-midi à Buttes. Elle groupe les travaux des élèves du jardin d'enfants dirigé par M^{lle} Madeleine Moro et des élèves des classes primaires de MM. Jean Fluckiger et Paul-Jacques Mairy, enseignants.

Ouverte encore aujourd'hui seulement, cette exposition mérite d'être largement visitée car on verra que Buttes est aussi une pépinière de gens pour qui, à titre de passe-temps surtout, se consacrer à l'art dans la mesure de ses possibilités n'est pas un vain mot. G. D.

Naissances

Monsieur et Madame Cesare LOCATELLI-SCHALLER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Christian le 1^{er} juillet 1981 Maternité de Couvet Nouvelle Censière 3 2108 Couvet 11803-77

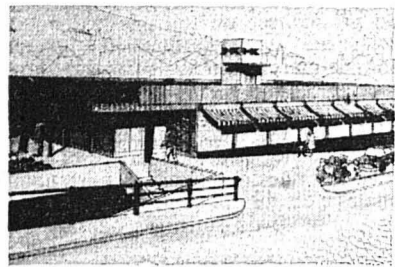
UNE RUE
PLEINE
D'AVENIR

LES PORTES * ROUGES

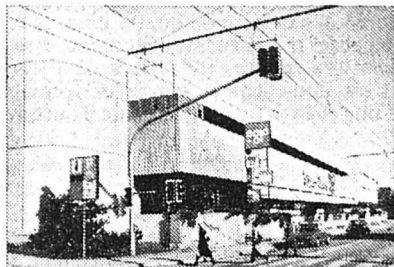
CHOIX
DYNAMISME
QUALITÉ

Conception: Publicité FAN-L'EXPRESS

Arrêt



**Quincaillerie
HAEFELIGER & KAESER**



**Super-Centre
COOP**



**Pharmacie
ÉTIENNE**



**Garage
MARCEL FACCHINETTI**



**Tapis
MASSEREY**



**Boutique
KIKO**



La maison RENÉ TANNER est toujours à votre service pour la vente et la réparation d'appareils ménagers. (Photo P. Treuthardt, Neuchâtel)

Tanner...

Un nom évocateur
D'appareils ménagers,
De frigos et de machines à laver,
De batterie de cuisine
De couverts et d'ustensiles...
Un très grand secteur.

Mais oui, René Tanner,
C'est celui qui conseille,
Celui qui répare
Et celui qui renouvelle,
C'est aussi celui qui va chez vous
Et qui se déplace partout
Lui-même, il choisit sa marchandise.

La contrôle et en fait la mise en service.
Depuis plus de trente ans
Sa devise n'a pas évolué.
Il répond toujours présent.
Son seul but étant votre satisfaction.

cm

FANTASTIQUE !

ROBES COTON 35.—
2 ROBES POUR 60.—

Importation directe.

SHOP-IMPORT

Portes-Rouges 149 Neuchâtel Tél. 24 30 65

14354-99

Regarde-moi.
Conduis-moi.
Aime-moi:

Fr. 8'790.-

FIAT

GARAGE M. FACCHINETTI

PORTES-ROUGES 1-3 NEUCHÂTEL

TEL. 038 24 2133

14310-99

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722

FABRIQUE HUGUENIN & FOLLETÈTE

maîtres opticiens

14370-99

**Réparations
de machines
à laver**

33 ans d'expérience

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée.

René TANNER
Neuchâtel

Portes-Rouges 149
Téléphone (038) 25 51 31.

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

26646-99

KIKO
Boutique

N. Mezzina

PRIX CHOC !

ROBES - JUPES - ENSEMBLES -
CHEMISIERS T-SHIRTS - etc.

NEUCHÂTEL - Portes-Rouges 143 - Tél. 25 70 65

14353-99

Masserey **SOLDES**

SOLDES

SOLDES

à l'emporter ou livrés gratuitement

- Exceptionnel, un tapis de fond bouclé nylon, dos mousse compacte, pour chambre à coucher, chambre d'enfants, chambre d'amis, le m² et plus de 70 rouleaux en magasin, devant vous, pour faciliter votre choix. Fortes réductions sur les fins de rouleaux. Fr. 19.—
- Plus de 1000 coupons de Fr. 5.— à Fr. 200.—
- 250 tapis de milieu, laine et synthétique 200 x 300 cm et 250 x 350 cm, à partir de Fr. 230.—
- 100 tours de lit les 3 pièces dès Fr. 135.—
- Plastique relief, aux dessins merveilleux, le m² Fr. 16.—
- Trimural, spécial pour parois, le m² Fr. 16.50
- Ensembles de bain, les 3 pièces dès Fr. 39.—
- Tapis d'Orient, 200 x 300 cm, dès Fr. 985.—
- Tapis tissés main 200 x 300 cm, dès Fr. 695.—
- Tapis Berbère, 200 x 300 cm, dès Fr. 1290.—

Soldes aux magasins Masserey
Gros rabais

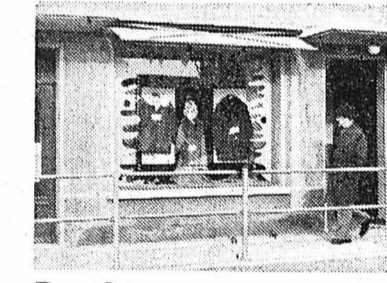
PORTES-ROUGES 131-133
Vente autorisée du 1^{er} juillet au 21 juillet 1981

Tapis d'Orient
une agréable surprise vous attend à notre rayon au 1^{er} étage

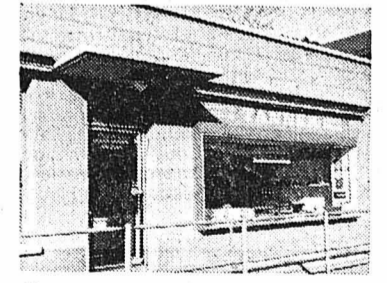
14355-99



CLAIRVUE



**Boutique
SHOP-IMPORT**



**Appareils ménagers
TANNER**

Arrêt



**Marché
MIGROS**



**Bijouterie
C. VUILLE**

Soldes SUPER Soldes

Autorisation officielle du 1er au 21 juillet

A nos rayons TEXTILE - MÉNAGE - HI-FI AMEUBLEMENT DO IT YOURSELF... des soldes fracassants vous sont proposés !

Venez nous rendre visite, afin de réaliser de bonnes affaires à prix

soldes super

Super-Centre Portes-Rouges

30% P GRATUIT

14311-99

LE LOCLE

Cérémonie de fin d'année au Technicum

De notre correspondant :
Même si le dynamisme dont il fait preuve lui donne un air d'éternelle jeunesse, le Technicum du Locle est une très vieille institution. Hier, en fin d'après-midi, au Casino-Théâtre, c'est en effet pour la 118^{ème} fois que les nouveaux diplômés de cette école étaient fêtés. Ce fut l'occasion d'une cérémonie brève, mais intéressante présidée par M. Pierre Steinmann, directeur général.

Il appartenait cette année à M. Luc Tissot, industriel, de prononcer l'allocution officielle. Ce choix s'est révélé particulièrement heureux car M. Tissot, en peu de mots, a su faire passer un message placé sous le double signe du réalisme et de la confiance en l'avenir.

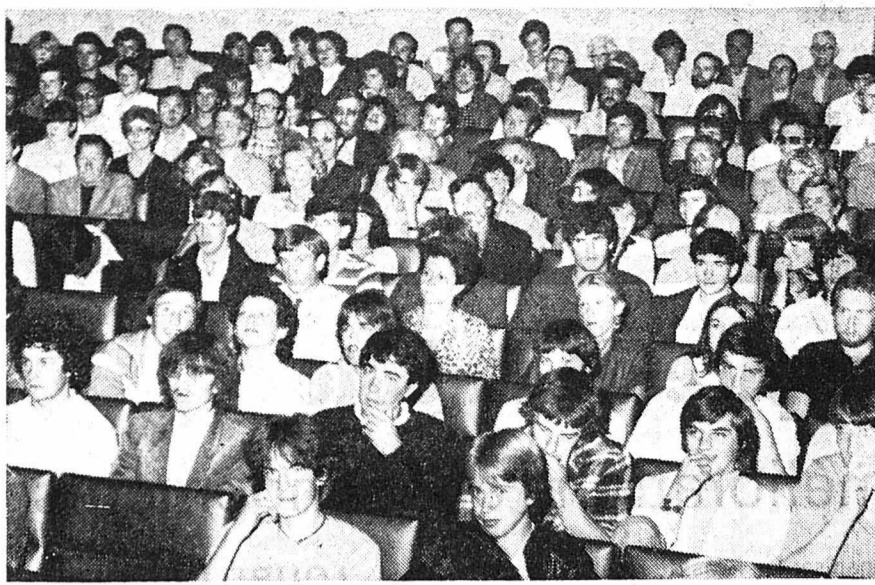
Après avoir félicité les diplômés des efforts consentis pour acquiescer une formation professionnelle, l'orateur a émis le vœu qu'ils en fassent profiter la région et qu'ils sachent saisir les chances qui s'offriront à eux. Il a ensuite insisté sur la signification des trois mots qui prendront une place toujours plus grande dans le monde industriel.

Le premier de ces mots, c'est l'innovation laquelle offre la possibilité d'une nouvelle prospérité. Le deuxième, c'est la turbulence, image que nous avons du monde après une longue période pendant laquelle les événements se sont succédé de manière prévisible. « Des hommes nouveaux, a souligné M. Tissot, doivent conduire et faire fonctionner des entreprises qui parcourent un terrain accidenté dans lequel il n'y a plus de position acquise sans combat permanent. Seuls le dynamisme et l'initiative garantissent le succès ».

L'orateur a enfin parlé de la solidarité déclarant notamment que le succès individuel n'est rien sans le succès des collègues de travail et celui de l'entreprise. Pour lui, la société d'assistance a cédé la place à la société de solidarité.

« Les entreprises des Montagnes neuchâteloises, a conclu M. Tissot, sauront vaincre les difficultés et vous attendent pour poursuivre le combat. »

A l'issue de cette allocution;



Cérémonie de clôture au Technicum du Locle.

(Avipress Gaille/Boudry)

M. Steinmann a procédé à la distribution des prix et des diplômes.

PALMARÈS

Voici la liste des élèves obtenant, dans la section horlogerie et microtechnique :

- une attestation d'employée de bureau technique: Mlle Corinne Bapst.
- un certificat de connaissances générales en horlogerie: Vincent Bertemy, Dominique Collombon, Jean-Marie Delaunay, Patrick Dubreuil, Hassan Hirji, Franck Javelot, Bruno Malgat, Marc Schmidt et Patrick Steinback;
- le certificat fédéral de capacité et le certificat de fin d'apprentissage du Technicum neuchâtelois: pour les horlogers-rhabilleurs Régis Cattin, Denis Fiaegollet, Carlo Hengen, Jean-Marc Meyer, Guy Schmidt et Philippe Tabard; pour les micromécaniciens, Alain Berberat, François Fahrni, Louis-Georges Lecfer, Jean-Philippe Mercier.

Section mécanique de précision :

- mécaniciens de précision: Christian Arnould, Thierry Brugger, Manuel Moreno, Christian Muller, Daniel Pasquini, Christian Russi.
- Section électronique :
- mécaniciens-électriciens: Yvan Brigadoi, Pascal Hosli, Yves Santschi, Laurent Sommer;
- monteurs d'appareils électroniques et de télécommunications: Daniel Bosshard, Alain Dessonnaz, André Gentil, Nicolas Poncini, Valerio Vitale, Jean-Claude Wüder;
- mécaniciens-électroniciens: Jean-Marie Adam, Mario Agostini, Jean-Philippe Cachin, Jean-Luc Charlot, Pierre-André Degoumois, Christian Gagnebin, Raphaël Grandjean, Roland Herrmann, Patrice Jaggy, Jean-Pierre Jost, Rena-to Migliorini, Dominique Muller, Yves Retter, Patrice Rytter et Patrice Scherler.

Nous donnerons dans notre prochain édition la liste des prix et lauréats.

Kermesse des promotions : deux jours de liesse par n'importe quel temps

De notre correspondant :
Depuis plusieurs années, la kermesse des promotions attire plus de 10.000 personnes dans les rues du Locle. On comprend dès lors que ses organisateurs ne reculent devant aucun effort pour que cette manifestation conserve son succès populaire. D'ores et déjà, MM. Hermann Widmer (président), Jean-Claude Perrin (vice-président) et leurs collaborateurs ont pris un certain nombre de dispositions afin que les différentes parties de la kermesse puissent se dérouler par n'importe quel temps.

Le début de la fête sera marqué vendredi en fin d'après-midi par un grand lâcher de ballons auquel tous les enfants pourront prendre part gratuitement. En fin d'après-midi, cinq mongolfières décolleront du stade des Jeanneret sous les fions-fions de la Musique scolaire.

Il y aura évidemment aussi de nombreux

stands, des cantines, des jeux pour les enfants, des manèges et cinq orchestres (pop-jazz, musette, etc.). Comme d'habitude, le périmètre de la fête comprendra la place du Marché et les rues voisines. Samedi après-midi, le public pourra applaudir Rigo et Rigolotte dans leur grand numéro de clowns pour petits et grands. Durant toute la journée, il y aura aussi des manèges, un moonwalk et de nombreux jeux.

Trois grandes attractions marqueront la soirée : des productions du groupe folklorique « Famiglia Siciliana », une bataille de confettis et un cortège d'enfants costumés sur le thème « Le Locle burlesque ».

Quant à la fête des promotions proprement dite, elle se déroulera de la même manière que les années précédentes. Le cortège partira samedi matin du collège de Beausite et traversera tout le centre de la ville. Il comprendra notamment cinq fanfares, les autorités de la ville, une vingtaine de voitures fleuries et près de 1500 élèves.

A l'issue du cortège, plusieurs cérémonies auront lieu : à l'Eglise catholique (élèves de 2^{ème} année), au Casino-théâtre (élèves de 3^{ème} année) et au Moutier (élèves de 4^{ème} et 5^{ème} années). Les allocutions des présidents (MM. Josette Frutiger, Evelyne Fatton, M. Rémy Cosandey) seront entrecoupées de chants d'élèves. Au même moment, les fan-

fars de la ville donneront successivement concert sur la place du Marché.

Les 3 et 4 juillet, il y aura donc de l'ambiance au Locle. Des milliers de personnes pourront ainsi se distraire et prouver que la Mère-commune des Montagnes est une ville où l'animation et l'enthousiasme ne manquent pas.

R. Cy

Au pied du Moutier

• **PREUVE de son succès et surtout de l'excellente santé de la Musique scolaire, la traditionnelle audition de cette harmonie s'est étendue cette année sur deux soirées. Le programme était fort copieux puisqu'il ne comprenait pas moins d'une soixantaine d'airs. Un charmant bain de jouvence!**

• **COMME chaque année à pareille époque, une classe de l'école primaire, sous la conduite de son instituteur, M. Edgar Jobin, vient de passer une semaine à Gérardmer, ville jumelle du Locle. Une semaine à la fois agréable et enrichissante!**

R. Cy

Etat civil

Naissance: Jeanrenaud, Lauren, fille de Jeanrenaud, Charles Albert et de Chantal Hélène née Schwab.

Promesses de mariage: Kuhn, Erich Kurt et Badertscher, Estelle; Vermot-Petit-Outenin, Dominique Louis et Jeanneret, Christine Michèle.

Décès: Robert, Charles Walter, né le 10 octobre 1901, veuf de Rachel Marguerite née Rysler; Morand née Gianoli, Genevieve, née le 6 avril 1912, épouse de Morand, Leopold Robert.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

Dès aujourd'hui : introduction de quelques valeurs nouvelles

Animés du constant souci d'étendre la liste des titres figurant dans notre bulletin financier quotidien, nous avons, d'entente avec le Crédit suisse, ajouté quelques postes d'actions récemment créées ou de notoriété courante. Il s'agit en l'espèce des bons d'Interfood (au marché de Neuchâtel), des bons de la Banque populaire suisse et de Reassurances (sous la cote de Zurich). Parmi les actions étrangères admises à Zurich, Fluor et Homestake — largement diffusés en Suisse — compléteront notre liste d'actions américaines. A Londres, il nous a paru indiqué de publier aussi la cote de British and American Tobacco.

REDRESSEMENT DES DEVISES

L'entrée dans le second semestre de 1981 a coïncidé avec une reprise assez générale des monnaies étrangères. Nous voyons en particulier le dollar gagner 3 c., les 100 DM reprendre 50 c. et même le franc français opérer une plus-value de 10 c. par cent unités après trois journées de baisse.

L'or et l'argent-métal continuent à rétrograder. Le kilo de métal jaune s'échange à 28.000 fr., contre 33.825 à l'ouverture en 1981.

LES ALIMENTAIRES SUISSES REVIENNENT

Si les échanges sont demeurés clairsemés hier aux places helvétiques, les variations de prix sont aussi restées dans des limites resserrées. L'on observe enfin un réveil de Nestlé dont l'action au porteur progresse de 40 et le titre nominatif de 10. A Zurich aussi, Interfood nom. continue son ascension en s'ajugeant encore deux écus pour clôturer à 1430. Aux assurances, Zurich nom. + 100 et Ruck. port. + 150 se portent en position de proue.

Les obligations progressent en moyenne de 0,2 pour cent. Les valeurs américaines sont lourdes, les replis oscillent entre deux et cinq francs. Si les principales places internationales sont affaiblies, Francfort se distingue par une grande fermeté qui permet à Mercedes de se renforcer de 8,5 DM, tous les autres titres courants suivent.

New-York est entré depuis trois séances dans une période baissière et il est bien possible que cette tendance se prolonge encore.

E. D. B.

LA CHAUX-DE-FONDS

A la Salle de musique

Fin d'apprentissage pour les professions commerciales

Hier, en début de soirée, se déroulait dans le cadre de la Salle de musique de la Chaux-de-Fonds la cérémonie de clôture des examens de fin d'apprentissage pour les vendeurs et vendeuses, les employés de bureau, les employés de commerce et les aides en pharmacie. Intermédies musicaux et discours se sont succédés, avant que n'intervienne la remise des certificats. Un vin d'honneur, offert par la ville, mit un terme à cette réunion. Nous publions ici la première partie des résultats :

Examens de fin d'apprentissage des vendeurs et vendeuses : 31 candidats se sont présentés aux examens. Tous ont réussi. La moyenne générale est de 4,9. Première (moyenne 5,7): Mlle Alice Troger, employeur Parfumerie Dumont, la Chaux-de-Fonds, prix de 100 fr offert par la SSEC. Deuxième (moyenne 5,6): Olivier Veya, employeur Chaussures Bally, la Chaux-de-Fonds, prix de 100 fr offert par la Migros. Troisième (moyenne 5,4) ex-aequo: Nicole Marchand, employeur Bell SA la Chaux-de-Fonds, prix 50 fr offert par la Coop; Anne Waldsburger, employeur Au Coq d'Or, la Chaux-de-Fonds, prix 50 fr offert par le CID local. Quatrième (moyenne 5,3) ex-aequo: Francine Veya, employeur Muller Musique, en ville, prix 50 fr offert par le CID local; Roberta Dal Pero, employeur Coop la Chaux-de-Fonds, prix 50 fr offert par la SSEC; Françoise Vermet, employeur Frutiger Le Locle, prix 50 fr offert par la Coop.

Viennent ensuite dans l'ordre alphabétique: Baptiste Adatte, Daniel Aellen, Corinne Amstutz, Béatrice Beer, Andrée Cattin, Sylvia Dubied, Sylvie Durussel, Stéphane Genova, Catherine Gentil, Alain Grutter, Thierry Guerne, Michel Jenni, Isabelle Kubler, Jacques Manzoni, Claire Matthey, Béatrice Mercier, Frédy Nobs, Martine Parel, Marina Péquignot, Brigitte Pfister, Carole Racine, Pierre Rothenbuhler, Patrice Schallenberger, Corinne Schmid.

EMPLOYÉS DE BUREAU

Dix-huit candidats se sont présentés aux examens, avec 18 réussites. La moyenne générale s'établit à 5,1. Premier (moyenne 5,7): Olivia Bastardoz, employeur La Neuchâteloise assurances, prix 100 fr offert par la SSEC. Deuxième (moyenne 5,5): Isabelle Grossenbacher, employeur Fiduciaire Pierre Pauli en ville, prix 50 fr offert par le Garage des Trois Rois. Troisième (moyenne 5,3) ex-aequo: Chantal Meier, employeur Garage des Entilles SA, prix 50 fr offert par Nivarox, en ville; Sylvie Schmuck, employeur Tissot Le Locle, prix 50 fr offert par la Fiduciaire Kubler et Huot en ville;

Ariane Schlotterbeck, employeur Spillmann SA, en ville, prix 50 fr offert par le Kiwanis local. Viennent ensuite: Angelina Bartolomeo, Corinne Chollet, Fabienne Flückiger, Marianne Flückiger, Anne-Marie Gamba, Isabelle Inderwildi, Sairabanu Kanani, Murielle Klett, Katia Podavini, Annick Raval, Dominique Schulthess, Cosette Spori, Nicole Vuilleumier.

Nous reviendrons demain sur la suite



A la Salle de musique, les uns et les autres attendent impatientement leur diplôme. (Avipress Gaille/Boudry)

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso: 21 h, Revanche à Baltimore.
Plaza: 20 h, Sunburn.
Scala: 20 h 45, ça va cogner. (14 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 2248 21.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures.
Le Domino: 21 h 30 - 4 heures.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: fermé.
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps. Musée d'histoire naturelle: taxidermie et autres techniques de conservation.
Musée des beaux-arts: les collections.
Musée paysan des Eplatures: construction d'une ferme au XVII^e siècle.

Vivarium (Jardinière 61): batraciens, reptiles et biotopes.
Galerie du Club 44: Nelly Rudin.
Permanences médicale et dentaire: tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Forges, 2a, rue Charles-Naine, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

Le Locle

EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: Musée d'horlogerie.
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Pharmacie d'office: Casino, 39 rue Daniel-Jeanrichard, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

BULLETIN BOURSIER

NEUCHÂTEL

Banque nationale	740—d	725—d
Crédit Fonc. neuchât.	690—d	690—d
La Neuchât. ass. g.	615—d	615—d
Gardy	48—d	48—d
Cornatell	1500—d	1500—d
Cossonay	1425—d	1400—d
Chaux et ciments	690—d	690—d
Dubied nom.	280—d	275—d
Dubied bon.	310—d	310—d
Ciment Portland	3030—d	3050—d
Interfood port.	5500—d	5500—d
Interfood bon.	1400—d	1400—d
Navigation N'tel priv.	65—d	65—d
Girard-Perregaux	210—d	210—d
Hermès port.	411—d	420—d
Hermès nom.	123—d	118—d

LAUSANNE

Banq. cant. vaudoise	1290—	1290—
Boriport	1080—	1095—
Crédit Fonc. vaudois	970—	975—
Ateliers constr. Vevey	1250—d	1250—d
Editions Rencontre	1250—d	1250—d
Innovation	350—	345—d
Rinsoz & Ormond	380—d	375—d
La Suisse-vie ass.	3750—	3775—
Zyma	1000—d	1000—d

GENÈVE

Grand-Passage	370—d	370—d
Charmilles port.	910—d	930—d
Physique port.	255—	255—
Physique nom.	130—d	135—d
Astra	—	—
Montjoie	—	—
Olivetti priv.	5,10	5,10 d
Fin. Paris Bas	62,50	63—d
Schlumberger	194,50	195—
Swedish Match	47,50 d	48,50 d
Elektrolux B	38,75 d	42—
SKFB	49,50 d	51—

BÂLE

Pirelli Internat.	242—	244—
Bâloise Holding port.	565—d	575—d
Bâloise Holding bon.	905—	910—
Ciba-Geigy port.	1270—	1265—
Ciba-Geigy nom.	554—	553—
Ciba-Geigy bon.	965—	970—
Sandoz port.	4350—d	4375—d
Sandoz nom.	1550—	1560—
Sandoz bon.	550—	555—
Hoffmann-L.R. cap.	89250—	88750—
Hoffmann-L.R. ice	80000—	79750—d
Hoffmann-L.R. 110	8000—	7950—

ZURICH

Swissair port.	728—	729—
Swissair nom.	630—	630—
Banque Leu port.	4600—	4560—
Banque Leu nom.	2750—	2730—
Banque Leu bon.	615—	615—
UBS nom.	3050—	3050—
UBS port.	510—	510—
UBS bon.	104—	104,50
SBS port.	336—	335—
SBS nom.	206—	205—
SBS bon.	244—	245—
Crédit Suisse port.	2185—	2170—
Crédit Suisse nom.	395—	388—
Bque hyp. com. port.	440—d	440—d
Bque hyp. com. nom.	440—d	440—d
Banque pop. suisse	1535—	1535—
Banq. pop. suisse bon.	1535—	1535—
ADIA	2360—	—
Elektrowatt	2470—	2470—
Financière de presse	226—	226—d
Holderbank port.	608—	610—
Holderbank nom.	548—	552—
Lands & Gyr	1340—	1360—d
Lands & Gyr bon.	137—d	137—
Nord Colombus	620—	635—
Moevenpick port.	3550—	3525—
Italo-Suisse	193—d	193—d
Oerlikon-Bührle port.	2200—	2190—
Oerlikon-Bührle nom.	485—d	480—
Reassurance port.	7050—	7200—
Reassurance nom.	3075—	3075—
Reassurance bon.	—	1210—
Winterthur ass. port.	2810—	2800—
Winterthur ass. nom.	1610—	1610—
Winterthur ass. bon.	2520—d	2500—
Zurich ass. port.	15600—d	15900—

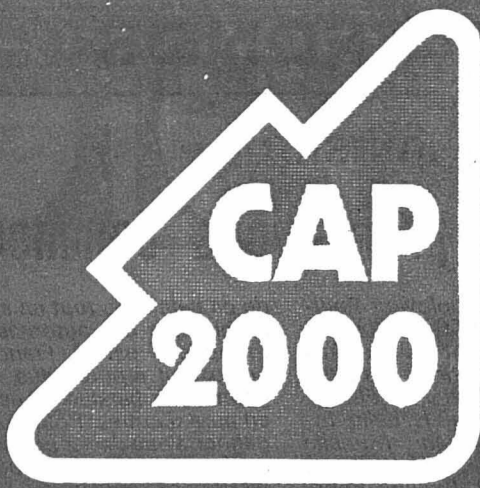
Zurich ass. nom.	8800—	8900—
Zurich ass. bon.	1390—	1390—
Ael	—	1420—
Saurer	660—	650—
Brown Boveri	1380—	1385—
El. Laufenbourg	—	2575—
Fischer	655—	655—
Jelmoli	1260—	1265—
Hero	2890—	2875—d
Nestlé port.	3190—	3230—
Nestlé nom.	1800—	1810—
Roco port.	1425—d	1425—d
Alu Suisse port.	1030—	1025—
Alu Suisse nom.	390—	390—
Alu Suisse bon.	—	85—
Sulzer port.	2220—	2210—
Sulzer bon.	303—	301—d
Von Roll	470—	470—

ZURICH (Etrangères)

Alean	59,50	57,50
Am. Metal Climax	116,50	116—
Am. Tel. & Tel.	115,50	114,50
Beatrice Foods	43,50 d	44—
Burgurghs	81—	80,75
Canadian Pacific	76,25	76,75
Caterp. Tractor	131—d	134—
Chrysler	14—	14—
Coca Cola	70,50	72—
Control Data	150,50	149,50
Corning Glass Works	139—d	139—
C.P.C. Int.	63,25	66,50
Dow Chemical	67,50	67,25
Du Pont	109—	107,50
Eastman Kodak	153—	152,50
EXXON	70—	70,25
Fluor	—	73,50
Ford Motor Co	49—	48,25
General Electric	128—	127—
General Foods	62,75	62,50
General Motors	109—	109,50
General Tel. & Elec.	61—	61—
Goodrich	39,25	38,50
Homestake	—	96,25
Honeywell	175—	174,50
IBM	117,50	118,50
Inco	41—	40,25
Int. Paper	97—	93,25
Int. Tel. & Tel.	63,25	63—
Kennecott	130,50	132—
Litton	117—	119—
MMM	60,25	61,75
Mobil Oil	166,50	168—
Monsanto	128,50 d	129—
Nation. Cash Register	53,50 d	54—
National Distillers	77—	79,25
Phillips Petroleum	153—	154,50
Procter & Gamble	96—	97—
Sperry Rand	71,75	72—
Texaco	120,50	122,50
Union Carbide	20,50	19,75
Uniroval	46—	60,50
US Steel	46—	46,50
Warner-Lambert	53—	53,25
Woolworth F.W.	109—	110—
Xerox	19,25	19,50
AKZO	156,50	159—
Anglo Gold I	24—	24,50
Anglo American I	14,25	14—
Machinos Bull	—	—
Italo-Argentina	—	—
De Beers I	14—	14,25
General Shopping	440—	445—
Imperial Chem. Ind.	11,50	11,25
Péchiney-U.-K.	24,25	23,25
Phillips	18,25	18,25
Royal Dutch	65,25	65,25
Unilever	113—	112,50
B.A.S.F.	110,50	113,50
Degussa	217—d	218—
Farben. Bayer	110,50	112,50
Hoechst. Farben	108—d	108,50
Mannesmann	132—	134—
R.W.E.	151—	151—d
Siemens	212—	213—
Thyssen-Hütte	63,50	64—
Volkswagen	149,50	152—

FRANCFORT

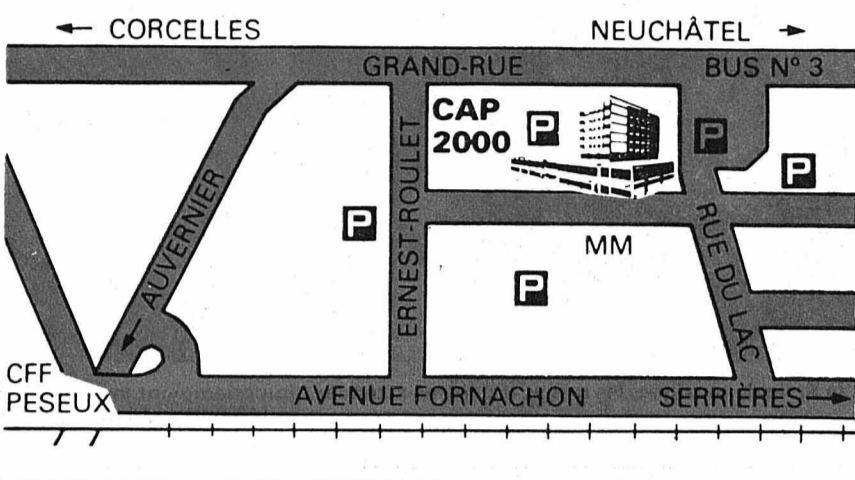
A.E.G.	—	—
B.A.S.F.	130,70	134,80
B.M.W.	193,20	195,50
Daimler	353,50	357,50
Deutsche Bank	280,90	281—
Dresdner Bank	158,40	159—



CAP 2000 PESEUX

GRAND PARKING GRATUIT

J'achète à CAP 2000 c'est facile!



La vie de l'Hospice de la Côte à Corcelles Améliorations et changements

Lors d'une journée « Portes ouvertes » organisée le 20 juin dernier ou au cours de l'assemblée de la commission générale qui se déroula quelques jours avant, les nombreuses personnes présentes pour ces circonstances à l'Hospice de la Côte, à Corcelles, ont pu admirer la modernisation entreprise et se féliciter des belles améliorations réalisées par la création d'une vaste salle de séjour polyvalente avec cafétéria complétée par l'établissement de chambres à deux ou trois lits très confortables.

Ces transformations ont débuté en mars 1980 et ont été suivies par une commission spéciale qui a collaboré avec l'architecte Lenzen; elles se sont terminées avant la fin de l'année 1980, juste assez tôt pour y or-

ganiser les fêtes de Noël. Le coût de cette belle réalisation se monte à près de 600.000 francs.

Quant à la réunion de la commission générale, il fut émouvant d'entendre le message de M. Claude Bonhôte consacré à un hommage d'estime et de reconnaissance à l'égard de quatre membres dévoués depuis de longues années à la cause de l'Hospice de la Côte et décédés, il y a quelques mois. Il s'agit du D^r Samuel Pétremand, qui avait fait de sa tâche de médecin de l'établissement un véritable apostolat, de Henri L'Hardy, de Colombier, Alois de Montmolin, respectivement vice-président et secrétaire du comité administratif et enfin Jean Henrioud d'Auvernier, président de la commission générale.

LOURD DÉFICIT À SUPPORTER

Le rapport de gestion administratif donne un reflet très complet de l'année écoulée avec l'énumération des faits saillants de la vie de l'hospice et des témoignages de gratitude envers ceux qui ont aidé financièrement cette fondation. Le nombre des lits occupés se monte à 82 avec un taux de 96% contre 94% l'année précédente. On a compté 29.808 journées de malades et le prix réel de pension a passé de 55 à 55 fr. 48., causant un déficit dans l'exploitation de 158.000 fr. ce qui a nécessité des prélèvements dans les réserves spéciales et les dons.

Après l'adoption des comptes et la lecture du rapport médical, le vice-président Claude Gabus-Steiner a annoncé la démission du président du comité administratif M. Claude Bonhôte, qui œuvre avec compétence et dévouement depuis plus de 20 ans à la tête de l'Hospice de la Côte.

Quelle évolution ressentie depuis 1960, date à laquelle M. Bonhôte reprenait le flambeau des mains de Charles de Montmolin, Que d'efforts consacrés à l'amélioration des conditions d'existence des malades et du personnel! Sous la houlette discrète et clairvoyante de M. Bonhôte, toujours confiant en la Providence divine, ce sont environ 3 millions de francs de dons qui ont

permis à l'Hospice de la Côte de se moderniser sans aucune aide de l'Etat et de s'adapter aux exigences dictées par le genre de malades à soigner.

Aussi, est-ce avec des sentiments de profonde gratitude pour la mission accomplie, que M. Bonhôte a été acclamé président d'honneur.

NOUVEAUX DIRIGEANTS

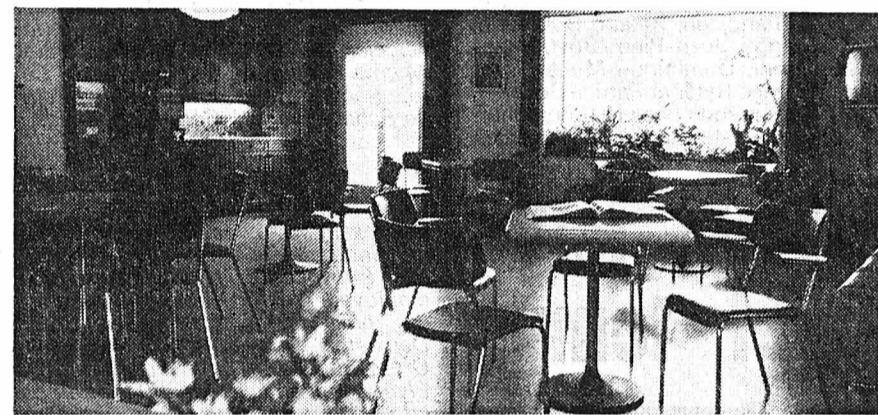
En reprenant la présidence du comité administratif, M. Claude Gabus-Steiner, petit-fils du fondateur, a signalé plusieurs importants problèmes qui devront être résolus par les nouveaux dirigeants en souhaitant un engagement et une participation plus intense de la Commission générale, véritable pouvoir législatif, qui sera dirigée à l'avenir par M. Pierre Duckert. Au chapitre des nominations, deux dames M^{mes} L. Vogeli-Gurtner et E. Duckert-Chuat entrent au comité administratif en compagnie de M. Wirz de Colombier.

Pour combler certains vides à la Commission générale, M^{mes} A. Bauer-Michaud, Ch. Grosjean-Montmolin, M. J.-Fr. Henrioud, tous d'Auvernier, M^{me} Th. de Chambrier et N. Calame de Colombier, M^{me} M. Aubert-Chappuis de Corcelles et M. J.-P. Parel et W. Stillhard de Peaseux, siègeront à la commission générale.

Ainsi dans la vie de l'Hospice de la Côte, une page importante a été tournée après la récente assemblée générale. Divers visages changeront, mais le but essentiel de soulager les maux et de reconforter les personnes du troisième âge dans les meilleures conditions demeure. Puisse cette maison hospitalière continuer à être soutenue spirituellement et financièrement afin qu'elle poursuive sa mission bénéfique. W. Si.

MRTV
MIGROS
Où vous recevez toutes vos photos mais ne payez que les bonnes

Prima enfance
concessionnaire, M^{me} G. Roulet.
Juste la petite chose qui vous manque, venez nous voir.
Le coin de nos bonnes affaires vous attend.
CAP 2000 Place de la Fontaine 4
2034 Peaseux (038) 31 25 46



UBS
Pour allier la théorie à la pratique.

Avant vos vacances: un coffre à la banque.

L'idée: avant de partir en vacances, il est recommandé de mettre ses objets de valeur en lieu sûr.

Sa réalisation: louez un compartiment de coffre-fort à l'UBS, ne serait-ce que pour quelques mois ou quelques semaines.

Union de Banques Suisses
AGENCE DE CAP 2000
OUVERTE TOUS LES SAMEDIS MATIN.

Clés et bar à talons à Cap 2000 Deux services rapides et appréciés

Le bar à talons de Cap2000 est essentiellement une entreprise familiale. M. Fuentes, sa femme et leur fils y travaillent en étroite collaboration. Avant de venir s'installer en Suisse, il y a vingt-deux ans, M. et M^{me} Fuentes fabriquaient déjà des chaussures en Espagne.

D'abord employé dans des ateliers de cordonnerie, M. Fuentes s'est décidé, par la suite, à « naviguer » seul à Neuchâtel. Et, avec toute son expérience du métier, voici maintenant cinq ans qu'il a ouvert son bar à talons à Cap2000. En tant que patron, il fait partie de l'Association suisse des cordonniers.

Quant à son fils, il termine sa deuxième année d'apprentissage, tout en suivant les cours pour apprentis, à Lausanne. A l'école, il apprend le métier à fond, par exemple il doit confectionner des chaussures entièrement à la main, comme cela se faisait autrefois.

LE BAR À TALONS

Pourquoi cette expression bar à talons? Tout simplement parce que le client peut s'asseoir comme devant un bar en attendant la réparation de ses chaussures, pratiquée en quelques minutes. Il observera comment se déroule le travail qui consiste à coller, clouer, faire des piqûres, fraiser à la machine pour découper les semelles et les talons à la bonne grandeur, poncer et polir. Une machine moderne, dernier modèle à cinq moteurs, occupe le fond du petit local et facilite un travail précis et soigné.

Notons également, en passant, un rayon de vente de semelles, de lacets et un vaste choix de produits d'entretien.

La plupart des réparations — surtout des talons — sont rapides. Les clients, selon les cas, attendent sur place ou déposent leurs souliers en arrivant dans le centre et les reprennent après avoir fini leurs commissions. Les ressemelages et autres travaux plus importants sont entrepris dans la même journée, immédiatement si nécessaire, ou sont promis dans un délai d'un jour à l'autre. Tout est question d'organisation. 90% des clients sont pressés, et il faut savoir suivre une évolution très nette, la tendance actuelle voulant qu'on se sépare le moins longtemps possible de ses chaussures.

LES CLÉS

Rien de plus simple que de demander à M. Fuentes de refaire des clés d'appartement selon un modèle, des clés de vélomoteur, des clés de voiture, qu'elle soit de marque italienne, française, allemande, suédoise, anglaise ou japonaise. Il choisit la forme de clé la plus ressemblante sur le présentoir et la façonne immédiatement à la machine sous les yeux et à la satisfaction de son client.

Travailleurs et sympathiques, les Fuentes aiment leur métier ainsi que le travail bien fait. Ils misent sur la qualité des prestations et des matériaux utilisés.

Ouvrir un bar à talons dans le centre d'achat de Cap2000 répondait à un besoin réel. Les affaires marchent bien, le travail afflue toujours à la même cadence. Malgré un grand roulement, ce qui est bon signe: la clientèle revient régulièrement, que ce soit de Peaseux ou des villages environnants.

Publireportage FAN

M. Fuentes et son fils en pleine activité devant leur machine à fraiser, poncer et polir. (Avipress-P. Treuthardt)

avec

DENNER

économie garantie!

Avant ou après vos courses appréciez un bon café ou profitez d'une restauration servie à toute heure.

BAR À CAFÉ L'IBOT
Fam. P. Imer

Les vacances sont bientôt là !. Que vous partiez à la plage ou à la montagne, contrôlez et complétez votre Pharmacie de voyage.

et déjà nous vous souhaitons une réussite parfaite de vos vacances.

PHARMACIE GAUCHAT
CAP 2000 PESEUX TÉL. 31 11 31

PHARMACIE GAUCHAT, Prima enfance, BIJOUTERIE Werner Martin & Cie, intérieur-confort S. BOYSEN Décoration laine, FATTON-FLEURS, Jögele mini-marché, OBIRAMA Do-it-yourself, Mine de Rien Boutique d'objets, MRTV Radio-Télévision, Bar à talon-Clés Cordonnerie express, CONFISERIE HESS-WALDER, B'IBOT Bar à café, DENNER super-marché, Union de Banques Suisses, pressing malte, Bell

VILLE DE BIENNE

Rapport des Œuvres sociales

Réintégrer les marginaux dans la vie de la cité !

De notre rédaction biennoise :
 Recrudescence de la violence, de la délinquance et de la consommation de drogue parmi les jeunes qui attendent de plus en plus fréquemment à leur vie, situation précaire sur le marché du travail : c'est ce qui ressort en substance du rapport de gestion de la direction des Œuvres sociales. Ce rapport soulève également les problèmes posés par l'intégration dans la société des personnes handicapées et les difficultés que rencontre le troisième âge à vivre normalement.

Une aide sociale bien conçue doit commencer par la réintégration des marginaux dans la vie de la cité, déclare Raymond Glas, directeur des Œuvres sociales de Bienne.

Selon lui, notre société refuse la marginalisation en classant les individus dans diverses catégories et en fonction de critères précis : ainsi les personnes âgées, les retraités, les handicapés et certains groupes de jeunes, qui ne produisent pas mais sont consommateurs, sont considérés comme des êtres marginaux.

Les Œuvres sociales, estime Raymond Glas, ne doivent pas recréer ces modèles inefficaces : les person-

nes âgées ne doivent plus être isolées dans des maisons de retraite, la plupart du temps à la périphérie de la ville. Les handicapés ne doivent pas être cachés dans des homes qui les rassemblent en un vaste ghetto, les jeunes ne doivent pas uniquement être réunis sous une coupole...

La solution proposée par la direction des Œuvres sociales va dans le sens d'une acceptation totale, dans la vie de chaque jour, du retraité, de l'handicapé, du jeune sans travail. Ainsi, la ville doit mettre à la disposition des personnes âgées, des logements à loyer modéré dans des immeubles où vivent d'autres généra-

tions, au cœur de la cité, ce afin de participer activement à la vie communautaire.

AU SECOURS !

La jeunesse, de son côté, appelle au secours : elle a besoin, pour réaliser ses rêves, de lieux de rencontre, de centres de loisirs et partant de grands espaces qui lui permettent de donner libre cours à sa créativité.

Les problèmes des jeunes Biennois en fait ne sont pas des moindres : la consommation de drogue est en constante augmentation et par conséquent les suicides, la délinquance et la violence de manière générale ont décuplé.

En ce qui concerne le marché du travail enfin, la situation est meilleure à la fin de 1980 qu'à la même époque de l'année précédente. Le nombre de places vacantes atteignait 13.912 contre 9731 en 1979 tandis que l'on comptait 6285 chômeurs (8903 en 1979), par ailleurs, le nombre des chômeurs complets, évalué en décembre 1979 à 86, n'était plus que de 33 au mois d'avril de l'année dernière. C'est durant le même mois que les demandes d'emplois étaient moindres (129), alors qu'en novembre 1980, elles se chiffraient à 140. G. d'U.

Ecole: une pétition pour des droits égaux

De notre rédaction biennoise :

Une école qui offre les mêmes possibilités aux filles qu'aux garçons, un enseignement qui abolit les clichés stéréotypés de la femme au foyer, le droit à une formation professionnelle pour tous, ainsi que l'abolition du cours ménager dans sa forme actuelle, c'est ce que demande, entre autres, le comité-jeune en faveur des droits égaux, dans une pétition qui comprend 400 signatures environ et qui sera déposée aujourd'hui à la direction des écoles. Le comité-jeune demande en fait la réalisation effective de cette égalité inscrite dans la Constitution, au lendemain du 14 juin.

Notre comité-jeune a été mis sur pied un peu avant le 14 juin, explique une de ses responsables, Caroline Strasser, qui est également une des pionnières des fameux boycotts du cours ménager.

Le comité, qui comprend plusieurs groupes de jeunes, a décidé de battre le

fer pendant qu'il est chaud et n'a donc pas attendu qu'il coule trop d'eau sous les ponts pour déposer une pétition en faveur des droits égaux à l'école et lors de la formation professionnelle.

La pétition a été rédigée assez rapidement, déclare Caroline Strasser. Nous voulions la déposer avant que la victoire du 14 juin ne sorte des mémoires.

Par sa pétition le comité-jeune désire la réalisation effective de l'égalité entre hommes et femmes, désormais article constitutionnel. Les signatures ont été recueillies principalement parmi les milieux de jeunes, écoles, centres d'apprentissages, etc.

Nous souhaitons notamment, explique Caroline Strasser, que le cours ménager devienne mixte et facultatif. Tant que cette variante, actuellement à l'étude, n'est pas entrée en vigueur, «les cours de casse» seront boycottés! G. d'URSO

CANTON DE BERNE

VOTATIONS

Courtelay: près de 5 millions pour « Centre-village »

De notre correspondant :
 Le corps électoral de Courtelay aura à se prononcer vendredi, samedi et dimanche, sur l'octroi d'un important crédit pour la construction d'un complexe communal appelé « Centre-village ». Estimé à 4.740.000 fr., dont il faut déduire plus d'un million de subventions, cette réalisation est appelée à abriter des locaux de protection civile, un abri public, une classe enfantine, une grande salle de réunion, des bureaux pour une banque et des administrations, un hangar des pompes, un appartement de service et divers locaux mis à disposition des autorités et des sociétés locales.

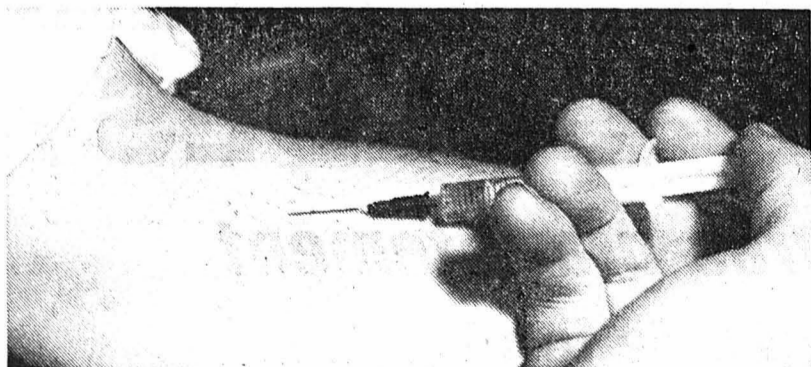
VOLUME

Le volume de cette construction est de 9350 mètres cubes. Il permettra d'y prévoir un abri public de 410 places. Il est aussi prévu un local pour la protection civile, qui permettra en temps de paix d'y loger la troupe et en cas de troubles d'y loger des sinistrés. L'école enfantine du village trouvera également place dans ce bâti-

ment situé au centre du village, comme son nom l'indique. Le hangar des pompes permettra aux soldats du feu de disposer enfin de locaux pratiques. Il est aussi prévu une grande salle et des bureaux. Enfin, au rez-de-chaussée, la caisse Raiffeisen s'installera et quelque 150 m² de locaux pourront être mis à disposition de services sociaux ou de sociétés locales ou de la bourgeoisie encore. Le maire de la localité, M. Pierre Iff, recommande à ses concitoyens d'accepter ce projet comme il lui a été proposé par le Conseil municipal, unanime. Selon M. Iff, si les prix à la consommation ont augmenté de 54 % et les prix de construction de 41 % au cours des neuf dernières années, les recettes communales ont, elles, augmenté de 79 %, ceci à la suite de la progression du taux des impôts et malgré une diminution de la population.

Courtelay devra contracter d'autres dettes à l'avenir, relève M. Iff, mais si la répartition dans le temps en est judicieuse, le poids total devrait rester dans des limites supportables. IVE

L'avenir en rose pour les drogués de la Maison Blanche



Plus jamais ça !

(Arch.)

Quelque 80 % des anciens pensionnaires de la « Maison Blanche » à Evillard, au-dessus de Bienne, soutenue par la Fondation pour l'assistance aux drogués Aebi-Hus - Maison Blanche (DAM), vivent depuis 1 à 6 ans libérés des drogues dures. Un succès dont ont fait état au cours d'une conférence de presse, mercredi à Evillard, les responsables de la DAM. Cette institution accueille des toxicomanes provenant des cantons de Bâle-Campagne, Berne, Lucerne, Soleure, Saint-Gall, Zoug et Zurich, alors que cette question est à l'étude pour les cantons d'Argovie, Bâle-Ville, Thurgovie et Tessin, communiqué l'ATS.

La fondation a été créée en 1974. Elle occupait alors une maison à Bruttelen (BE), l'« Aebi-Hus ». Elle a par la suite acquis la « Maison Blanche » à Evillard, où ont été pro-

gressivement concentrées les activités de la DAM. L'installation de la DAM à Evillard en 1977 n'alla pas sans rencontrer une certaine résistance de la part de certains habitants, qui craignaient que « cette promiscuité ne perturbe la vie du village ».

Aujourd'hui, l'opposition a disparu, a affirmé la vice-présidente du Conseil communal, M^{me} Manon Piaget.

Bien plus : certains habitants, ainsi que la commune, ont recours aux services de pensionnaires de la « Maison Blanche » pour des petits travaux (jardinages, etc.).

La fondation est née de l'initiative du conseiller d'Etat bernois décédé, Ernst Blaser, et du pasteur Paul Berger, qui voulaient améliorer le sort des prisonniers toxicomanes. La « Maison Blanche » accueille maintenant une soixantaine de pensionnaires.

CANTON DU JURA

PREMIÈRE JOURNÉE DU PARLEMENT

Une séance fleuve avant les vacances

De notre correspondant :
 Sous la présidence de M. Auguste Hoffmeyer, chrétien-social indépendant, le parlement jurassien a tenu hier la première journée de la séance de deux jours avant les vacances parlementaires. Dans l'heure des questions orales, relevons les regrets du gouvernement que la Fédération des caisses-maladie ait décidé de suspendre le paiement des traitements ambulatoires dans les hôpitaux ; le conflit sur le forfait hospitalier n'étant pas réglé entre elle et le gouvernement. Cette situation crée des problèmes de trésorerie pour les hôpitaux.

Selon le gouvernement, il sera recommandé de paviser le Premier août, comme ce fut le cas pour la journée de l'Europe le 5 mai, cela constituant une divergence avec les décisions prises par le Rassemblement jurassien concernant le boycottage des manifestations du Premier août et du drapeau suisse.

REMISE D'IMPÔT

Le gouvernement a dû aussi s'expliquer sur l'octroi de remises d'impôt sur le gain immobilier dans un achat de terrain pour la Transjurane et l'École d'agriculture, aux portes de Delémont, car il a fallu tenir les promesses faites par Berne auparavant, même si le parlement avait émis le vœu qu'aucune remise d'impôt ne soit tolérée. Le problème des primes d'ancienneté pour les fonctionnaires

et enseignants au service de l'Etat de Berne et repris par celui du Jura n'est pas réglé.

Et la protection des données ? La loi relative sera présentée quand les résultats des consultations fédérales en cours seront connus.

Le guérisseur Philippin qui a opéré récemment à Delémont avait-il une autorisation délivrée par le service de la santé, comme l'a écrit l'ATS ? Pas du tout, dit le ministre concerné, qui minimise l'influence de la séance d'information donnée par ce « guérisseur » à Delémont.

Abordant la modification de son règlement, le parlement a admis de faire place aux petits partis dans les commissions, d'allonger les délais de réponse du gouvernement aux diverses interventions des députés, de codifier la forme des réponses gouvernementales aux consultations fédérales. Le président du parlement ne pourra pas prendre connaissance des délibérations du gouvernement, mais seulement de leur résultat. Les ministres seront invités aux séances des commissions, ils n'y assisteront pas obligatoirement, cette décision étant prise par 27 voix contre 26. Enfin, une motion sera traitée en deux ans, un postulat en un an au maximum, alors que le vote secret subsistera dans certains cas de quoi vous parlez ? En tous

les cas, je n'y ai rien compris ! Ce fut le point final. Beaucoup plus valable et d'intérêt général est l'intervention de Mme Danielle Schlaepky : en son temps, elle avait demandé au conseil communal d'étudier la possibilité d'un enseignement renouvelé du français ne sera pas introduit avant 1985 pour que le corps enseignant soit astreint à un seul recyclage. L'ordonnance sur la danse sera modifiée en restreignant les normes de bruit admissibles.

Le rapport sur le développement économique a suscité de longues interventions, même si ces effets sont restreints, une année seulement après sa mise en vigueur. Chaque groupe a émis des recommandations précises dont le gouvernement devra tenir compte dans ses efforts de stimulation de l'économie.

Le parlement a ensuite adopté en seconde lecture la loi créant le conseil

consultatif des Jurassiens de l'extérieur.

Puis il a adopté la loi donnant suite à l'initiative populaire demandant que soit organisé un vote populaire sur le principe de la construction de la route Transjurane. Vote de principe uniquement, pour lequel le gouvernement s'est engagé à diffuser une large information portant sur ce principe, précisément, et non pas sur le tracé de la route. Le vote devra avoir lieu le plus tôt possible, et il sera sans doute mis sur pied cet automne déjà. Selon le ministre Mertenat, la commission fédérale examinera sur le terrain en septembre le tracé prévu, de sorte que le message du Conseil fédéral aux Chambres devrait être publié cette année encore.

Les députés poursuivent demain matin l'ordre du jour, avant de consacrer l'après-midi à une sortie campagnarde. V. G.

Centre sportif de Delémont : une commission d'enquête

De notre correspondant :
 Parmi les dix interventions déposées lundi sur le bureau du Conseil communal, lors de la séance du Conseil de ville, deux motions demandent la création d'une commission d'enquête sur les dépassements de crédits enregistrés dans la construction du centre sportif. Elles émanent du PDC et du PLR, deux partis qui souhaitent connaître les responsables de ces dépassements, afin d'éviter à l'avenir des situations du même genre, et également afin de faire cesser les faux bruits qui circulent à ce propos.

Le PDC propose une commission formée au sein du Conseil de ville, comprenant un représentant de chacune des formations politiques. Le président serait un magistrat de l'ordre judiciaire jurassien. La commission aurait une année pour établir un rapport complet sur les circonstances ayant amené pratiquement un doublement du crédit. Elle devrait dégager ses responsabilités à tous les niveaux, la commission n'ayant pas à juger, mais à faire un rapport complet et objectif. Le PLR, pour sa part, voudrait voir cette même tâche accomplie en six mois, et demande que sa motion soit traitée d'urgence. BEVI

LIBRES OPINIONS

La valse scolaire

Avec la régression démographique, depuis une dizaine d'années, le nombre d'élèves de nos écoles tend à diminuer. En un sens, c'est un avantage. Nos autorités ont eu la sagesse de ne pas construire à tort et à travers, de sorte qu'il va être possible, à moyenne échéance, de se tirer d'affaire avec les bâtiments disponibles.

A vrai dire, pendant bien des années, le problème des locaux scolaires et administratifs — a été un véritable casse-tête chinois. Il a fallu recourir à des solutions provisoires, construire des pavillons, loger des classes dans des annexes, même dans des appartements.

Actuellement, avec l'achèvement du nouveau Gymnase, on y voit un peu plus clair : l'École secondaire française serait transférée dans l'aile sud du bâtiment des prés Ritter; ses locaux actuels, à l'ancien hôpital du Pasquart, pourraient loger des bureaux de la direction des œuvres sociales. Le Gymnase économique s'installerait à l'ancien Gymnase, rue des Alpes. Il libérerait notamment l'aile ouest de l'école de la rue Dufour, sur laquelle le CSEPI (Centre suisse d'enseignement du marketing, de la publicité et de la communication), mal logé à la villa Heuer, rue Schuler, a jeté son dévolu.

A ces complications viennent s'ajouter celles qui résultent du délabrement de certains bâtiments, notamment de l'ancien hôpital du Pasquart, qui abrite l'École secondaire de langue française. Quant à l'ancien Gymnase, rue des Alpes, le manque de place avait obligé de le doter de divers pavillons « provisoires », et l'on se demande actuellement s'il faut les supprimer ou non. Ils sont d'ailleurs insuffisamment insonorisés. Faut-il assainir les locaux ? refaire le chauffage ? Tout cela fera encore l'objet de bien des discussions.

De tout temps, Bienne s'est distinguée par son art des demi-mesures (et je ne dis nullement cela dans un esprit critique). Plus qu'ailleurs, aux périodes difficiles, il a fallu se tirer d'affaire avec les moyens du bord et, s'il en est résulté des inconforts en tout genre, chacun a su faire contre mauvaise fortune bon cœur, bien que cette constante valse-hésitation, cette succession de mesures provisoires, ces déménagements constants aient pu jeter quelque trouble dans les esprits, et que plus d'un établissement scolaire biennois pourrait multiplier les doléances.

C'est ainsi qu'il y a lieu de citer les avatars du Gymnase économique, qui, créé en 1882 sous sa première forme d'École de commerce, comme complément à l'École secondaire de jeunes filles, pourrait célébrer l'an prochain son premier siècle d'existence.

L'école de commerce fut d'abord logée dans trois salles de l'École secondaire de la rue Neuve, où se donnaient aussi les cours du soir de l'École commerciale. Comme l'École secondaire et l'École primaire, de l'autre côté du préau, avaient des horaires distincts, les élèves en récréation dérangeaient constamment l'enseignement et il fallait fermer toutes les fenêtres en été. Le manque de place obligea d'abord à louer un appartement au premier étage de l'immeuble occupé aujourd'hui par la police cantonale, puis la petite fabrique de l'autre côté de la rue. Après la guerre, quand on put construire l'École secondaire des Prés Ritter, l'École de commerce put enfin « se mettre dans ses meubles » en s'installant dans l'ancienne École secondaire de la rue de l'Union. Mais, quelques années plus tard déjà, le manque de place se faisait de nouveau sentir. Aujourd'hui, contrairement à ce qui se passe au degré primaire et secondaire, le nombre d'élèves ne diminue pas. Avec 462 élèves, 68 professeurs, 28 classes, les deux écoles françaises et allemandes associées — donc l'École de commerce et le Gymnase économique — n'occupent pas moins de quatre emplacements : le bâtiment de la rue de l'Union, l'aile ouest de l'école de la rue Dufour ainsi que des classes à l'ancien Gymnase, rue des Alpes, et dans l'immeuble du Pont du Moulin où se trouve le Café Mercure. On se rend compte des complications qui en résultent notamment pour les enseignants, qui doivent courir dans tous les sens et ont bien de la peine à respecter l'horaire.

D'autres établissements se débattent dans les mêmes difficultés ! Des luttes acharnées se poursuivent sans doute en coulisse, et la bonne vieille formule « ôte-toi de là que je m'y mette ! » n'a rien perdu de son actualité.

R. WALTER

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Montres Roskopf : stabilité en 1980

Après la forte régression des années 1978 — recul des exportations de 19,3 % en quantité — et 1979 (-73,7 %), les exportations de montres Roskopf présentent dans l'ensemble pour l'année écoulée une image inchangée, indique le rapport annuel de l'Association d'industriels suisses de la montre Roskopf. Les exportations de montres terminées accusent à nouveau un léger fléchissement de 11,5 millions de pièces en 1979 à 11,2 millions en 1980. Les exportations de mouvements, en revanche, ont augmenté au cours de la même période de 4,0 à 4,3 millions de pièces. Depuis 1973, les exportations globales dans le secteur Roskopf sont donc tombées de 41,2 millions de pièces à 15,5 millions, soit de 62,4 %; les pertes étant à peu près égales pour les montres terminées (-62,8 %) et pour les mouvements (-61,3 %).

En 1980, la part de la production extérieure des membres de l'association par rapport à la production totale s'est élevée quantitativement à 24,4 % contre 16,7 % en 1979 et 11,9 % en 1978. En valeur, cette part a atteint 47 % contre 39 % en 1979 et 28 % en 1978. Ces chiffres, souligne l'association, montrent que la structure de production s'est profondément modifiée au sein de la branche. Cette évolution va certainement se poursuivre avec un accent principal sur les produits électroniques.

On peut s'attendre cette année, ajoute le rapport, à ce que la production extérieure fasse en valeur, pour la première fois, plus de la moitié de la production totale et atteigne environ un tiers en quantité.

L'année 1980 a vu s'opérer un regroupement profond sur le plan des principaux marchés de l'industrie Roskopf. Pour la première fois, en effet, le Nigeria est devenu, avec 2,7 millions de pièces pour une valeur de 30 millions de francs, le premier client. D'autre part, Hongkong est remonté à la deuxième place (2,7 millions de pièces, 16 millions de francs) et les Etats-Unis sont retombés en quatrième position, derrière la République fédérale d'Allemagne. En valeur, toutefois, c'est ce pays qui vient en tête avec 39 millions de francs.

Dans l'ensemble des exportations horlogères, la part de l'industrie

Roskopf a, selon l'association, atteint l'an passé 30,33 % contre 31,57 %.

LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE

Comme l'a indiqué à l'ATS le président de l'Association, M. Walter Renfer, les exportations de l'industrie Roskopf ont sensiblement reculé cette année. La diminution à l'issue des cinq premiers mois a été de 27,1 % par rapport à la même période de 1980. Deux raisons notamment à cela : les effets du ralentissement conjoncturel et le renforcement de la concurrence étrangère.

L'Association d'industriels suisses de la montre Roskopf, qui, à la fin de l'année comptait 54 membres individuels occupant 1748 personnes et un membre collectif, constate encore qu'après un léger fléchissement de 1978 à 1979, les exportations de chablonis ont enregistré à nouveau une progression « spectaculaire », passant de 14,1 millions de pièces à 25,6 millions (+ 81,6 %). Il y a dix ans, l'exportation de chablonis n'atteignait encore que 0,37 million de pièces.

Cette évolution, estime l'Association, est préoccupante, car elle entraîne une perte de valeur ajoutée et diminue les emplois en Suisse, toutefois, la tendance à transférer la fabrication des produits bon marché vers des pays à bas salaires devrait se poursuivre.

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura

B. Willemin

2852 COURTÉTELLE

Tél. : 066 22 25 38
 Télex : 3 45 63

Une « Vieille-ville » moins triste

(c) Dans une question écrite destinée au Conseil communal, le groupe libéral-radical du Conseil de ville demande à l'exécutif s'il n'est pas prêt à encourager de manière concrète les propriétaires ou responsables d'immeubles, afin que ceux-ci soient davantage fleuris. La Vieille-ville, dit le PLR, dont les rues sont bien tristesses, aurait un cachet plus gai et plus accueillant.



OZONE JAZZ 1981

Cinquante orchestres pour deux soirées

Cette année, c'est vrai, Ozone Jazz tourne à l'événement: 50 orchestres en deux soirées, ce n'est pas rien! Impossible, évidemment, de tous les citer. Alors, on s'arrêtera à quelques-uns, en fonction de leur importance, bien sûr, mais aussi au hasard de la documentation reçue.

DU TRADITIONNEL...

Beaucoup de jazz traditionnel, cela va de soi, car rien de tel pour mettre de l'ambiance dans une

fut primée à Augst et dont le passage à Montreux en 1979 fit forte impression.

Autre figure marquante: CM4, le groupe du pianiste François Lindemann. Un peu intellectuel peut-être, mais que de trouvailles! François Lindemann, on l'entendra aussi en duo avec un autre pianiste: Sebastian Santa-Maria. Les deux musiciens reconduisent avec succès l'expérience tentée par Herbie Hancock-Chick-Corea.

Encore du post bop-new jazz avec Upsilon, un solide quartet d'outre-Sarène au sein duquel on trouve entre autres Jürg Solothurnmann et Jürg Amman. Ce quartet fait appel à différents éléments tels que blues, gospel, salsa, musique classique et folklore européen pour en arriver à ses propres compositions.

A découvrir aussi Trinity, un trio où l'on retrouve l'excellent contrebassiste Peter Bockius. Là, c'est du jazz moderne teinté de musique latine avec, en prime, la chanteuse américaine Shelley Martin à la personnalité bien marquée.

Encore du jazzfunk rock latin avec Jigsaw et puis, parlons encore du Daniel Thomi Quartet où l'on retrouvera avec plaisir Paul Thomen, ce pianiste-compositeur-chef d'orchestre bâlois qui fut l'une des figures de proue des trente dernières années du jazz en Suisse.

Beaucoup d'animation aussi sûrement autour du Reto Weber's Percussion Five et du Swiss Jazz Quintet. Et puis, un peu à part, le George Steinmann Blues Band. Son leader, un mordu de blues, mais aussi de jazz moderne, vient de rentrer des USA. En fait, blues, R and B, soul et gospel ne sont que les éléments de

base de sa musique. Pour connaître la suite, il faudra aller l'écouter.

RYTHMES EXOTIQUES

L'inventaire est incomplet. Mais il faut encore parler du Festival Tropical, qui risque en effet de chauffer le Coq-d'Inde, et pour peu que le beau temps y soit, on pourrait bien assister à un spectacle coloré avec Con Hielo, l'orchestre qui nous promet des rythmes à faire tomber les chaussettes, ceci grâce à un mélange de salsa, de rock et de funk mêlé d'un zeste de jazz, le tout habilement électrifié. Et puis du rock-reggae-samba envoyé avec un punch rare par Atlantico Tropical Electric, le groupe ravageur de l'Uruguayen Pajarito Cantoni.

N'oublions pas, dans ce festival aux effluves exotiques, Madras Express de la Martinique, le Zinapé Quintet des Antilles, le Bobby Johnson-Swiss-Jamaica-Comboet la new-wave africaine représentée par Deka, un musicien né en Côte-d'Ivoire et dont le groupe joue une musique issue du folklore local, façon funky avec des accents de jazz.

Ozone Jazz 81 est avant tout l'œuvre de son créateur Henri Clerc (alias Tractlet) et ce festival peut avoir lieu grâce à l'appui des autorités de la Ville, du Festival de Montreux et de la collaboration de certains journaux, dont la « Feuille d'avis de Neuchâtel », « Radio 24 » sera également de la partie, ainsi que la télévision et même France 3.

« Radio 24 » sera également de la partie, ainsi que la télévision et même France 3.

Il ne reste donc plus qu'à souhaiter le beau temps, histoire de vivre pleinement cet Ozone Jazz 81, grande fête de la musique et du rythme avec, en apothéose, une jam tropicale où tout peut se passer!

JBW



Jigsaw : du jazz funk rock latin.



James Con Hielo : ça donne chaud !

manifestation de ce genre. On relèvera, au passage, la présence des excellents Louisiana Hot Seven, une formation zuricoise qui recrée avec une belle efficacité le jazz des années 20, c'est-à-dire celui des King Oliver, Louis Armstrong et Jelly-Roll Morton.

De l'ambiance, il y en aura très probablement avec le Jules Cerisier Orchestra, une bande de joyeux drilles qui semblent prendre la vie du bon côté. Ambiance de vieux jazz encore avec The Canal Street Band, The Wolwerines Jazz Band ou The Jazz Bones Seven. On est loin d'avoir fait le tour, mais il y en a tant!

... AU MODERNE

Les amateurs de jazz traditionnel risquent de prendre leur pied, mais que ceux qui préfèrent le moderne se rassurent: on a aussi pensé à eux.

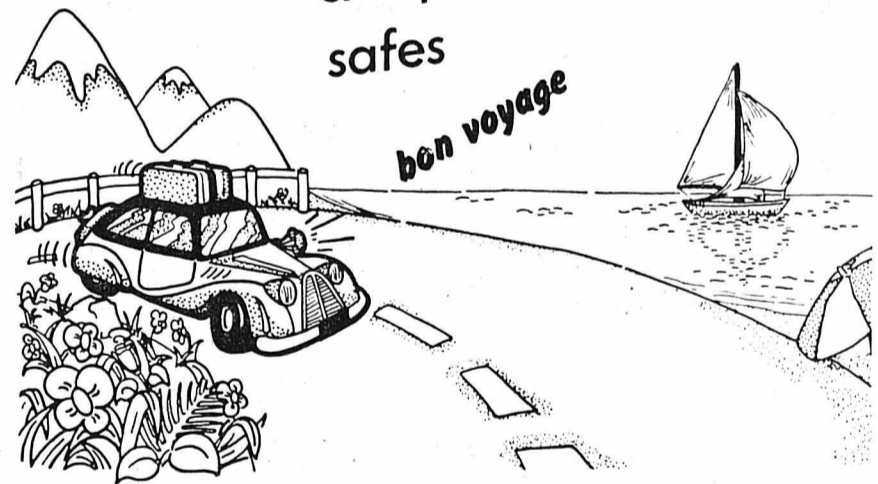
Tout d'abord avec Jazz Community, une excellente formation suisse (avec des ex-Magog) qui



Le Jules Cerisier Orchestra, de la bonne humeur en musique.

vos vacances se préparent

change
chèques de voyages
safes



CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS



On vient chez nous quand on s'y connaît. Et quand on ne s'y connaît pas.

Avec ceux qui s'y connaissent, nous parlons le jargon du métier et, avec les autres, la langue de tout le monde. Mais nous pouvons rendre service à tous sans exception. En tant qu'experts de la branche, nous connaissons à fond les instruments et les problèmes qu'ils peuvent poser. Voilà pourquoi la plupart des virtuoses viennent chez nous. Et tous ceux qui vont le devenir.

Hug Musique
La grande maison
aux multiples experts

Neuchâtel, en face de la Poste,
tél. 038 25 72 12

Avec la collaboration
de la

FAN L'EXPRESS
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 68 01

APPAREILS MÉNAGERS Miele

**Vous achetez la qualité
Nous assurons la sécurité !**



**CRETEGNNY + cie
COMPTOIR MÉNAGER**
Fbg du Lac 43
Neuchâtel
Tel. 25 69 21

Masserey SOLDES

à l'emporter ou livrés gratuitement

- Exceptionnel, un tapis de fond
bouclé nylon, dos mousse compacte, pour chambre à coucher, chambre d'enfants, chambre d'amis, le m² et plus de 70 rouleaux en magasin, devant vous, pour faciliter votre choix. Fortes réductions sur les fins de rouleaux, (20 à 40% de rabais). **Fr. 19.-**
- Plus de 1000 coupons de Fr. 5.- à Fr. 200.-
pour chambre, cuisine, corridor, entrée, balcon, salle de bains, bateau, voiture, caravane.
- 250 tapis de milieu
laine et synthétique, 200 x 300 cm et 250 x 350 cm **à partir de Fr. 230.-**
- 100 tours de lit les 3 pièces **dès Fr. 135.-**
- Tapis d'Orient 200 x 300 cm **dès Fr. 985.-**

**Soldes aux magasins
Gros rabais**

Masserey
PORTES-ROUGES 131-133

Vente autorisée du 1^{er} juillet
au 21 juillet 1981

Tapis d'Orient

une agréable surprise vous attend à notre rayon au 1^{er} étage

cyclisme

Malgré une farouche résistance d'Anderson contre la montre

Hinault remet les choses à leur juste place

Bernard Hinault a remis les choses à leur juste place. Au terme de la 7^{ème} étape du Tour de France, disputée contre la montre sur 26 km 500, il a endossé le maillot jaune qu'il avait manqué la veille pour une poignée de secondes au terme de la grande étape des Pyrénées. Mais ce fut loin d'être facile pour le champion du monde, qui a dû sortir le grand jeu pour venir à bout du toujours surprenant Australien Philip Anderson.

Après 10 km de course, le porteur du maillot jaune comptait même 8" d'avance sur les Français. Mais il faut dire que Hinault, après 3 km de course, avait été victime d'un dérapage et qu'il avait frôlé la chute. Il ne devait pas tarder à prendre la tête de la course. Au sommet de la côte de Pietat, après 14 km de course, il devançait l'Australien de 12". Sur la ligne d'arrivée, son avance avait passé à 30", ce qui était suffisant pour lui permettre de ravir à celui-ci son maillot de « leader » que celui-ci lui avait refusé la veille.

KNETEMANN TOUJOURS LÀ

Le duel entre Bernard Hinault et Philip Anderson a évidemment constitué le fait marquant de cette étape contre la montre. Il s'en est pourtant fallu de peu que le champion du monde ne soit battu, par le vétéran hollandais Gerrie Knetemann, lequel ne lui a finalement concédé que trois secondes. Après 14 km de course, Knetemann accusait déjà un retard de 3" sur Hinault, qui ne lui a rien repris dans la deuxième partie de la course, une course dont le parcours avantageait pourtant les Français, puisque l'on trouvait deux côtes, dont l'une comptant pour le Grand prix de la

montagne (3^{ème} catégorie). Pour la petite histoire, on notera que Hinault possédait le meilleur temps au sommet de cette côte, ce qui lui a permis de consolider sa première place du classement général du Grand prix de la montagne.

DOMINATION

Bernard Hinault et Gerrie Knetemann ont assez largement dominé la situation. Deux autres coureurs seulement ont terminé à moins d'une minute du vainqueur : Philip Anderson et le Belge Gery Verlinden. On trouve ensuite à 1'11" le Français Alain Vigneron et à 1'13" le Belge Freddy Maertens, pour qui cette course contre la montre a permis de confirmer son retour au premier plan.

Pour les grands battus de l'étape pyrénéenne, il n'y a pas eu de réhabilitation entre Nay et Pau. Tant le Français Jean-René Bernaudeau, écrasé par ses responsabilités et de plus en plus en mauvaise santé, que le Hollandais Joop Zoetemelk n'ont pas réussi à trouver place parmi les 25 premiers. C'est dire que désormais, l'un et l'autre devront se contenter de faire de la figuration dans une épreuve qui, sauf accident, ne peut plus échapper à Bernard Hinault.

Une chute grave a été enregistrée au cours de cette 7^{ème} étape. C'est le Danois Kim Andersen, de l'équipe Mercier, qui en a été victime à la suite d'un brio de dérailleur. Transporté aussitôt en ambulance à l'hôpital de Pau, le Danois a subi des examens radiographiques qui ont décelé une fracture de l'aile iliaque droite. Kim Andersen devra observer un mois de repos avant de pouvoir reprendre l'entraînement. Raymond Martin, troisième du Tour de France l'an dernier, a perdu là un équipier qui lui aurait été précieux sur la route qui va maintenant conduire le Tour de France aux Alpes, en passant par la Belgique notamment.

CLASSEMENTS

Septième étape, Nay-Pau (26 km 500 contre la montre): 1. Hinault (Fr) 35'52" (moyenne 44,664 km/h); 2. Knetemann (Ho) 35'55"; 3. Anderson (Aus) 36'22"; 4. Verlinden (Be) 36'32"; 5. Vigneron (Fr) 37'03"; 6. Maertens (Be) 37'05"; 7. de Wolf (Be) 37'06"; 8. Fernandez (Esp) 37'07"; 9. Willems (Be) 37'07"; 10. Laurent (Fr) 37'07"; 11. de Muynck (Be) 37'13"; 12. Vandembroucke (Be) 37'22"; 13. Agostinho (Por) 37'25"; 14. Boyer (EU) 37'26"; 15. Bossis (Fr) 37'27"; 16. van Impe (Be) 37'28"; 17. Criqueillon (Be) 37'30"; 18. Hézard (Fr) 37'34"; 19. Claes (Be) 37'36"; 20. Kuiper (Ho) 37'36"; 21. Moerlen (S) à 3'02"; 22. Freuler (S) à 3'18"; 23. Zweifel (S) à 4'40".

Classement général: 1. Hinault (Fr) 19h42'20"; 2. Anderson (Aus) à 13"; 3. Laurent (Fr) à 4'30"; 4. Claes (Be) à 4'52"; 5. van Impe (Be) à 4'58"; 6. Willems (Be) à 5'00"; 7. Criqueillon (Be) à 5'23"; 8. A. Fernandez (Esp) à 5'23"; 9. Winnen (Ho) à 5'44"; 10. Verlinden (Be) à 5'45"; 11. Ducloux-Lassalle (Fr) à 5'47"; 12. Rodriguez (Fr) à 5'54"; 13. Vigneron (Fr) à 6'08"; 14. P. Wellens (Be) à 6'30"; 15. Boyer (EU) à 6'39"; 16. Kuiper (Ho) à 6'39"; 17. Jones (GB) à 6'41"; 18. Bernaudeau (Fr) à 6'46"; 19. Zoetemelk (Ho) à 6'50"; 20. Schepers (Be) à 6'52"; puis: 21. Zweifel (S) à 18'56"; 22. Moerlen (S) à 23'04"; 23. Freuler (S) à 24'57".

Classement par points: 1. Maertens 133 points; 2. Tackaert 87; 3. R. Pevénage 83; 4. Bertin 47; 5. Anderson 46; 6. Van de Velde et Willems 45; 8. Hinault 35; 9. de Wolf 34; 10. Kelly et Didier 32.

Classement de la montagne: 1. Hinault 72 points; 2. van Impe 41; 3. Anderson 34; 4. A. Fernandez 30; 5. M. Lejarreta 28; 6. Bernaudeau 28; 7. Bérard 25.



PASSATION DE POUVOIR.— Hinault (à gauche) et Anderson sont tout sourire après l'étape d'hier. L'Australien ne semble pas trop déçu d'avoir dû céder son maillot jaune au Français... (Téléphoto AP)

football

A La Chaux-de-Fonds

Meneur de jeu français

Le comité directeur du FC La Chaux-de-Fonds communique qu'il vient de passer un contrat d'une année avec Christian Gourcuff, né le 5 avril 1955 à Hanvec, dans le Finistère, de nationalité française. Christian Gourcuff est un joueur du milieu de terrain, doté d'une excellente technique. Il mesure 1 m 74 pour 71 kilos. De 1972 à 1974, il joua au FC Rennes en première division. Il passa ensuite au FC Guingamp (2^{ème} division) jusqu'en 1979. Depuis, le voilà au FC Rouen. Cette saison, ce club a obtenu le 2^{ème} rang du groupe B de 2^{ème} division. Au classement des étoiles de France football, il a souvent été dans l'équipe type de la journée pour avoir bénéficié de la taxation maximale de six étoiles.

Tout en jouant au football, Christian Gourcuff a mené de front des études universitaires. Il est agrégé en mathématiques. P. G.

Le 13^{ème} étranger en Italie

L'attaquant uruguayen Waldemar Victorino (29 ans) de Nacional Montevideo est le 13^{ème} joueur étranger sous contrat pour le championnat d'Italie 81-82, qui débutera le dimanche 13 septembre. Le Sud-Américain portera les couleurs de Catanzaro. Il a été 27 fois international.

SPORT-TOTO

	1	X	2
1. Bâle - Bordeaux	4	3	3
2. Lausanne - Bastia	4	3	3
3. Sion - Auxerre	5	3	2
4. Sochaux - Neuchâtel Xamax	4	3	3
5. Grasshopper - IFK Göteborg	5	3	2
6. Lucerne - Chêb/CS	3	3	4
7. Young Boys - Molenbeek	4	4	2
8. Werder Brême - Zurich	4	3	3
9. AGF Aarhus - LASK Linz	4	3	3
10. Bohem. Prague - Hertha Berlin	5	3	2
11. MSV Duisbourg - St. Liège	4	3	3
12. Spartak Plevén - Malmø FF	5	3	2
13. Sturm Graz - KB Copenhague	5	3	2

natation

Record d'Europe

La nageuse est-allemande Ines Geissler a établi un nouveau record d'Europe du 200 m brasse papillon féminin en 2'08"97, lors des championnats de la RDA à Berlin-Est. Ines Geissler améliore ainsi de 90 centièmes l'ancien record de la spécialité que détenait sa compatriote Andrea Polack en 2'09"87, disputé le 4 juillet 1978 à Berlin-Est. Un jeune nageur de 17 ans, Michael Gross a dominé ces compétitions. Il a en effet tout d'abord remporté le 200 m nage libre en 1'50"76, établissant ainsi une nouvelle meilleure performance mondiale de l'année. Le jeune nageur d'Offenbach a également amélioré le record national détenu jusqu'alors par Klaus Steinbach en 1'51"09. Le deuxième exploit de la journée de Michael Gross a été sa victoire sur 100 m brasse papillon en 54"80. Il s'agit de la meilleure performance européenne de l'année et de la deuxième meilleure performance mondiale.

VIVIDENT

les chewing-gums sans sucre des champions et passionnés de sport!

Nouveau de Brooklyn!

1938-80

automobilisme

Quatorze pilotes à l'amende

Treize pilotes ont été frappés par la Fédération internationale du sport automobile (FISA) d'une amende de 3000 dollars, pour avoir manifesté et retardé le départ du Grand prix automobile de Belgique de formule un (17 mai), à la suite de l'accident survenu à un mécanicien. Il s'agit de Jacques Laffite et Jean-Pierre Jabouille (Ligier-Talbot), Didier Pironi et Gilles Villeneuve (Ferrari), Alain Prost (Renault), Mario Andretti et Bruno Giacomelli (Alfa-Romeo), Eddie Cheever (Tyrrell), Beppe Gabbiani et Piercarlo Ghinzani (Osella).

yachting

C'est fou... ce «Trifada» !

Après des essais remarquables sur le lac de Neuchâtel, le « Trifada », un trimaran dont les flotteurs sont tous constitués de baignoires, s'est fort bien défendu à Lutry, le week-end dernier, en remportant la deuxième place du championnat du monde des baignoires à voiles. Ce « Trifada » a été mis au point et construit par l'équipe des « Fadanautes » du Cercle de la Voile de Neuchâtel, sous la direction de René Schelker en particulier. Formé de six baignoires pour la coque centrale et d'une pour chaque flotteur, il est remarquablement voilé et gréé. Les airs qui ont soufflé à Lutry (faibles et variables) n'ont pas permis à l'équipage neuchâtelois de faire la démonstration complète des qualités de leur réalisation. Mais la victoire obtenue lors de la dernière manche a fortement impressionné les nombreux spectateurs.

Un second engin neuchâtelois était présent à ces jours. Un « praou », le « Sir-Champaca » construit par Gréber et Besnard, de la Galère d'Auvergnier. Il a terminé à la huitième place.

Y.-D. S.

Classement du championnat du monde des baignoires (36 classés): 1. « Mega-leau » Pittet-Meuli, Yverdon; 2. « Trifada » Schelker, Neuchâtel; 3. « Kiket-A », Morerod, Morges; 4. « Les Dents de Morges », Gausson, Morges; 5. « Agro-flotte » Bidaux, Genève, etc.

Altstaetten promu en LNB

En match de barrage pour désigner le cinquième promu en LNB, après Aurore Bienne, Monthey Ibach et Locarno, Altstaetten a battu Stade Lausanne à Vidy, hier soir, par 1-0 (0-0). Le seul but de la rencontre a été marqué à la 87^{ème} minute par Stieger. La partie s'est déroulée devant 1800 spectateurs. Déjà vainqueurs 3-0 à l'aller, les Saint-Gallois sont donc promus en ligue B.

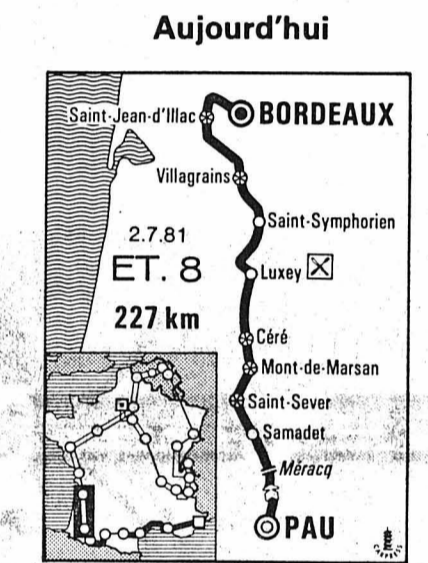
Coupe de la ligue: derby neuchâtelois

Le tirage au sort des seizièmes de finale de la Coupe de la ligue a réservé quelques affrontements assez intéressants, les clubs ayant au préalable été répartis en trois groupes régionaux. Les matches seront joués les 1^{er} et 2 août, mais les équipes engagées en Coupe internationale d'été pourront repousser leurs rencontres aux 4 et 5 ou même aux 11 et 12 août :

- Winterthour - Chiasso; Altstaetten - Grasshopper; Zurich - Saint-Gall; Mendrisiostar - Bellinzzone; Frauenfeld - Ibach; Lugano - Locarno; Aurore Bienne - Nordstern; Bâle - Young Boys; Granges - Wettingen; Berne - Aarau; Lucerne - Bienne; La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel Xamax; Servette - Lausanne; Monthey - Vevey; Fribourg - Bulle et Sion - Chênois.

Moerlen, le meilleur des Suisses

Les trois Suisses en lice dans ce Tour de France, dans une spécialité qui ne leur convient pas particulièrement, se sont bornés à limiter les dégâts entre Nay et Pau. Ce qui n'a pas empêché le Neuchâtelois Patrick Moerlen de confirmer ses qualités. En 38'54", il a rivalisé avec, entre autres, les ex-favoris de ce Tour de France, Bernaudeau et Zoetemelk. Urs Freuler, lui, n'a pas réussi à descendre sous les 39 minutes (39'10"), mais il s'est fort bien tiré d'affaire, compte tenu des deux côtes qui figuraient sur le parcours. Pour le coureur de Bilten, maintenant qu'il a réussi à hisser ses 84 kg à travers les Pyrénées, l'avenir se présente sous un jour favorable puisque, sprinter N° 1 de l'équipe Ti-Raleigh, on va tenter de lui permettre de faire oublier l'absence de Jan Raas.



karting

Avec les Neuchâtelois

Le kart-club de Suisse a publié, avant une courte pause estivale, les classements intermédiaires dans les différents championnats. Relevons qu'à Bellinzzone, au début de juin, le Chaux-de-Fonniere Yvan Sandoz avait terminé dixième. Au GP de Suisse, à Wohlen, marqué par un doublé des frères Gudel, André Schweizer se classait douzième, juste devant un autre pilote de l'ACS-Kart-club de Neuchâtel, Patrick Clément. Eric Aubry, dont c'était le retour à la compétition après une année d'absence, se classa 23^{ème}. En catégorie «sport», Bernard Stilli terminait, pour sa part, neuvième.

Au championnat, dans la catégorie A, avant le rendez-vous de Wohlen, le 23 juillet, André Schweizer se trouve actuellement au cinquième rang. En catégorie B, Clément est septième et Wolhaber neuvième alors qu'en juniors, Yvan Sandoz est septième.

motocyclisme

Cornu : à l'année prochaine...

Hôpital des Cadolles à Neuchâtel, une chambre comme les autres. Je hurte et j'entre. Jacques Cornu est près de la fenêtre. Il sourit : « Salut l'artiste ! Tu vois, c'est comme mon père me le disait : « à force de jeter des pierres sur un toit... on finit par casser des tuiles » ! Apparemment, le pilote neuchâtelois n'a pas perdu le moral. Pourtant, on sent qu'il souffre... moins de ses blessures que moralement.

« La moto marchait très fort. C'est vraiment dommage. J'ai pour six semaines de lit. J'espère que cela ne va pas remettre en question la suite de ma carrière ; pour cette saison, en tous les cas, c'est terminé ». Comment cela s'est-il passé ? « Je suis tombé mercredi après-midi. J'ai dépassé un groupe de coureurs et un pilote a fait un écart. Il a touché la roue avant de ma machine et j'ai dû continuer tout droit. A près de 160 km/h, je suis resté sur la moto et je suis tombé dans un fossé. Un des nombreux fossés d'Assen... »

FÉMUR CASSÉ

Opéré du fémur mercredi soir, Jacques Cornu, à l'hôpital d'Assen, a senti des douleurs à la hauteur du bassin. « J'ai cru qu'il s'agissait de contusions. Le fémur était cassé mais j'étais certain qu'en deux semaines, je serais de nouveau sur pieds. Je me voyais déjà piloter avant la fin juillet. A l'hôpital d'Assen, je faisais des exercices de musculation ; j'étais sûr que je m'en sortirais bientôt. »

En fait, c'est lors du transport vers la Suisse, tout d'abord en ambulance puis dans un hélicoptère de la GASS, que Jacques Cornu a souffert le plus du bassin. Arrivé à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel, une radiographie confirmait malheureusement : le bassin était fracturé.

MORALEMENT, C'EST DUR

« Moralement, c'est dur », explique Jacques Cornu, « c'est toute la préparation d'une année qui est anéantie. Ce n'est pas comme un arrêt normal de travail. Tout est réduit à zéro à cause d'une chute. Pour la première fois depuis sept ans que je cours, je n'aurai pas atteint mon but, c'est-à-dire terminer dans les trois premiers d'une manche du championnat du monde et dans les cinq premiers du classement général. »

Pourtant, en cette deuxième partie de saison, le Neuchâtelois retrouvait le sourire. Il venait de terminer quatrième du Grand prix de Yougoslavie alors qu'une semaine plus tard, au Nurburgring, il avait réussi un « gros coup ». « Lors d'une manche du championnat d'Europe d'endurance, je me suis fait une bonne publicité. C'était la première fois que je pilotais une moto « quatre temps » et j'ai réussi le meilleur tour en course en battant le record de la catégorie. En tête pendant une heure, nous avons rétrogradé à la cinquième place. Lorsque mon équipier Notthiger est tombé, à une heure de l'arrivée, nous étions quatrièmes... »

À L'ANNÉE PROCHAINE

Jacques Cornu attendra donc la saison prochaine pour revenir à la compétition. Il l'espère de tout son cœur. En souhaitant que son bassin se « répare » rapidement. « Je n'ai pas de corset. En fait, je suis comme un oiseau en liberté... mais je siffle moins fort ! »

J.-C. SCHERTENLEIB

tennis Wimbledon

Finale inédite chez les dames

La finale du simple dames de l'édition 1981 du tournoi de Wimbledon sera inédite: l'Américaine Chris Evert-Lloyd, tête de série N° 1 et gagnante de l'épreuve en 1974 et 1976, victorieuse de sa compatriote Pam Shriver 6-3 6-1 en demi-finale, y affrontera vendredi la Tchèque Hana Mandlikova, N° 2, récente championne des Internationaux de France à Roland-Garros, qui a battu son ex-compatriote Martina Navratilova en trois manches 7-5 4-6 6-1. Hana Mandlikova disputera ainsi sa première finale de Wimbledon.

La nouvelle étoile du tennis mondial, âgée de 19 ans, avait toutes les raisons de vouloir s'imposer à la gagnante de 1978 et 1979. On sait en effet que Martina Navratilova a fui la Tchécoslovaquie pour s'installer aux Etats-Unis, et une défaite d'Hana Mandlikova face à celle qui fut sa camarade de club aurait sans doute été mal vue à Prague. Par ailleurs, Navratilova avait nettement protesté avant le tournoi de la décision des organisateurs de placer Hana Mandlikova tête de série N° 2, alors que les classements mondiaux auraient dû lui valoir cet honneur. Mandlikova désirait donc prouver que les organisateurs avaient eu raison.

Entre deux joueuses aux qualités presque semblables, la partie mit longtemps avant de se lancer vraiment. Le premier set, remporté 7-5 par Hana Mandlikova, ne fut guère passionnant. Les échanges n'allaient souvent pas au-delà du retour de service et les fautes étaient nombreuses de part et d'autre. La meilleure mise en jeu de la Tchécoslovaque, meurtrière, fit la décision.

permettait de revenir, puis de s'ajuster la manche 6-4.

Le set décisif se résumait à un monologue de la gagnante de l'open d'Australie 1980, qui mena 3-1 assez rapidement, avant de démontrer qu'en plus de ses dons tennisistiques, elle possède la force psychologique qui fait les champions. Au 5^{ème} jeu, à 30 partout, Hana Mandlikova sert un « ace » sur sa deuxième balle de service... et se voit comptabiliser une faute de pied. Balle de « break ». Loin de se déconcentrer, elle repart de plus belle, sauve le jeu et en aligne deux autres pour obtenir le droit de disputer la première finale de Wimbledon de sa carrière.

CHRIS EVERT-LOYD: FACILE

Une finale où elle affrontera Chris Evert-Lloyd. Celle-ci, qui participait pour la dixième année consécutive aux demi-finales, s'est en effet qualifiée pour la 7^{ème} fois pour l'ultime stade de la compétition. Elle s'est défit sans problème de sa jeune compatriote Pam Shriver (19 ans) 6-3 6-1. La longue joueuse du Maryland n'avait jamais pris le moindre set à Chris Evert-Lloyd en sept confrontations. C'est dire qu'elle n'avait pas grand-chose à espérer en entrant sur le court.

En 1h05, M^{me} Lloyd le lui confirma, étalant une supériorité écrasante. Pam Shriver tenta d'imposer son jeu offensif, mais elle était régulièrement crucifiée par les « passing-shots » millimétrés de son adversaire.

RÉSULTATS

Simple dames, demi-finales: Hana Mandlikova (Tch/N° 2) bat Martina Navratilova (Apa/N° 4) 7-5 4-6 6-1; Chris Evert-Lloyd (EU/N° 1) bat Pam Shriver (EU/N° 7) 6-3 6-1.

Double messieurs, - Quarts de finale: P. McNamara/P. McNamee (Aus) battent F. Buehning/F. Tyanagan (EU) 6-3 7-5 3-6 7-5; P. Fleming/J. McEnroe (EU) battent A. et V. Amritraj (Inde) 4-6 6-2 6-1 6-4; Lutz/Smith (EU) battent Frawley/Lewis (Aus/Nlle-Z) 7-5 6-3 6-2; Okker/Stockton (EU) battent el Shafici/Feaver (Egy/GB) 7-6 7-6 4-6 7-6.

Double mixte, 3^{ème} tour: J. et T. Austin (EU/I) battent D. Carter/W. White (EU) 6-2 7-5; Frew McMillan/Betty Stoeve (AF-S/Hol) battent Heinz Gunthard/Pamela Teguarden (S/EU) 6-1 3-6 6-1.

Tournoi junior féminin, 3^{ème} tour: Tina Garrison (EU) bat Claudia Pasquale (S) 6-2 6-2.

FAN-L'EXPRESS

tirage officiellement
contrôlé par les soins
de la FRP (Fédération
romande de Publicité)

36.740

exemplaires

L'annonceur sait que
cette garantie repré-
sente pour lui une
distribution sérieuse
et efficace.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance

DEMANDES A LOUER

GARAGE POUR VOITURE, Suchiez ou Draiz-
zes. Date à convenir. Tél. 25 02 82. 21613-64

PASTEUR CHERCHE APPARTEMENT DE
4-5 PIÈCES, de préférence quartier de la Mala-
dière, immédiatement ou pour date à convenir.
Tél. 24 54 16 - heures des repas. 27117-64

COUPLE SANS ENFANT, cherche apparte-
ment 3 pièces et dépendances, garage. Si possi-
ble jardin. Région Neuchâtel-Cormondrèche. Of-
fres à case postale 22, 2006 Neuchâtel. 27230-64

APPARTEMENT 2 PIÈCES, balcon, pour sep-
tembre-octobre, Neuchâtel ou environs. Récom-
pense. Tél. 31 66 52, dès 18 heures. 27131-64

COUPLE CHERCHE appartement sans confort,
loyer bas. Tél. 24 53 56. 27171-64

JEUNE APPRENTIE cherche pour début août
1981 STUDIO MEUBLÉ ou chambre meublée
avec possibilité de cuisiner, région Auvier,
Colombier, Boudry, Faire offres à Patricia Der-
ron, Nant, 1786 Sugiez-Vully.
Tél. (037) 73 15 72. 14274-64

CHERCHONS À BOUDRY appartement de 3
à 3 1/2 pièces avec confort pour fin août ou à
convenir. Tél. 25 75 75, interne 19. 27175-64

APPARTEMENT 1-2 PIÈCES, ou studio, en
ville pour début septembre ou octobre.
Tél. 24 36 57. 27265-64

DEUX ÉTUDIANTS de Zurich, cherchent joli 3
pièces avec cuisine/W.C. Prix: 300, 400 fr.,
charges comprises pour entrée immédiate ou
date à convenir. Adresser offres écrites à BB
1328 au bureau du journal. 14272-64

APPARTEMENT 2-2 1/2 PIÈCES avec cuisine
agencée est cherché par personne sérieuse et
tranquille pour le 1^{er} octobre 1981 ou époque à
convenir. Région Neuchâtel, et environs.
Tél. (039) 23 30 76. 14097-64

URGENT CHERCHE APPARTEMENT 4
PIÈCES, région Neuchâtel-Boudry.
Tél. 42 46 63. 27173-64

ON CHERCHE 4 PIÈCES région Pesoux-Cor-
celles-Auvier. Tél. 31 96 72, soir. 27206-64

APPARTEMENT DE 2-4 pièces avec ou sans
confort, région La Neuveville-Neuchâtel pour
septembre-octobre. Adresser offres écrites à CC
1329 au bureau du journal. 27199-64

JE CHERCHE STUDIO ou appartement de 2
pièces à Neuchâtel ou dans les environs pour
mi-août, début septembre. Tél. (032) 91 32 35.
14273-94

URGENT cherchons à louer 3 pièces, confort,
loyer modéré, pour juillet. Eventuellement é-
change contre équivalent à Nidau (Bienne).
Pour renseignements: tél. 24 42 62 ou 24 01 18,
le soir. 27231-64

CENTRE VILLE appartement 3 pièces confort.
Tél. 31 37 53, direction home les Rochettes.
27065-64

OFFRES D'EMPLOIS

ÉTUDIANTES (voiture à disposition) pour juil-
let-août. Renseignements durant les heures de
bureau: tél. 25 17 89, M^{lle} Villard. 27228-65

EMPLOYÉE DE MAISON ou **FEMME DE**
MÉNAGE au courant d'un ménage soigné est
cherchée pour environ 3 mois dans petite villa,
quartier Monruz. Tout de suite. Très bons gages.
Chambre avec confort à disposition si désirée.
Tél. 24 00 47. 27103-64

QUELLE PERSONNE accepterait place chez
une dame seule pour tenir son ménage et s'oc-
cuper du jardin. En été au chalet à Chaumont.
M^{lle} L. Du Bois, Fornachon 14, 2034 Pesoux.
Tél. 31 14 08, (ou 33 24 08). 27218-65

DEMANDES D'EMPLOIS

SAISONNIER cherche place, région Saint-Blai-
se, juin à mars. Excellentes références et pratique
hôtel et construction. Tél. (038) 33 64 33,
M^{me} Nançon, heures bureau. 27059-66

JEUNE FILLE CHERCHE OCCUPATION,
pendant la période des vacances d'été.
Tél. 33 40 58. 27238-66

JEUNE FILLE CHERCHE À GARDER EN-
FANTS du 6 au 31 juillet. Région Saint-Aubin-
Neuchâtel. Tél. 55 21 94. 27212-66

ÉTUDIANT CHERCHE TRAVAIL juillet ou
août. Tél. 24 15 80. 27287-66

DAME FERAIT TRAVAUX TAPISSERIE (go-
belin). Tél. (038) 25 46 73. 27188-66

DIVERS

DAME VEUVÉ CINQUANTAINE désirerait
rencontrer monsieur jusqu'à 58 ans. Qualités
morales. Aventure exclue. Photo désirée. Ecrire à
FA 1293 au bureau du journal. 21883-67

CHIENS ET CHATS À PLACER S.P.A. Val-
de-Ruz, tél. 53 36 58. 27245-67

À DONNER CONTRE BONS SOINS chatte
siamoise, castrée. Tél. 25 23 66. 27120-67

DAME, 60 ANS, rencontrerait dame ou mon-
sieur pour amitié. Ecrire à FF 1332 au bureau du
journal. 27065-67

PARENTS-INFORMATION est à l'écoute de
toutes les questions éducatives, les lundis 20 à
22 h et jeudi 14 à 18 h. 18813-67

A VENDRE

CUISINIÈRE À GAZ marque Bono en bon état
avec le nouveau gaz. Tél. 25 71 56, le soir.
27185-61

300 LIVRES, environ. Bibliothèque verte et
bibliothèque rose en parfait état ainsi que ban-
des dessinées. Tél. (038) 61 18 38. 14270-61

URGENT poussette avec literie, porte-bébé,
porteuse en bandoulière. Tél. 24 44 95. 27209-61

Des soldes façon IKEA:
rabais jusqu'à 50% et même plus!

Quand on fait le vide, vous vous remplissez les poches.

Vente spéciale autorisée du 1^{er} au 21 juillet.

On fait le vide à Aubonne. Il nous faut de la place pour recevoir la nouvelle collection et pour réorganiser l'entrepôt libre-service. Alors pour une fois, on vous fait encore des prix sur nos prix. Dépêchez-vous, ça ne va pas durer: nos prix vont bientôt revenir à l'anormale.

GLADA. Store 220 cm. ~~108~~ **25.-**

NORRBY. Fauteuil. ~~108~~ **90.-**

Canapé 2 places. ~~248~~ **125.-**

Canapé 3 places. ~~358~~ **180.-**

GIRAFF. Eléments sout en hauteur. ~~108~~ **9.-**

SEKUND. Lampadaire. ~~108~~ **25.-**

DINO. Chaise d'enfant. ~~49~~ **25.-**

AXAMO. Table basse blanche. 70 x 45 cm. ~~108~~ **48.-**

TAJT. Fauteuil-couchette bleu. ~~224~~ **145.-**

KOSKI. Chaise réglisseur. **42.-**

Boîte à pain. ~~24.50~~ **24.50**

Juste à la sortie
Aubonne-Allaman
de l'autoroute
Lausanne-Geneve

IKÉA

Heures d'ouverture:
Lundi-vendredi 10 h. à 19 h.
Samedi 8 h. à 17 h.
IKEA SA
1170 Aubonne
Téléphone: 021 76 38 11
à une minute de la gare
d'Allaman
570 places de parc

Gardiennage d'enfants. Boutique dames et enfants. Livraison à domicile. Restaurant.

L'impossible maison de meubles de Suède.

Menu d'été à un prix de régime!

1/2 Poulet
Garniture de légumes
Pommes frites
Crème au chocolat
2 dl de vin rouge ou
une eau minérale ou une bière

7.50

PUCH-VELUX, fourche Alpa, 950 fr., bon état.
Tél. 24 03 01. 27182-61

BATEAU À VOILES LEISURE 17' sans permis,
cabine 4 places, 5 voiles, équipement complet,
place au Landeron. Tél. 24 26 77. 27236-61

1 TABLE LOUIS XIII, copie ancienne, noyer
massif 160/65; 1 petite table salon carrée Louis
XIII, copie. Tél. 46 18 06, de 13 h à 16 heures.
27192-61

DÉRIVEUR LESTÉ entièrement équipé, place
d'amarrage 81. Prix: 600 fr., cause départ.
Tél. (038) 33 47 15. 27217-61

COURS DE VENTE Ecole BER 50 cahiers.
Tél. 24 03 75. 27139-61

CASQUE MOTO Super Jonny Spoiler X155
presque neuf, taille 58 (moyen).
Tél. (038) 53 13 17. 27193-61

PLANCHE À VOILE Hi Fly 111, enregistreur
Revox B77 avec accessoires. Prix à discuter.
Tél. (038) 31 34 44. 27221-61

POTAGER COMBINÉ 1m x 0,60m, 4 plaques
et four électrique, bois côté droit.
Tél. (038) 45 11 12. 27261-61

CYCLOMOTEUR CILO mono vitesse 1000 km,
couleur bronze métallisé, 600 fr.
Tél. (038) 25 17 66, dès 19 heures. 27115-61

POUR CAUSE DE DÉCÈS: mobilier ancien,
secrétaires, table ronde, chaises, table de jeux,
lits, armoire, tableaux Barraud Bouvier Maire et
divers. Dans l'appartement 1^{er} étage, rue de
Neuchâtel 13 B, Pesoux. Samedi 4 juillet de 9 h
à 16 heures. 27161-61

VELO MI-COURSE, livres bibliothèque verte,
timbres-poste. Tél. 24 10 77. 27181-61

VIEILLES PORTES ET FENÊTRES avec serru-
res et ferrements. Tél. (038) 36 13 50. 27242-61

PIANO DROIT SCHMIDT-FLOHR, très bon
état, 2000 fr., manteau de fourrure pattes de
vison, col et bonnet vison pleine peau 800 fr.
Tél. 31 63 78. 27224-61

POUR PEUGEOT 304: Porte-bagages, état de
neuf et 4 jantes. Tél. 25 83 17. 27200-61

CHIOTS TECKELS, 3 mois vaccinés, noir et
feu. Tél. (038) 43 21 32. 14271-61

BEAU CANAPE ANCIEN et deux fauteuils.
Bon état. Tél. (038) 25 40 21. 27189-61

VIDEO, NORDMEN, NEUVE complète, avec
caméra C 220, vidéo-vision V 350, Tuner F 350.
Système V.H.S. Prix total catalogue 5445 fr.,
cédée à 3800 fr. Tél. (038) 42 27 81, dès 19 h.
27213-61

CANARIS, EXOTIQUES, volière et cages.
Tél. 42 24 84, dès 19 heures. 27205-61

1 PORTE-BAGAGES pour break, 1 lot de
volets à rouleaux, neufs, gris métallique.
Tél. 57 14 90. 27190-61

ANTIQUITÉ Armoire cerisier, deux portes, haut
180cm, larg. 125, prof 50. Tél. (038) 31 30 20.
27263-61

DEMANDES A ACHETER

UNE CAISSE ENREGISTREUSE
Tél. (038) 63 34 04. 14070-62

CHERCHÉ DEUX BUREAUX en bois avec
tiroirs pour enfants. Tél. (038) 41 25 66.
27258-62

A LOUER

HAUTERIVE appartement 3 pièces balcon dans
petit immeuble, libre dès le 1^{er} août, 420 fr., plus
charges. Tél. (038) 33 26 82. 27195-63

APPARTEMENT SOUS CHIFFRES GS 1224
loué, merci. 27170-63

CENTRE PESEUX, appartement 5 pièces avec
service de conciergerie. Adresser offres écrites à
DD 1330 au bureau du journal. 27178-63

URGENT pour juillet appartement 2 pièces,
cuisine agencée, 2^{me} étage. Tél. 25 22 36, depuis
19 h 15. 27226-63

ESPAGNE BAGUR 4 PIÈCES, tout confort,
jardin 2 km mer. Tél. (038) 55 25 64. 27266-63

LE LANDERON appartement 3 1/2 pièces.
Tél. 51 49 93. 27177-63

PLANCHE À VOILE juillet-août. Tél. 42 24 20
(soir). 27183-63

COFFRANE 3 chambres, cuisine habitable,
bains, chauffage général, dépendance.
Tél. (038) 36 12 30. 27219-63

20 KM D'AVIGNON studio restauré à l'ancien-
ne, jardin, calme, 3 lits, tél. (Saint-Hilaire) -
00 33 66 37 12 42 ou (038) 42 55 52. 27015-63

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE POUR
LE 30 JUILLET appartement de 3 chambres (2
de 4 m sur 4 m) avec balcon. Cuisine, corridor,
salle de bains, cave, galets. Prise de TV, télé-
phone. Au 3^{me} étage ensoleillé. Fr. 290.- + 110
fr. provision pour eau chaude et chauffage.
Tél. (038) 45 11 53, à 18 heures. 27223-63

VAL-DE-TRAVERS appartement 4 chambres,
bains, chauffage général, dépendance.
Tél. 63 32 76, dès 8 heures. 21994-63

GALERIE ARTS ANCIENS

Pierres-Yves Gabus - 2022 Bevaix
Service d'estimation et d'achat
TABLEAUX SUISSES
TABLEAUX ANCIENS
LIVRES, GRAVURES
OBJETS D'ARTS, etc.
Renseignements sans engagement.
Tél. (038) 46 16 09 ou (038) 55 17 76 de 19 h à 20 heures.
11493-10

CONFÉDÉRATION

Une évolution structurelle en cours

La part du pétrole à la consommation d'énergie primaire diminue en Suisse

BERNE (ATS). — Une évolution structurelle est en cours qui va vers une réduction de la prépondérance du pétrole tout en améliorant l'efficacité

Hausse du prix de l'essence: pas de la faute à l'ICHA

BERNE (ATS). — Dans un communiqué publié mercredi, le département fédéral des finances souligne que l'ICHA (impôt sur le chiffre d'affaires) n'est pas la cause de l'augmentation du prix de l'essence de 3 centimes annoncée récemment. Les taux légaux de l'ICHA restent les mêmes qu'auparavant. Ils n'ont pas été augmentés. Le taux de détail est de 5,6 % pour les livraisons d'essence comme pour d'autres marchandises impossibles. Des prix plus élevés entraînent évidemment des montants d'impôts plus élevés. Ainsi, une augmentation du prix de l'essence implique aussi une majoration de l'ICHA. Celle-ci ne représente toutefois que 0,16 centime pour une augmentation de 3 centimes le litre par exemple. On ne saurait dès lors imputer à l'ICHA la récente augmentation de 3 centimes du prix de l'essence, indique le département fédéral des finances.

énergétique. C'est ce qu'indique le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié mercredi. Il y a en tout cas des indices dans les statistiques internationales qui confirment cette tendance. La Suisse connaît une évolution semblable. A titre d'exemple, l'AIE déclare que la part du pétrole dans la consommation d'énergie primaire (soit l'énergie non encore transformée telle la force hydraulique brute, la chaleur d'une centrale nucléaire ou le pétrole) qui était de 35% en 1973, à la veille de la première crise, s'est abaissée à 33% en 1979. Dans le même temps, le rendement énergétique a passé de 0,91 à 0,84; sachant que cet indice exprime la consommation d'énergie primaire (en tonnes de pétrole) par 1000 dollars (1975) du produit national brut, sa diminution reflète un progrès.

En Suisse, la part du pétrole à la consommation d'énergie primaire s'est réduite de 63 à 55%, cependant que le rendement de l'énergie primaire a passé de 0,41 à 0,43.

RÉPERCUTER LES COÛTS SUR LES PRIX

Malgré les progrès constatés, l'AIE met les Etats en garde contre un relâchement dans la politique énergétique. Tous devront consentir des efforts sou-

tenus pour éviter des surprises telles que celles de 1979 et une nouvelle détérioration de la croissance économique et de la situation de l'emploi. L'AIE propose à certains pays dont la Suisse de réaliser un ample programme d'économies d'énergie. L'organisation estime qu'il conviendrait d'imputer au consommateur, dans toute la mesure du possible, les prix des produits pétroliers sur le marché mondial et les coûts de remplacement de l'électricité. La non-intervention suisse dans les prix du pétrole est citée en exemple.

Il convient de relever que les réflexions critiques des experts étrangers portent avant tout sur les programmes énergétiques nationaux et non sur les économies d'énergie proprement dites. Lorsque l'AIE conseille à la Confédération et aux cantons de soutenir les forces du marché en menant une politique plus active, sa recommandation s'inscrit dans la ligne du message du Conseil fédéral concernant l'adoption d'un article constitutionnel sur l'énergie, dont le projet a été récemment soumis au Parlement, fait remarquer le département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

L'UDC opposée à la décentralisation du Téléjournal

BERNE (ATS). — L'Union démocratique du centre (UDC) estime, si l'on en croit son dernier service de presse, que la SSR n'aurait rien à perdre en abandonnant la décentralisation du Téléjournal et en revenant aux anciennes structures. Les moyens financiers ainsi économisés permettraient avec profit d'améliorer la formation journalistique des rédacteurs du Téléjournal et de renforcer leur équipe en s'assurant la collaboration de spécialistes, poursuit l'UDC.

Journalistes arrêtés et Téléjournal perturbé

Deux enquêtes qui piétinent dans le cadre des émeutes de Zurich

ZURICH (ATS). — Deux affaires qui ont fait couler beaucoup d'encre dans le contexte des émeutes de Zurich traînent encore en justice plusieurs semaines après les faits, sans que l'on ait abouti à des résultats concrets. Il s'agit d'une part du cas des trois journalistes de la Télévision allemande arrêtés lors d'une manifestation et, d'autre part, de la désagréable visite que reçut, il y a près de deux mois, le Téléjournal suisse allemand.

Le 23 mars, à 21 h 30, trois collaborateurs de la Télévision ont été arrêtés pendant une soirée d'émeute sur les bords de la Limmat, alors qu'ils filmaient les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre. Selon les indicateurs qui ont alerté la police, l'équipe de la Télévision aurait participé à la construction d'une barricade au plus chaud de l'émeute. Les trois personnes, qui ont toujours nié ces accusations, ont été relâchées après trois jours de détention. Aujourd'hui l'enquête continue, sans avoir pu fournir quelque preuve, malgré les nombreuses auditions.

Lors d'une conférence de presse tenue après la libération de ses collaborateurs, M. Léo Schürmann, directeur général de la SSR, soulignait que c'était à sa connaissance la première fois depuis des années qu'une équipe de télévision était arrêtée en plein travail dans un pays occidental. Un porte-parole du Syndicat suisse des «mass-media» (SSM) affirmait le même jour que cette affaire était l'aboutissement de toute une série de tracasseries policières tendant à empêcher la presse de faire correctement son travail pendant les manifestations des jeunes Zurichois.

On n'est guère plus avancé dans l'affaire du Téléjournal. Au soir du dimanche 3 mai, deux personnes masquées ont fait irruption dans le studio d'enregistrement du Téléjournal en pleine émission et ont placé devant les caméras, sous les yeux ébahis du présentateur, des affiches demandant la libération de Giorgio Bellini, ce jeune Suisse incarcéré en

Allemagne fédérale depuis le mois de janvier.

Interrompue après cette irruption, l'émission avait repris après que les perturbateurs eurent quitté les lieux sans encombre. Leur identité reste inconnue jusqu'à ce jour. La police suit certaines pistes, assure la Télévision qui a porté plainte pour violation de domicile et contrainte et qui aimerait fort voir cette enquête aboutir.

Droit de réponse à la SSR: pour une modification des directives

BERNE (ATS). — Dans une lettre commune adressée le mois dernier au directeur général de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), Léo Schürmann, la Fédération suisse des journalistes (FSJ), le Syndicat suisse des «media» (SSM) et la Fédération des employés de la radio-télévision suisse (FERTS) ont demandé le réexamen des directives sur le droit de réponse en vigueur depuis le 1^{er} mars dernier à la SSR. Les trois organisations estiment que ces directives limitent de manière excessive le travail des journalistes, abaissent la qualité de leur travail et restreignent le contenu de l'information, sans atteindre leur but en matière de protection de la personnalité.

Le droit de réponse instauré à la SSR a pour but d'offrir après coup à toute personne n'ayant pas eu l'occasion de le faire au cours d'une émission, la possibilité de se prononcer sur les allégations de faits dont elle estime qu'elles constituent une atteinte directe à sa personnalité. Considérant le «danger que ces nouvelles directives font courir à la qualité des programmes et à la liberté de la presse», la FSJ, le SSM et la FERTS demandent à M. Schürmann de les modifier en fonction de cinq critères énumérés dans leur lettre.

Tout d'abord, les trois organisations soulignent le risque d'autocensure préventive découlant du fait que le droit de réponse appartient à n'importe quel auditeur ou téléspectateur se sentant concerné par des affirmations, fussent-elles exactes. Elles demandent ensuite qu'à propos de toute réponse le journaliste puisse faire valoir l'exactitude de ses informations sous forme de commentaire rédactionnel, la simple citation de ses sources étant insuffisante et souvent peu souhaitable ou impossible. La FSJ, le SSM et la FERTS demandent en outre que le ou les journalistes concernés soient obligatoirement consultés avant la diffusion d'une réponse.

Enfin, les signataires de la lettre estiment que si la protection de la personnalité va au-delà de celle prévue par la loi pour les personnes «concernées», les directives de la SSR portent atteinte, à celle de l'auditeur ou du téléspectateur, qui a droit à une information véridique et équilibrée, ainsi qu'à celle du journaliste, dont le droit d'informer conformément à la vérité ne doit pas être restreint.

Uni de Berne: pas de «numerus clausus»

BERNE (ATS). — L'accroissement constant du nombre des étudiants à l'Université de Berne conduit de plus en plus à des problèmes de locaux. La direction de l'université tient cependant à éviter dans tous les cas une limitation de l'accès à l'université. La solution consiste à trouver de nouveaux locaux. L'université de Berne devra prendre prochainement d'importantes décisions, a déclaré mercredi lors d'une conférence de presse le professeur Robert Fricker, président de la commission de construction de l'université.

Deux solutions s'offrent à l'université: l'acquisition et la transformation d'une ancienne fabrique de Tobler SA, ou la construction d'un nouveau bâtiment au «Vierfeld». Cette dernière solution pourrait constituer une réserve si l'université peut acquérir l'ancien bâtiment de Tobler.

Le nombre d'inscriptions préalables pour l'année académique 1981/82 s'est accru de 9 pour cent. L'accroissement est surtout sensible en droit, en médecine, psychologie et formation d'enseignants secondaires et supérieurs.

ROMANDIE

Valais: d'un bout à l'autre du canton

Le cheval prend le relais du mulet

De plus en plus en Valais le cheval prend le relais du mulet. En effet, le développement de l'équitation d'un bout à l'autre du canton est tel que si le mulet a pratiquement complètement disparu du décor villageois valaisan, en retour on voit se multiplier un peu partout

les manèges, les écoles d'équitation, les clubs des amis du cheval et du même coup les concours hippiques. C'est ainsi, par exemple, que près de deux cents chevaux seront, durant ce week-end, au rendez-vous du concours officiel de Conthey - Châteauneuf sur les terrains du camping des Arts. Les meilleurs cavaliers valaisans et romands se disputeront la victoire d'épreuves qualificatives pour l'obtention de plusieurs coupes.

Il y a cinquante ans — ainsi que cela ressort des statistiques officielles publiées en 1931 par exemple — le Valais comptait 2000 chevaux et 3000 mulets. Leur nombre n'a cessé de diminuer au cours des ans de façon spectaculaire au point que le mulet a complètement disparu dans certains villages de la région de Savièse, Anniviers, Hérens ou où l'on en comptait hier une centaine de plus.

Le cheval a suivi la même courbe mais il reprend aujourd'hui «du poil de la bête». Le nombre a passé

en quelques décennies de 2000 à 500 mais la courbe remonte aujourd'hui en raison de la grande vogue de l'équitation.

Le Club des amis du cheval, qui à lui seul groupe principalement dans la région de Conthey plus de cinquante membres, a mis sur pied le «concours hippique officiel» de dimanche aux portes même de Sion. Près de deux cents chevaux vont se mesurer. Les meilleurs cavaliers du canton vont s'affronter, tels les Putalaz, Rombaldi, Bortis, ce dernier étant l'actuel champion valaisan. Le concours va durer deux jours.

La Société des cavaliers valaisans, que préside M. Jurgend Huelqell, compte actuellement six cents membres. Des manèges ont été créés en Valais dans une dizaine de localités comme Sion, Conthey, Crans, Sierre, Martigny, Monthey, etc. Des cours d'équitation sont donnés non seulement dans les villes mais dans la plupart des grandes stations.

La musique polonaise se cherche comme la nation elle-même s'est cherchée. Chopin, Paderewski, le groupe «Jeune Pologne», Penderecki, autant de symboles qui ont marqué l'histoire de la musique polonaise. Pourtant Chopin était aussi Français, pourtant Paderewski vivait en Suisse, pourtant Penderecki écrit en dehors de tout aspect national, pourtant le groupe Jeune Pologne parle de langage de Richard Strauss. On le voit les vicissitudes de l'histoire ont leur influence sur la musique polonaise. On a pu en constater la réalité lors du concert qu'a donné l'Orchestre Philharmonique de Cracovie qui avait inscrit à son programme des œuvres de Karłowicz, Paderewski, Kilar et Stravinsky. Hormis le dernier cité, c'est donc la musique polonaise qui était à l'honneur. Il faut pourtant dire que Jerzy Katelviz n'avait sans doute pas choisi les meilleurs pages du répertoire. En effet les «Chants éternels» de Karłowicz, sorte d'impressions diffuses restent peu convaincantes par leur manque d'inspiration et les gages que cette musique donne à Richard Strauss, sans en avoir par ailleurs le génie.

Deuxième page, moins convaincante encore: la «Fantasie polonaise» de Paderewski, composition de virtuose

De la musique polonaise au Festival de Beaulieu

d'un intérêt réduit qui consiste surtout dans la succession de traits et de habilements du piano solo, admirablement tenu par Piotr Paleczny qui montra ses meilleurs moyens dans les bis consacrés à Chopin. Il fallait encore supporter la composition de M. W. Kilar, sorte d'improvisation funèbre d'une inspiration pauvre et souvent imprégnée d'un pathos larmoyant que le chef, Jerzy Katelviz, a su bien de la peine à mener jusqu'à sa fin. Enfin l'Orchestre philharmonique de Cracovie put donner la pleine mesure de son talent dans une interprétation colorée, généreuse et envoûtante de «L'Oiseau de feu» de Stravinsky. Dans cette difficile composition où l'auteur fait preuve d'une invention proprement géniale, Jerzy Katelviz exprima une extraordinaire fougue et un intense sens musical qui effaçait heureusement la déception provoquée par les précédentes partitions qui donnaient une piètre

image de la production d'un pays qui a bien mieux à présenter si l'on songe aux noms de Penderecki, de Lutoslawsky ou encore de Szymanovsky (dans une moindre mesure). J.-Ph. B.

Candidature popiste à la Municipalité

LAUSANNE (ATS). — Le parti ouvrier populaire (POP) lausannois a désigné lundi soir, lors d'une assemblée générale consacrée en partie à la préparation des élections communales de cet automne, une candidate à la Municipalité. Il s'agit de M^{me} Christiane Jaquet, institutrice, député, qui a été désignée à l'unanimité, précise un communiqué du POP reçu mercredi.

TESSIN

Genève: candidat du parti du travail au Conseil d'Etat

GENÈVE (ATS). — Le parti du travail du canton de Genève a décidé de présenter un candidat au Conseil d'Etat pour les élections de cet automne. Il s'agit de M. Jean Spielmann, 37 ans, député, spécialiste en télécommunications aux PTT. M. Spielmann et d'autre part spécialiste en matière d'impôts, et il a pris une part notable «à l'élaboration de la récente initiative fiscale du PDT, rejetée en votation populaire par 55% des votants.

10.000^{me} passager pour la «Crossair»

AGNO (ATS). — La compagnie aérienne suisse «Crossair», qui assure depuis novembre dernier les liaisons intérieures Genève-Agno, a dépassé les prévisions les plus optimistes en fêtant vendredi à l'aéroport de Lugano-Agno son 10.000^{me} passager. Le vol LX 917 en provenance de Genève, assuré par un métroliner de 18 places, déjà complet depuis longtemps, avait en effet à son bord l'heureux passager qui a été accueilli par les responsables de «Crossair» à l'aéroport de Lugano-Agno.

SUISSE ALÉMANIQUE

Événement routier en Suisse centrale

Le tunnel du Lopper percé

Contrairement aux cérémonies qui ont eu lieu lors du percement des tunnels du Saint-Gothard et du Seelisberg, où les invités de marque ont donné le ton, le percement du tunnel du Lopper s'est déroulé à l'enseigne des ouvriers pour qui un percement est chaque fois synonyme d'événement.

Mercredi à 10 h 38 très précises (avec 7 minutes d'avance sur le programme) les ouvriers étaient en joie.

A l'œuvre depuis 36 ans sur les chantiers suisses Angelo Barp, un Italien de 54 ans, nous a expliqué ce que les mineurs du monde entier ressentent chaque fois qu'un percement a lieu: «C'est une victoire de l'homme sur la nature, une victoire difficile, car la nature est souvent malicieuse».

La journée de mercredi est d'une grande importance pour tous les usagers de la route. Le tunnel routier du Lopper assurera à l'avenir la liaison directe entre la N 2 (côté nidwaldien) et la N 8 (côté obwaldien). Ce tunnel, d'une longueur de 1562 m, sera ouvert à la circulation en 1984. Il permettra non seulement de décharger le tronçon de la N 2 emprunté par les voitures roulant en direction du Gothard, mais il permettra surtout d'éviter la fameuse route du lac, source de pièges pour tant d'automobilistes.

Le tunnel, quoique court, aura posé de très grands problèmes géologiques aux responsables, ces dernières années. Mais tout est bien, qui finit bien. Les travaux de percement sont maintenant terminés et il s'agit maintenant de pas-

ser à la finition. Côté obwaldien il a fallu déplacer le tracé de la ligne ferroviaire du Brunig pour permettre la construction d'un tunnel supplémentaire, de 430 mètres, permettant aux voitures roulant sur la N 8, de passer par le nouveau tunnel, qui, soit dit en passant, coûtera la bagatelle de 60 millions de francs.

De Hambourg au Gothard sans quitter l'autoroute

LUCERNE (ATS). — La construction des routes nationales avance à grands pas en Suisse centrale: mercredi a eu lieu le percement du tunnel du Lopper, sur la N 8 (qui doit relier Lucerne à Interlaken). Et jeudi, deux nouveaux tronçons d'autoroute seront ouverts à la circulation, soit les 16 km 700 séparant Sursee et Emmen sur la N 2 (Bâle - Lucerne) ainsi que 12 km sur la N 4 (future liaison entre Zurich et le Gothard).

La mise en service du tronçon Sursee - Emmen, sur la N 2, permettra dès jeudi aux vacanciers (et aux poids lourds) du nord de l'Europe de rouler de Hambourg au tunnel du Gothard sans quitter l'autoroute. Cette dernière section de 16 km 700 aura coûté 300 millions de francs. Longeant le lac de Sempach, elle aura aussi été l'un des tronçons d'autoroute les plus contestés du pays. Devant l'opposition de la population, il a fallu corriger le tracé initialement prévu, construire des tunnels supplémentaires, planter plus de 200.000 arbres et mettre en place une protection contre le bruit.

Drame au Piz-Palu: deux Allemands tués

PONTRESINA (ATS). — Un couple d'alpinistes allemands a trouvé la mort en escaladant le Piz-Palu en Haute-Engadine. Leurs corps ont été retrouvés mercredi matin sur le versant sud-est par une équipe de la Garde aérienne suisse de sauvetage. Les deux alpinistes ont apparemment fait une chute de plus de 100 mètres dans les rochers.

C'est mardi qu'un avis de recherche était parvenu d'Allemagne fédérale à Pontresina. Il apparaissait alors que le couple avait quitté la cabane Diavolezza en direction du Piz-Palu, le 20 juin dernier. Les recherches entreprises mercredi matin par l'hélicoptère de la Garde aérienne aboutissaient rapidement à la découverte des infortunés qui ont sans doute été tués sur le coup après leur chute.

ORMOND junior

concrétise deux hautes exigences: la vôtre et celle des maîtres cigariers ORMOND.

5 Cigarillos

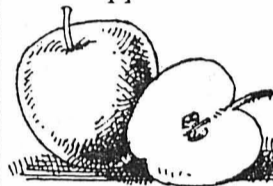


Lorsque les pommes ont de l'esprit: le cidre

Ah!

Le cidre à la robe d'ambre, quelle boisson «gouleyante», savoureuse, si agréablement légère. Oui, le cidre est gai, spirituel. Il apporte autour de la table familiale ou lors d'une réunion d'amis un petit climat de fête qui stimule la verve des convives.

Apprenez à le découvrir.

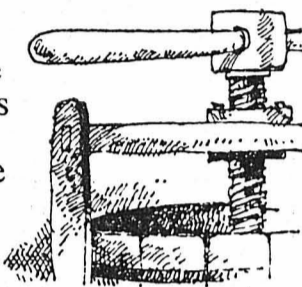


Le Cidre Suisse est né de pommes soigneusement sélectionnées, puis entouré



tout au long de sa métamorphose de soins attentifs et dévoués.

Il mérite pleinement d'honorer votre table,



soit pour vous offrir simplement un agréable instant de fraîcheur, soit pour participer à un repas.

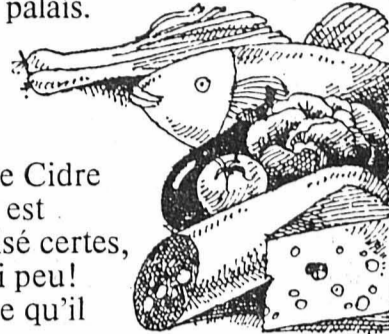
Compagnon charmant, plein d'esprit et souple de tempérament, le cidre accompagne avec la même cordialité l'assiette froide, le poisson, les délices de la cheminée et tous les plats au fromage.

Mais ses vertus ne s'arrêtent pas au palais.

Le Cidre Suisse est alcoolisé certes, mais si peu! juste ce qu'il faut pour éclairer un regard, faire naître un sourire.

Voulez-vous découvrir cette boisson agréable et désaltérante?

Elle vous apportera quelques gorgées de soleil qui vous donneront certainement l'envie de renouveler ce plaisir.



fraîcheur **MIGROS**

fraîcheur
proverbiale

« Les chocolats de l'été »
Splendor double-crème, **Crémant**,
Mi-amer au lait et nougat, **Tourist**
et **Tourist blanca** avec noisettes, amandes
et raisins

chaque tablette de 100 g

110
(au choix)

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS



**LOTÉRIE DU XVI^e
TOURNOI À SIX
DU F.C. MARIN-SPORTS**

1965 - 1981 Tirage du 28 juin 1981

Tirage	Rang du prix	Prix (lot)	Numéro tiré
1	13	Chariot garni (100.—)	11215
2	12	Souper chasse (100.—)	11225
3	11	Surprise confite (100.—)	10985
4	10	Set de fumoir (100.—)	2465
5	9	Jambon (100.—)	885
6	8	Vent de fromage (100.—)	3135
7	7	Lot de vin (100.—)	4735
8	6	Appareil Broxojet (100.—)	2685
9	5	Repas gastronomique (100.—)	3215
10	4	Turmix Compacta (200.—)	8965
11	3	Week-end à Londres (400.—)	9745
12	2	Deux semaines à Majorque (1300.—)	6885
13	1	Une semaine en Floride (2200.—)	7625

Ce tirage a été fait en présence et sous le contrôle d'un représentant de la police cantonale: L. Brodard

MARIN, le 28 juin 1981

Maurice MULLER, Président

Rex PRESSL-WENGER, Caissier
27203-10

OFFRES D'EMPLOIS

Suchard

Le centre de production de Chocolat Suchard S.A. regroupe quelque 550 collaborateurs. Pour le chef de personnel, nous cherchons une

secrétaire qualifiée

apte à remplacer le titulaire du poste qui arrive à l'âge terme de la retraite.

Notre nouvelle collaboratrice sera responsable de la gestion des dossiers du personnel administratif, de la tenue à jour du contrôle des entrées, départs et mutations ainsi que de tous les travaux administratifs relatifs au service du personnel.

Cette offre s'adresse à une secrétaire possédant le CFC d'employée de commerce et ayant plusieurs années d'expérience, habile sténographe, de langue maternelle française. De bonnes connaissances d'allemand sont nécessaires.

Nous aimerions confier cette tâche à une collaboratrice discrète, à l'aise dans les contacts avec autrui et sachant organiser son travail de façon indépendante.

Date d'entrée: 1^{er} octobre 1981.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et les copies de certificat sont à adresser à

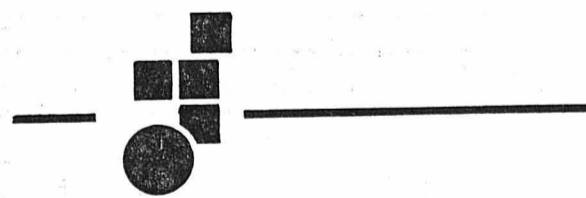
M. Paul Buol
chef de personnel

Tél. (038) 21 11 55
interne 456

Chocolat Suchard S.A.
2003 Neuchâtel

14251-36

Suchard



Pour le service administratif de vente, nous engageons

EMPLOYÉ DE COMMERCE

placé sous l'autorité directe du chef des ventes « MARCHÉ SUISSE ».

Fonctions:

1. Administration générale des ventes pour un rayon suisse allemandique.
2. Coordination d'action avec les autres services externes et internes de l'entreprise associés à l'exécution des offres et commandes.
3. Contacts directs avec la clientèle lors de visites à la

fabrique (quelques voyages en Suisse sont également à envisager).

Qualités requises:

- Formation:
- Diplôme d'employé de commerce ou formation équivalente.
 - Quelques années dans la vente interne ou éventuellement dans la promotion des ventes et publicité.
- Langues: Allemand langue maternelle et français.
- Profil idéal du candidat:
- Capacité d'organisation personnelle et d'autonomie du travail.
 - Aptitude à collaborer au sein d'une équipe.
 - Facilité de contact.
 - Intérêt artistique.

Domicile: Montagnes neuchâteloises de préférence.

Rémunération: A convenir, en rapport avec la candidature.

Offres détaillées avec curriculum vitae et prétentions de salaire à faire parvenir à Claude VERMOT, chef du personnel.

HUGUENIN MÉDAILLEURS S.A.
2400 LE LOCLE
BELLEVUE 32 Téléphone (039) 31 57 55

14077-36

**KONTRON
ELECTRONIC**

...Nous sommes sûrs que vous aimeriez améliorer votre situation!

- Vous êtes de formation technique dans le secteur de l'électronique.
 - Vous avez de l'expérience dans le domaine des micro-ordinateurs, etc.
 - Vous êtes dynamique et avez de l'initiative.
 - Vous aimez le contact avec la clientèle.
 - Vous appréciez de pouvoir travailler de façon indépendante.
 - Vous êtes bilingue français/allemand et possédez des notions d'anglais.
 - Vous avez entre 25 et 35 ans
- ...alors, vous êtes notre nouvel

INGÉNIEUR DE VENTE

pour la Suisse romande.

Nous vous offrons:

- la possibilité de suivre des stages de perfectionnement théorique et pratique auprès de nos fournisseurs à l'étranger
- un salaire adapté à vos capacités
- des prestations sociales d'avant-garde
- une voiture de service.

Veuillez adresser votre offre manuscrite avec photo et curriculum vitae à:

KONTRON S.A. ELECTRONIC
10, chemin des Croisettes
1066 ÉPALINGES
Tél. (021) 33 15 35.

14084-36



**Poissons frais
recommandés
cette semaine**

ACTION

FILETS

DE TRUITES SAUMONÉES

Un délice!

Fr. 18.80 le kg

Lehnerr frères

le magasin spécialisé
Neuchâtel - Rue Fleury 7

GROS ET DÉTAIL
Tél. (038) 25 30 92

Fermeture hebdomadaire: le lundi

14109-10



- cidre surfin de pommes choisies, légèrement alcoolique
- le plus vendu en Suisse
- une boisson naturelle, fraîche, désaltérante
- une saveur incomparable
- se boit à toute heure
- accompagne parfaitement tous les repas
- une boisson de classe qui plaira aussi à vos amis
- un ami à découvrir en gastronomie
- RITTERGOLD un vrai don de la nature

thurella

Un produit de thurella sa Bischolzerei TG avec plus de 700 dépositaires dans toute la Suisse

01.12598

VOTRE PAGE



MADAME



Une mode super « cool » pour les gosses

La mode des jeunes pour l'été est fonctionnelle bien sûr, mais aussi pleine de fraîcheur et de réelle originalité. Photo de gauche: un ensemble en plume arc-en-ciel composé d'une jupe parapluie avec ceinture élastique et deux poches en biais, un KW réversible et un tee-amérique. Photo du milieu: le même ensemble plume mais pour garçons, et par conséquent présentant un KW, un bermuda et un tee-tennis en coton. Photo de droite: une robe bain de soleil en coton avec petit bustier à smocks et deux fines bretelles nouées sur les épaules.

Comment faire pour... grossir ?

Sur 100 femmes qui rêvent de perdre du poids, il en est une qui désire en gagner. Les quelques conseils qui vont suivre sont destinés à ces très rares femmes...

Est considérée comme maigre la femme dont le poids est de 15 % inférieur au poids correspondant à sa taille. De plus, il existe trois sortes de maigrir: la première, la plus simple aussi, est due à une sous-alimentation ou à une dépense d'énergie trop grande; elle peut s'accompagner souvent d'un tempérament nerveux.

La deuxième est due à un manque de résistance tant physique que psychique: des troubles digestifs ou intestinaux et des difficultés artérielles la caractérisent.

Enfin la troisième sorte de maigrir est due à une maladie ou à une déficience glandulaire.

Si, de par votre constitution physique, vous n'avez pas toujours eu tendance à la maigreur, ou si vous maigrissez soudainement et vous sentez affaiblie, un examen médical s'impose.

Mais pour faire de réels progrès, il faudra mettre un frein à vos activités. Apprenez à vous détendre, dormez une heure de plus chaque nuit: faites une demi-heure de sieste après chaque repas.

Du bon air

N'allez pas trop vite, il faut fortifier vos muscles en même temps que vous prenez du poids. Ainsi vous ne repèrerez pas les kilos gagnés. Il ne s'agit pas de vous gaver, prenez votre temps. Il vous faut aussi beaucoup d'air pur. Votre corps a besoin d'oxygène pour bien tirer parti de votre alimentation. Essayez donc de faire votre sieste en plein air. Si c'est impossible, installez-vous devant une fenêtre ouverte, en vous couvrant bien s'il fait froid. La marche, le jardinage vous feront aussi le plus grand bien.

Il se peut en outre qu'un manque de vitamines et de sels minéraux soit une cause de maigrir; dans ce cas, le médecin y pourvoira.

Boissons: il faut boire six verres de liquide par jour, toutefois évitez l'eau et le lait pendant les repas car ils remplissent par trop l'estomac, ne laissant plus de place pour les solides.

Dernière recommandation: faites si possible sept repas par jour...

Comment ?

Le principe de base pour grossir est de faire la part belle à des éléments nutritifs qui vous fourniront une énergie supérieure à vos propres dépenses énergétiques. Ainsi, si vous avez une activité moyenne et consommé 1.800 à 2.000 calories par jour, vous gagnerez environ 1/2 kg par semaine en ajoutant à votre alimentation 500 à 700 calories quotidiennes.

Le sucre et le miel sont spécialement recommandés à celles qui brûlent trop rapidement leurs énergies. Sont également très bénéfiques les céréales complètes, les pommes de terre au four, le lait, la crème, le beurre, le bacon ainsi qu'une grande quantité de légumes et de fruits cuits afin de conserver le plus possible de vitamines et de sels minéraux.

Où encore une assiette de bouillie d'avoine, un œuf et deux verres de lait supplémentaires fourniront plus de 500 calories et seront souvent suffisants.

JESSICA
Institut de soins esthétiques
4 rue de l'Orangerie Neuchâtel
Tél. 038 25 12 29

12311-80

Les rhumatismes, un fléau qui frappe à tout âge

Des millions de personnes souffrent dans tous les pays du monde d'une ou même de plusieurs maladies rhumatismales. En France on compte près de cinq millions de rhumatisants. Certaines affections frappent plus spécialement les hommes, d'autres les femmes, et les jeunes ne sont pas épargnés. Les rhumatismes, dans leur ensemble, sont un fléau social.

Les rhumatismes inflammatoires, rhumatismes dégénératifs, les affections osseuses se répartissent équitablement entre les deux sexes. La polyarthrite rhumatoïde, rhumatisme chronique évoluant par poussées et touchant surtout les petites articulations des mains et des pieds, atteint trois à quatre fois plus souvent les femmes que les hommes. Par contre, 80 à 90 % des hommes sont plus frappés par la spondylarthrite ankylosante, et la goutte

frappe six à sept fois plus l'homme que la femme. Mais un enfant, dès les premières années de la vie, peut lui aussi avoir des rhumatismes inflammatoires.

Le plus fréquent des rhumatismes est l'arthrose. Ce rhumatisme dégénératif est un défaut biologique du cartilage articulaire. Il peut toucher toutes les articulations: genoux, hanches, colonne vertébrale, épaules, mains ou pieds et 80 à 85 % des personnes âgées en sont affectées. Pourtant, cette maladie peut toucher des sujets de plus en plus jeunes et le port de hauts talons, l'obésité, la favorisent. De même, les chocs à répétition subis par une articulation lésent le cartilage et c'est ainsi que certains travailleurs manuels et certains sportifs sont des futurs candidats à l'arthrose.

L'arthrose des petites articulations des doigts semble avoir un caractère héréditaire, ou il est acquis par les tâches féminines ménagères ou certains métiers.

L'ostéoporose ou diminution du volume osseux, apparaît tôt au cours de la vie chez la femme. Les hormones sexuelles ont un rôle protecteur vis à vis de cette affection, or celles-ci disparaissent plus tôt et plus complètement chez la femme que chez l'homme.

Les affections rhumatismales sont de gravité variable. Les unes sont passagères comme la périarthrite de l'épaule, la lombalgie aigue, la sciatique... D'autres sont des états chroniques comme la polyarthrite rhumatoïde, maladie de la jeune femme, caractérisée par l'aggravation progressive au cours des années. Quant à la spondylarthrite ankylosante, maladie des hommes jeunes, elle est un rhumatisme inflammatoire et ankylosant qui déforme la colonne vertébrale en la courbant invinciblement vers le sol.

Ces affections sont rarement mortelles mais provoquent souvent un grave handicap qui compromet la vie personnelle, familiale, professionnelle, sociale du malade.

Traitements possibles

Chaque cas a un traitement particulier et les traitements médicamenteux, chirurgicaux ou physiques des rhumatismes ont pour but de calmer la douleur, de restaurer ou mieux de préserver la fonction articulaire et d'enrayer l'évolution de la maladie.

Ainsi les médicaments dont dispose le rhumatologue peuvent se classer en trois catégories: les antalgiques purs, les anti-inflammatoires et les traitements dits de fond. Mais les médicaments ne constituent pas le seul moyen de préserver le jeu articulaire, on utilise également les mesures diététiques telles que la correction d'une obésité pour des lésions des articulations importantes.

On peut aussi obtenir une réduction de la douleur par des massages ou des applications de chaleur. Mais le malade doit apprendre à économiser son potentiel articulaire, à conserver ou à récupérer par des exercices quotidiens appropriés, à compenser une fonction définitivement déficiente.

En fait, pour les spécialistes, le dépistage systématique et la prévention feraient une double économie de souffrance et d'argent. (AP)

Demain

Vous connaîtrez l'une des plus remarquables crèmes connues à ce jour, pour oublier vos rides et marques inesthétiques

L'ENTAL RIMSER ou L'ENTAL SUPER de **KINDLER**
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL
14396-80



MUSIQUE DE LA GRÈCE ANTIQUE

Voici réunis pour la première fois les rares fragments musicaux à nous être parvenus de la Grèce antique, auxquels est ajouté le seul qui ait été conservé de la Rome impériale.

ATRIUM MUSICAE DE MADRID sous la direction de GREGORIO PANIAGUA



Fr. 20,-

vendu au bénéfice de la restauration de l'Acropole

ex libris

Neuchâtel
Terreaux 3-5
(038) 25 24 33

Savoir congeler et décongeler les fraises

Consommer des fraises en hiver: un véritable délice! C'est d'ailleurs pourquoi on en congèle de plus en plus. Encore faut-il savoir s'y prendre... Les fraises suisses, si parfumées, conviennent tout particulièrement à cet usage. On utilisera des fruits de taille petite à moyenne, fermes et bien rouges. Après les avoir équeutés, lavés, et éventuellement coupés en morceaux, on les placera dans des sachets ou des récipients adéquats. Avec adjonction de 100 à 200 g de sucre par kilo de fruit ou addition de sirop sucré (40 %), la durée de conservation est de 12 mois; sans adjonction, de huit mois seulement.

Dégeler correctement est une opération très importante. Si on veut consommer les fraises telles quelles, placer celles-ci dans un plat, couvrir et laisser décongeler lentement au réfrigérateur ou à la chaleur ambiante. Vous dégusterez des fruits qui auront

gardé la totalité de leur parfum lorsque la température est comprise entre 10 à 15°C.

Si vous avez employé du sirop de sucre, laissez décongeler le sachet sans l'ouvrir. Pour confectionner tourtes et gâteaux, on enduira de gelée la pâte ou le fond préalablement cuits; on placera ensuite les fraises non dégelées avant de les recouvrir d'une nouvelle couche de gelée. Les fruits, qui ne sont pas au contact de l'air, présenteront une plus belle couleur et resteront intacts.

Pour préparer des confitures, mettre les fraises non dégelées dans une casserole, ajouter la quantité de sucre déjà ajoutée aux fruits en les congelant.

LES BOISSONS

Enfin, notons que pour les frappés et autres boissons lactées aux fraises, les fruits doivent être broyés au mixer une fois dégelés seulement. (Flora Press)

Des jambes de star

Rares sont les privilégiées satisfaites de leurs jambes. Un vœu fervent, un exercice, ne peuvent rien changer aux proportions de la hanche au genou et du genou à la cheville. Mais les jambes trop fortes ou trop minces peuvent être améliorées et des jambes bien tenues sont à la portée de tout le monde.

En regardant vos jambes d'un regard froid et critique, sans complaisance, vous faites un premier pas vers une amélioration. Sont-elles trop fortes? Une tendance à la cellulite, un mauvais circulation, des cheveux ou des pieds fatigués en sont peut-être la cause. Eclaircissez le problème.

En outre, étendez vos jambes aussi souvent que vous le pourrez; essayez de réserver 10 min, matin et soir, à un court massage.

Votre peau est-elle rugueuse? Cela provient peut-être d'une mauvaise circulation sanguine ou de pores bouchés. Dans le premier cas, des frictions au gant de crin et des exercices quotidiens seront bénéfiques. Dans le second cas, employez un exfoliant pour le corps qui enlèvera

toutes les cellules mortes. Après ce nettoyage en profondeur, appliquez une crème hydratante.

Disons encore qu'en Suisse il est plutôt d'usage d'avoir des jambes parfaitement épilées. A ce propos, l'épilation à la cire - pratiquée en institut si possible - est actuellement ce qu'il y a de mieux.

Costumes de bain
Mayoclub
et Ariella
Tosalli
NEUCHÂTEL - F 24 00 40
Promenade-Noire - Coo-d'Inde

12426-80

Tarzan n'est pas loin...



(Photo Du Pont)

Rayures sport et dessins géométriques audacieux; noir superchic ou noir et blanc; couleurs éclatantes des imprimés raffinés, et pois de tous genres pour des modèles très féminins telles sont les tendances principales des maillots de bain 1981 en Europe.

Couleurs toniques et imprimés chatoyants ont influencé la conception des formes et des lignes. Les modèles sont « sport » et jeunes, ultra-sophistiqués, ou raffinés à l'extrême. Certains constitueront des tenues idéales pour les cocktails autour des piscines ou les déjeuners au bord de l'eau.

Du noir et du blanc aussi pour les modèles à impressions exotiques représentant des feuillages de la jungle, des fleurs tropicales et des peaux de bêtes; et pour une élégance encore plus poussée, ces couleurs sont soulignées de fines rayures or ou argent. Des tissus rayés de couleur éclatante, dans des tons vifs tels que le violet, le bleu roi, le vert émeraude et le rose shocking sont utilisés pour la confection des « une-pièce » et des bikinis décontractés auxquels le « Lycra » donne un moult parfait.

Lunettes de soleil : à choisir selon la forme de son visage



Sur notre photo (Silhouette), des lunettes de soleil en noir et blanc, parfaites pour accompagner les lumineuses couleurs unies de la mode de cet été.

Avant d'acheter des lunettes à soleil, il faut tenir compte à la fois de ses traits, de son teint et de la couleur de ses cheveux. De plus, des yeux écartés sembleront plus rapprochés avec le port de verres montés sur deux bords d'inégale épaisseur; celui du haut devant être plus important que celui du bas, et le pont sur le nez, large.

Des yeux trop rapprochés paraîtront

plus écartés si la monture est assez large. Un grand nez se remarquera moins si l'on porte des verres importants, très ronds.

Un menton rentré sera desservi par des verres entourés d'une monture importante; choisissez plutôt une monture fine et des verres clairs afin d'éviter une impression de déséquilibre. Quant au

menton proéminent, il sera équilibré par des verres ronds à grosses montures.

Enfin il faut adapter les lunettes à la forme du visage: ovale, insistez sur cette forme parfaite en portant des verres qui suivent la ligne des yeux et des sourcils. Carré, adoucissez les traits en portant des verres arrondis en haut et en bas.

Pour un visage rond, des verres légèrement relevés de chaque côté vers l'extérieur atténueront l'arrondi excessif.

Les possibilités d'embellir un visage sont donc nombreuses lorsqu'on veut acheter des lunettes de soleil. Toutefois, lors de l'achat, il vaut mieux demander conseil à l'opticien.

Les fameux sacs

Emy

tout en souplesse en exclusivité chez

Biedermann

Rue du Bassin - Neuchâtel

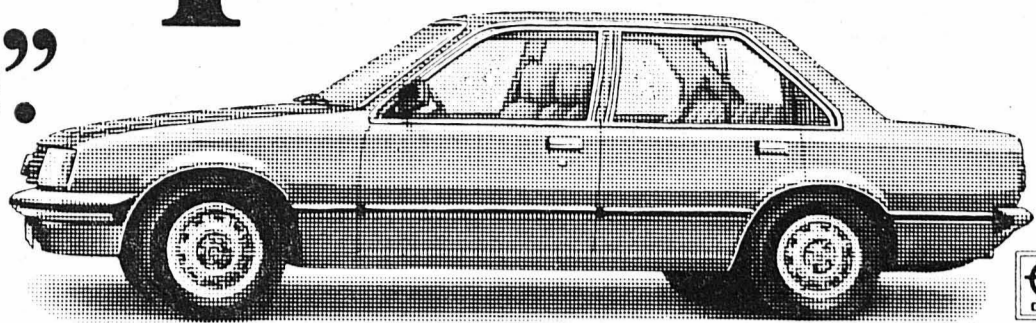
130316-80

Opel Rekord Special.

"Son prix est une performance"

Citation extraite et traduite de «La Feuille Commerciale et Financière Suisse».

Opel Rekord Special: le moteur 2.0-I-S développant 100 ch-DIN, la direction assistée et le verrouillage central des portières ne sont que quelques exemples de sa parfaite conception. Cette perfection est à votre portée: Fr. 16'900.-

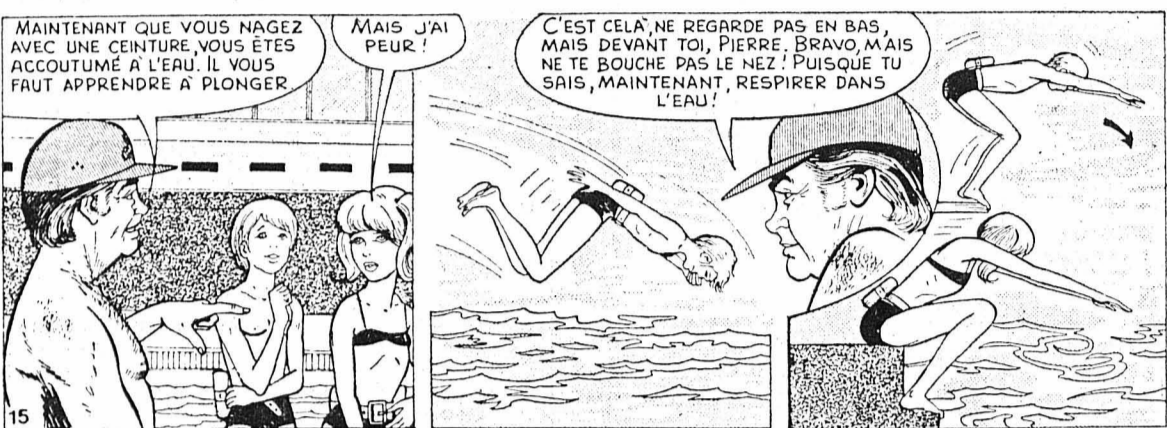


ORN 810 81 114

McCann 14372 10

LA NATATION / Il ne reste plus... qu'à savoir plonger

© Chancelier-Éditions 1976



Rue de l'Hôpital 18, Neuchâtel
(2me étage - ascenseur)



FOLIE SUR LES PRIX - DÉLIRE SUR LE CHOIX!
Pour vivre l'été en beauté, choisissez, Mesdames nos

COTONS, VISCOSES, JERSEYS, POLYESTER, etc. dès Fr. 2.-
le mètre
largeur 90 cm ou 140 cm
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi : 14 h-18 h 30
Mardi et jeudi matin : 9 h-12 h
Samedi : matin 9 h-12 h/après-midi 14 h-17 h

14192-10

L'ASSIETTE
DU JOUR
au
PAVILLON
DES FALAISES
Tél. 25 84 98
19121-10

La Cité solde...

Pour dames :

- Pantalons à partir de 6.-
- Blouses à partir de 10.-
- Jupes à partir de 19.-
- Robes sans manches ou à manches courtes à partir de 29.-
- Manteaux de pluie à partir de 50.-
- Manteaux mi-saison à partir de 90.-

cojo



VENTE SPÉCIALE

Légalement autorisé du 1^{er} au 16 juillet

ROULEAUX largeur 400 cm dès fr. 15.- m²
Milieux, toutes largeurs
Berbère, Maroc et Inde
PVC 200+400 cm larg.
Tapis gazon 200+400 cm larg.

10%

TAPIS D'ORIENT
10-20%

Perse, Pakistan, Inde, Turquie, Russie

PLUS DE 1000 COUPONS

à tous les prix par exemple :

155x400	30.-	420x560	420.-
170x365	120.-	400x570	410.-
148x285	67.-	380x430	245.-
255x420	170.-	400x430	344.-
195x400	150.-	400x495	295.-
250x450	225.-	330x400	250.-
210x518	195.-	355x400	140.-
200x315	126.-	400x420	305.-

PLUS 20% RABAIS

RIDEAUX
10% RABAIS

Grand choix, propre atelier de couture

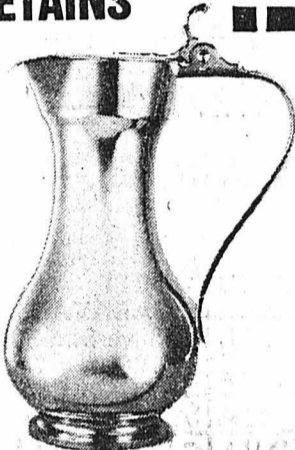


LA MAISON DU TAPIS
AVEC DES PRIX IMBATTABLES !

Tapis-Discount A. BURGNER S.A.
Rue de Morat 7, 2500 Bienne, tél. 032/22 44 58
Livraison à domicile, prise des mesures et posage
Jeudi vente du soir jusqu'à 21 heures

14194-10

ÉTAINS



présentent

une channe véritablement neuchâteloise créée à Neuchâtel, produite à Neuchâtel.

Étain 95 %

Anse ciselée - couvercle galbé et biseauté - 1 l 25
ou encore:
Channes valaisannes - vaudoises - fribourgeoises - zuricoises - bâloises - saint-galloises - grisonnes.
Gobelets - plateaux - porcelaines ornées d'étain - bocks à bière - assiettes - vases - services à thé - café.

- Une visite à notre salle d'exposition s'impose
- Prix raisonnables - Finition impeccable
- Nos propres ateliers de gravure et de réparation

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA
MAILLEFER 15

Tél. (038) 25 05 22

16371-10

A vendre ou à louer plus de 100 part. occ.

pianos

dès frs. 45.- par mois

pianos à queue

Steinway + Sons, Bechstein, Bösendorfer, Blüthner, Petrol etc. épinettes / avantageux (accord. + rép. service).
Jeudi: vente au soir.
Téléphone 031/44 10 81
Heutschi-Gigon Berne.
Plus de 30 ans au service du client.

Abris à voitures

en bois imprégné 3x5,7m. Fr.2050.-
idem mais avec local arrière Fr.3180.-
grand choix et autres dim. possibles.
Renseignez-vous au tél. 021/373712

Uninorm 1018 Lausanne

26522-10

JOLIAT - Intérim

EMPLOIS ENGAGÉ

personnel qualifié toute branche du bâtiment et de l'industrie mécanique. Suisse ou permis valable.

Fausses-Brayes 19 Neuchâtel 038 24 21 88

Prêt personnel CS: une offre claire qui apporte sécurité et confiance

Des conditions claires créent la confiance et sont la base de toute véritable collaboration, également en ce qui concerne le prêt personnel.

Un entretien avec un conseiller en prêt personnel CS peut apporter la solution à vos problèmes financiers.



Crédit	12 mois		24 mois		36 mois		48 mois		Intérêt et frais p.a.
	Intérêt et frais	Mensualité	Intérêt et frais	Mensualité	Intérêt et frais	Mensualité	Intérêt et frais	Mensualité	
1000.-	75.80	89.65	146.00	47.75	215.00	33.75	286.40	26.80	14 %
10000.-	677.00	889.75	1301.60	470.90	1926.80	331.30	2552.00	261.50	12,5%
15000.-	975.00	1331.25	1875.60	703.15	2775.00	493.75	3674.40	389.05	12 %
20000.-	1191.40	1765.95	2291.20	928.80	3391.00	649.75	4492.00	510.25	11 %
30000.-	1787.40	2648.95	3438.00	1393.25	5087.40	974.65	6736.80	765.35	11 %

Tout compris, avec assurance pour solde de dette en cas de maladie, d'accident, d'invalidité ou de décès. Il vaut la peine d'en tenir compte en cas de comparaison.

Je désire un prêt personnel de

A 55 Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Je désire être servi par la succursale CS suivante _____

Nom _____ Prénom _____

NPI/Localité _____ Rue/No _____

Habite ici depuis _____ Téléphone _____

Domicile précédent _____

Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____

Lieu d'origine _____

Chez l'employeur actuel depuis _____

Revenu mensuel total _____

Loyer mensuel _____

Date _____

Signature _____

1856 1981

CREDIT SUISSE CS

A envoyer au CREDIT SUISSE, 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01. 2001 Neuchâtel, Rue du Temple Neuf 11, 038/25 03 00, ou à une autre succursale du Crédit Suisse.

Jazz Club

Dans l'esprit des River Boat Parties, le Jazz Club vous convie à une **CROISIÈRE NOCTURNE** avec les **VDR Stampers** et les **Nouvelle Orléans Jazz and Rag** le **samedi 4 juillet 1981, départ à 21 h**
 Prélotation : Müller Musique, La Chaux-de-Fonds et l'ADEN à Neuchâtel
 En semaine, le Jazzland à Neuchâtel, le Jazzland à Neuchâtel, le Jazzland à Neuchâtel, le Jazzland

14095-10

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons

TÉLÉPHONISTE - RÉCEPTIONNISTE

Fonctions : Service du téléphone à mi-temps, une semaine matin, une semaine après-midi alternativement. Réception des visiteurs.

Exigences : Langues français, allemand, anglais. Formation PTT ou équivalente.

Veuillez téléphoner à notre chef de personnel, Monsieur J. Chenaux.

26730-36

MIKRON HAESLER S.A.
 2017 Boudry - Tél. (038) 44 21 41

Entreprise de la place de Neuchâtel, engagera

UN EMPLOYÉ DE BUREAU

faisant preuve d'initiative. Ce poste à responsabilité demande de l'engagement. Prestations sociales d'une bonne entreprise. Adresser offres à : Case postale 548, 2001 Neuchâtel. 14219-36

Banque et Caisse d'Épargne du Pays-d'Enhaut Château-d'Éx

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

un employé de banque

pour tous travaux de banque et guichet. Travail varié ;

un comptable

pour ord. NCR 8150, statistiques et autres travaux de bureau. Horaire de travail : 5 1/2 jours par semaine (congé un samedi sur deux).

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire à la direction de la banque. 14102-36

- Vous aimeriez travailler avec une équipe jeune et sympathique
- Vous avez le sens des responsabilités et de l'organisation
- Vous êtes

CHARPENTIER OU MENUISIER

- Vous désirez obtenir un salaire en fonction de vos capacités
- alors vous êtes l'un des futurs collaborateurs que nous cherchons.
- Téléphonnez-nous au (038) 55 17 61 entre 19 h et 20 h. 26562-36

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre cause départ

Audi 80 LS

1979, 4 portes. Valeur Fr. 11.400.— prix intéressant.

Tél. (038) 53 26 71, de 18 à 20 heures. 27210-42

A vendre

Yamaha Enduro

DT 125 MX. Modèle 1980, 6600 km. Parfait état. Au plus offrant.

Tél. (032) 25 61 83, le soir. 27198-42

Superbe occasion

ALFASUD SUPER 1500

1979, 39.000 km. Expertisée, parfait état, prix intéressant.

Tél. (038) 24 18 42. 14215-42

Occasion à saisir

FORD CAPRI 1600

1977. Expertisée, parfait état, Fr. 5400.—.

Tél. (038) 24 18 42. 14214-42

OCASIONS BON MARCHÉ EXPERTISÉES

PEUGEOT 304

Fr. 1800.—

CORTINA GT

Fr. 3600.—

504 TI 1976

Fr. 4500.—

OPEL 1900 BREAK

Fr. 3900.—

BMW 525

au plus offrant.

Tél. 31 91 45 - 31 31 01. 14184-42

AUTO-LOCATION

33 11 44

AUTO-LOCATION

33 11 44

AUTO-LOCATION

33 11 44

GARAGE DU ROC

Hauterive (NE) 119282-V

Maculature en vente au bureau du Journal

A vendre :

Alfasud TI

modèle 1977, 70.000 km. Tél. (038) 47 24 77, dès 18 heures. 27276-42

A vendre

Alfa 1600 GTV

Expertisée, jantes alu. Embrayage neuf, Fr. 2600.—. Tél. 24 24 38. 27237-42

La voiture d'occasion, une question de confiance
Fiat 127 CL 3 p., bleue, 1979.04, 21.350 km
Fiat 127 Sp. 3 p., rouge, 1975.04, 61.980 km
Fiat 131 2 p., rouge, 1977.06, 45.692 km
Fiat Ritmo Targa Oro, 4 p., 1980.08, 12.000 km
Volvo 66 GL aut. 3 p., verte, 1976.05, 42.400 km
Volvo 345 GL 4 p., bleue, 1980.01, 13.000 km
Volvo 144 GL 4 p., brune, 1971.02, 109.254 km
Volvo 244 DL 4 p., orange, 1978.05, 20.140 km
Volvo 244 GLI 4 p., gris mét., 1979.06, 40.624 km
Volvo 264 DL 4 p., brune, 1977-03, 63.600 km
Opel 1900 2 p., gris, 1972-11, 91.311 km
Peugeot 104 4 p., verte, 1977.03, 30.251 km
VW Passat break verte, 1976.02, 82.896 km

Garage Touring

S. Antifora - Travers
 Tél. (038) 63 13 32 14069-42



POUR CHACUN SON CHOIX DE FR. 1800.— À FR. 32.000.—

10 OPEL KADETT
 4 KADETT CARAVAN
 1 ASCONA SilverBird 80
 1 ASCONA 1200
 4 portes
 1 ASCONA 1300
 2 portes

10 ASCONA + AUTOMAT.
 10 OPEL MANTA+GTE
 15 OPEL RECORD +AUTOMAT.
 5 RECORD CARAVAN
 8 COMMODORE B
 4 vitesses + automat.
 1 SENATOR CD 1980
 1 SENATOR 2,8 AUTOM. 1980

ALFA GIULIETTA 1979
 AUDI 80 GL 1974
 CITROËN GS 76/77
 CITROËN CX
 C-MATIC 76/77
 FORD COMBI
 5 portes 1979
 FORD COMBI
 Autom. 2000 78
 GRANADA 2300
 Autom. 78

TAUNUS 2300 1979
 TAUNUS 20 GL 1978
 TAUNUS 16 GL 1977
 MERCEDES 280 CE 1980
 MERCEDES 250
 autom. 1977
 PEUGEOT 305 GLS 1979
 PEUGEOT 504 1978
 VOLVO 244 autom. 1975
 POLO 1976
 et beaucoup d'autres.

AUTO-BESCH S.A.
 OPEL-CENTER BIENNE
 Route de Boujean
 92-102
 2500 BIENNE
 Tél. (032) 41 55 66. 14098-42



OFFRE D'ACTUALITÉ:

véhicules d'occasion AMAG 5 étoiles, état impeccable, faible kilométrage, prix modiques.

Scirocco GLI, 1980
 Scirocco GLI, 1979
 Golf GTI, toit ouvrant, 1981
 Golf GTI, 1979
 Golf GTI, 1978
 Golf GL, Diesel, 1981
 Golf GLS 1500, 1980
 Golf GLS 1500, 1979
 Golf GLS 1500, 1977
 Passat L-5, 1979

...et beaucoup d'autres 29074-42

Heures d'ouverture:
 tous les jours de 08.00 à 12.00 heures et de 13.30 à 19.00 heures.
 Le samedi, de 09.00 à 17.00 heures.



OCASIONEN BIENNE

A la nouvelle route de Berne
 Tél. 032/25 13 13

A vendre

SIMCA RALLYE 1

1976, expertisée récemment, 93.000 km, Fr. 2200.—
 Tél. 31 88 08, heures des repas. 27208-42

A vendre

Opel Kadett 1200 S

1974, expertisée 5-81. Prix Fr. 2700.—, Tél. 33 74 45. 27232-42

A vendre

R 14 TS

modèle 80, 45.500 km, Fr. 8500.—, Tél. 33 64 15. 27207-42

A vendre pour bricoleur

ALFASUD

1975, 4 amortisseurs KONIS, Fr. 500.—, Tél. 22 34 46, int. 45. 27235-42

GARAGE DE LA PRAIRIE

Vente de Peugeot et Mazda

Service de vente: Cl. Nicolet

R. Robert - 039/37 16 22

LES PONTS-DE-MARTEL

Nos belles occasions expertisées

PEUGEOT 505 SR 1980/2 25.000 km
 PEUGEOT 504 TI 1976/5 140.000 km
 PEUGEOT 504 TI 1978/6 55.000 km
 PEUGEOT 305 SR 1980/4 25.000 km
 PEUGEOT 304 SLS 1978/6 35.000 km
 PEUGEOT 104 ZS 1978/3 40.000 km
 SUBARU 30.000 km
 TALBOT 1308 GT 1977/6 63.000 km
 TALBOT 1308 S 1977/4 73.000 km
 TOYOTA COROLLA 1975/7 75.000 km
 Pour bricoleurs :
 PEUGEOT 504 1972/10 100.000 km
 PEUGEOT 204 B 1976/7 50.000 km 14220-42

Cause décès à vendre

SIMCA CHRYSLER 1309 SX

modèle 08/1979, automatique, 47.000 km, état impeccable, Fr. 8500.—, Expertisée. Tél. (038) 31 30 08, heures des repas. 27222-42

Mercédès 280 SE

1975, 115.000 km, blanche, intérieur bleu, air conditionné, radio-cassettes Becker. Expertisée Fr. 15.000.—.

Tél. 41 15 51. 14108-42

Garage Waser La Côte

Limousine 4 portes

Volvo 144 S

expertisée 1981/6, radio, 4 jantes supplémentaires avec pneus. Prix Fr. 2900.—. Leasing Fr. 139.— par mois. 14258-42

Peseux

Rte de Neuchâtel 15
 Tél. (038) 31 75 73

A vendre

YAMAHA

XS 750, Expertisée, 15.000 km. Tél. (032) 25 71 67. 27125-42

Golf GTI 1980

5 vitesses, 25.000 km, bien soignée. Tél. 24 42 28. 27094-42

Fiat 850

70.000 km, non expertisée, Fr. 500.—. Tél. 63 16 04 ou 24 03 75. 27138-42

OCASIONS

De toutes les marques, à tous les prix, expertisées avec garantie et sans aucun versement à la livraison.

Marque	Année	comptant	en 42 mois
Renault 4 F	78	9.500.—	257.90
Renault 5 TS	78	8.600.—	233.40
Renault 5 copa	79	11.500.—	307.30
Renault 6 TL	75	4.500.—	124.—
Renault 12 TS	76	6.200.—	170.90
Renault 12 TL	77	6.500.—	179.20
Renault 14 TL	78	7.900.—	214.40
Renault 14 TS	80	11.900.—	318.—
Renault 15 GTL	78	7.900.—	214.40
Renault 16 TL aut.	76	5.700.—	157.10
Renault 18 GTS	78	12.400.—	331.30
Renault 18 GTS	79	11.500.—	307.30
Renault 20 TL	77	8.000.—	217.10
Renault 20 GTL	77	8.900.—	241.60
Renault 20 GTL	78	7.900.—	214.40
Renault 20 TS	79	12.500.—	334.—
Renault 20 TS	79	14.900.—	398.10
Renault 20 TS	79	10.500.—	280.60
Renault 30 TS	76	12.800.—	342.—
Renault 30 TS	79	14.200.—	379.40
Renault 30 aut.	79	17.900.—	470.70
Renault 30 aut.	79	14.900.—	398.10
Renault 30 TX	80	16.500.—	433.90
Austin 1300	71	2.500.—	68.90
Chevrolet Chevelle	77	5.300.—	146.10
Datsun Cherry	76	4.250.—	118.50
Seat Sport 1430	79	7.300.—	201.20
Sunbeam Hunter GL	71	3.900.—	107.50
Toyota Corolla	77	6.300.—	173.70
VW Golf GLS	80	11.700.—	312.60

Pour tous renseignements, un téléphone c'est si facile. Samedi ouvert - Dimanche sur rendez-vous.

Garage - Carrosserie Service dépannage TCS

SOVAC S.A.
 3280 MORAT - MURTEN
 Bernstrasse 11,
 (037) 71 36 88 14078-42

GARAGE DU LITTORAL

M. ET J.-J. SEGESSEMANN & CIE

50 ANS AVEC PEUGEOT

Pierre-à-Mazel 51

Les voitures d'occasion préparées pour vos vacances

FORD TAUNUS 2000 V6	80	10.500.—
AUDI 80 L	74	3.300.—
RENAULT 20 TL	76	6.800.—
CITROËN CX 2400 inject.	79	13.500.—
PEUGEOT 104 S sport	80	9.300.—
PEUGEOT 304 SL break	78	5.800.—
PEUGEOT 404 cuir très belle	78	3.500.—
PEUGEOT 504 L	79	9.800.—
PEUGEOT 504 familiale 7 places	78	8.900.—

Livrables tout de suite - garanties - reprises ouvert le samedi de 9 h - 16 h. 14216-42

25 99 91

Mécanicien en automobiles

qualifié est cherché pour entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours. Avantages sociaux. Téléphone pour rendez-vous (038) 33 40 33. 14356-36

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

à la poissonnerie à marin centre

Baudroie 190

les 100 g (au lieu de 2.10)

Filets de cabillaud 100 g -.70

(au lieu de -.80)

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

au rayon « COMESTIBLES »

Escalopes d'antilope

(Antidorcas)

3.-

les 100 g 14409-10

DANS LE CANTON

Au Conseil général de Peseux : les comptes passés au crible

Réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre Gunter, le Conseil général de Peseux a tout d'abord accordé, à une confortable majorité l'agrégation à M. J. Tavarès, ressortissant portugais. Puis, abordant les comptes de l'exercice 1980 qui bouclent avec un déficit prévu de 175.000 fr. les représentants des groupes politiques ont apporté leur adhésion, assortie d'invitations à la prudence, mais pas à la stagnation, et de remarques concernant la diminution de la population et des contribuables.

Pour le directeur des finances M. Claude Weber, un déficit même prévisible n'est pas agréable, mais il faut admettre que d'intéressantes réalisations ont été accomplies même si la population a regagné de 584 unités depuis 1966, donc déjà avant la récession, et cela en grande partie en raison de la baisse du taux d'occupation des logements par recherche de confort...

De plus M. André Aubry, président de commune a affirmé que l'exécutif se préoccupait de la fermeture prochaine des Papeteries de Serrières, dont plusieurs employés ou ouvriers habitent Peseux. Quand bien même la direction de cette entreprise a refusé de préciser le nombre des personnes concernées, l'autorité fera tout son possible pour aider le personnel touché par cette mesure.

PROJET D'HORAIRE CONTESTABLE

Le Conseil communal est aussi intervenu auprès des organes compétents au sujet du projet d'horaire cadencé qui n'améliore pas la desserte de la gare de Corcelles-Peseux. Intervenant énergiquement, un conseiller général a demandé que le combat se poursuive, car le nouvel horaire est un recul et créera des situations aberrantes à certaines heures, et cela malgré les démarches entreprises il y a quelques années pour obtenir une amélioration.

Dans le détail de la gestion, on s'est étonné du refus de la commission scolaire d'accorder quelques congés aux grands élèves désireux d'assumer les fonctions de secrétaire au tir cantonal; on a aussi déploré les méfaits du motocross dans les paisibles forêts, ce qui

nécessitera une plus grande surveillance, puisque la législation cantonale interdit cette pratique.

M. Aubry, directeur des services sociaux a renseigné le législatif sur l'activité de l'Association des soins à domicile, qui a pris la relève dès le 30 mars, après la dissolution de l'Œuvre de la sœur visitieuse. Tout fonctionne bien et les visites sont nombreuses.

LE JARDIN D'ENFANTS

Pour l'interconnexion des réseaux d'eau, les études se poursuivent et une demande de crédit suivra. Pour la suite à donner à une motion relative à la gratuité du jardin d'enfants, M. Robert Juillard, directeur de l'instruction publique, a répondu qu'il est nécessaire d'attendre l'avènement de la loi scolaire sur le plan cantonal. En ce qui concerne les projets d'agrandissement du Centre scolaire des Coteaux, M. Aubry, directeur des bâtiments, a déclaré qu'après de nombreux mois d'études, tout est préparé pour cette réalisation, mais il regrette le manque de décision et les hésitations des organes dirigeants de l'École secondaire régionale et de l'A.C.S.

Après quelques réclamations concernant le mauvais état de la piste Vita, les pannes trop longues de l'éclairage public et des demandes relatives à la signalisation routière à l'intersection des rues des Granges-Château, comptes et rapports ont été approuvés par 32 voix sans opposition.

NOUVEAU BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le bureau du législatif, pour le prochain exercice a été désigné comme suit: président, M. Willy Ansermet (lib); premier vice-président M. Jean-Pierre Schorpp (soc); deuxième vice-président M. Claude Rollier (rad); secrétaire: M^{lle} Marie-Thérèse Bucher (lib); secrétaire-adjointe: M^{lle} Adia Muller; questeurs: MM. Gilbert Chautems (rad) et Philippe Merz (soc).

En quittant le perchoir, M. Jean-Pierre Gunter a souhaité plein succès à son successeur en évoquant les principaux

événements de l'année et les crédits votés. Puis M. Ansermet, en insistant sur le devoir d'accepter des charges pour la collectivité, a formé des vœux pour un travail bon et harmonieux du législatif.

Ensuite la commission financière pour l'exercice 1981/1982 a été désignée. En feront partie M^{me} D. Wyss-Boudry, MM. J.-P. Gunter et Cl. Rollier (rad), M^{lle} A. Muller, MM R. Fahrni, F. Nussbaum (soc) MM B. Stucker, Y. Delamadeleine et A. Vaucher (lib).

Pour l'adoption du tarif de l'électricité, de longues discussions se sont déroulées autour de l'amendement de l'exécutif pour la rétroactivité de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 1981. Le représentant du groupe socialiste s'y opposait en demandant le renvoi à une commission ou l'entrée en vigueur au premier août, en invoquant des pressions inadmissibles de la part des importants consommateurs de courant. Après plusieurs interventions, dont celle de M. Renfer, directeur des SI, la demande du Conseil communal a été acceptée par 20 voix contre 13.

En raison de l'accueil mitigé du groupe socialiste et du refus des libéraux, le projet d'acquisition d'une parcelle de terrain agricole à Serroue, «ceci en vue de disposer d'une monnaie d'échange», a été retiré de l'ordre du jour. Sage conclusion d'une longue séance.

NOUVEAU PRÉSIDENT DE COMMUNE

Après la séance du Conseil général, le conseil communal s'est réuni pour constituer son bureau dont voici la composition pour le prochain exercice: président: M. Claude Weber (rad), vice-président: M. Robert Juillard (soc) secrétaire: M. Francis Paroz (rad); secrétaire-adjoint: M. Alfred Renfer (lib). Il n'y a pas de modification dans la répartition des départements.

Patricio Manns à la salle de la Cité

● PRÉSENTER son tour de chant à la salle de la Cité, samedi dernier, tenait véritablement de l'exploit. Y assister en tant que spectateur, de l'héroïsme. Autant aller dans un cimetière... Ce jour-là, Patricio Manns a bravement lutté pour son spectacle; sans être réellement tombé au champ de bataille, il y a laissé de nombreuses plumes.

Seul, sur une scène trop grande et trop vide, éclairé tragiquement par deux pauvres projecteurs rouge sang, il s'est efforcé pendant toute la soirée de faire oublier la sonorisation désastreuse, la maigreur d'un public heureusement d'assez bonne volonté, et la hêude de la salle, encore plus accablante que d'ordinaire. Des éclairages plus variés, une sonorisation mieux travaillée auraient sans doute beaucoup changé les choses. Malheureusement, l'air était à la désinvolture, et ça se sentait un peu trop.

RENOMMÉE

Et pourtant, Patricio Manns est bien loin d'être un débutant. Assez peu connu en Europe, il jouit d'une renommée quasi mythique en Amérique Latine, et surtout dans son pays, le Chili. Vers la fin des années soixante, il fut l'un des fondateurs de la nouvelle chanson chilienne, avec des artistes comme Victor Jara, Violeta et Angel Parra... Expatré après le coup d'Etat de 1973, il a néanmoins continué, depuis, à exer-

Parking : c'est la petite guerre autour du château de Vaumarcus

Les opposants à un parking pour 32 voitures ont gagné l'autre soir une bataille, mai non la petite guerre qui a éclaté récemment à ce sujet autour du château de Vaumarcus. Son enjeu stratégique était néanmoins de taille puisqu'elle se situait au sein du législatif, faisant accourir tous les conseillers généraux et le Conseil communal in corpore. Les passions étaient à tel point aiguës que l'on en avait oublié de porter à l'ordre du jour le renouvellement obligatoire du bureau du Conseil général! Ainsi, le président sortant de charge, M. Francis Roulet, dirigea-t-il l'entière partie des débats. Avec son calme habituel, il invita tout d'abord l'assemblée à se rendre sur le terrain pour se faire une idée plus précise du problème et juger ensuite en toute connaissance de cause.

Revenus au collège, les conseillers généraux ont entamé l'ordre du jour prévu. Après adoption du procès-verbal de la précédente séance, ils se sont penchés sur une demande de crédit de quelque 60.000 fr. pour un surfacage avec gravillonnage de la route communale, entre le château et l'entrée de Vernéaz, ainsi que celle du Vieux-Village.

Ces travaux de réfection sont nécessités par les dégradations causées par les rigueurs du dernier hiver et les récentes fouilles faites pour la pose de câbles électriques souterrains et l'installation d'un nouvel éclairage public. Les fissures qui zèbrèrent maintenant la chaussée vont accélérer le processus de dégradation par les intempéries, de sorte qu'il y a urgence en ce domaine.

En associant ces travaux routiers à ceux qui vont être entrepris dans les communes de Gorgier et de Saint-Aubin, l'entreprise adjudicataire peut consentir un rabais de 20% environ ce qui, bien sûr, n'est pas non plus à dédaigner!

Prévoyant, le Conseil communal a pris ses dispositions en conséquence et, lors du bouclage des comptes 1980, il a constitué une réserve de 20.000 fr. en vue de ces travaux de

réfection routière. L'assemblée a approuvé à l'unanimité le crédit demandé.

LE PARKING D'ÉBAUCHES S.A.

On sacrifie beaucoup à la reine automobile sur le plan de la circulation, mais on se montre réticent quant au stationnement. C'est d'ailleurs la pierre d'achoppement qui divise les Vaumarcusiens.

On le sait, Ebauches SA, qui avait acquis le château de Vaumarcus et ses dépendances rurales, a revendu le domaine agricole pour ne conserver que la médiévale bâtisse dans laquelle seront organisés diverses manifestations des fêtes de cour et séminaires à l'intention des cadres de l'entreprise horlogère. Ce faisant, elle a commis une erreur en ne prenant pas toutes les précautions nécessaires en vue d'une telle destination, en ne s'assurant pas des droits pour le stationnement des véhicules de ses futurs hôtes.

Dès lors, un problème aigu se pose. Ebauches SA ne possède qu'un terrain, en dessous du château, sur lequel elle désire aménager un parc pour quelque 32 voitures. Mais celui-ci est situé en zone protégée, étant directement lié au site historique. D'où une interdiction de construire!

EST-CE UNE CONSTRUCTION ?

Toutefois, au sens de la loi et de la jurisprudence actuelle, un parc à voitures représente-t-il une construction? La question n'est pas élucidée et reste donc pendante.

Toujours est-il qu'une demande de dézonage a été présentée par Ebauches SA, requête qui a suscité une levée de boucliers sur la colline des «Ecuireils». Cela d'autant plus que, curieusement, le service cantonal des monuments et des sites donnait un préavis favorable!

Dès lors, plusieurs oppositions furent formulées dans le délai légal. L'exécutif, qui a le pouvoir de déroger aux dispositions du plan communal d'aménagement, a finalement préféré soumettre le problème au Conseil général.

RIEN N'Y A FAIT

Le président a longuement tenté de soulever les intérêts de part et d'autre, en insistant particulièrement sur le point de vue de l'opportunité. Les Vaumarcusiens sont fiers à juste titre de leur «château», symbole de la localité et de son site pittoresque. Le vénérable

édifice, qui plonge ses racines dans un lointain passé, est fort bien entretenu par son propriétaire actuel qui y consacre des investissements qui dépassent largement les possibilités de la commune. Aussi, cette dernière n'a-t-elle pas une dette morale envers ce propriétaire privé qui fait reluire «son» monument historique?

D'autre part, alors qu'il se trouve en position de force, le législatif peut donner un accord de principe sous certaines conditions apportant des avantages à la commune; par exemple la prise en charge par Ebauches SA de l'élargissement de la voie d'accès entre château et parking, (40.000 à 50.000 francs).

Mais rien n'y fit. Par un vote nominal, le projet d'Ebauches SA a été finalement repoussé par 6 voix contre 5!

Les opposants, qui avaient avancé des arguments de pollution et de bruit ainsi que le côté un peu monstrueux de ce parc, jubilent. Cependant, pour l'heure, ils n'ont gagné qu'une bataille. La petite guerre va sans doute s'engager maintenant sur le terrain juridique, vers le tribunal administratif et, peut-être, le Tribunal fédéral.

LE BUREAU «REMPLIE»...

Poursuivant son ordre du jour, l'assemblée a ensuite accepté les conclusions du rapport de la commission d'étude pour l'élargissement de la route dans le bas de la localité. Après examen de différents projets, la commission s'est ralliée à la solution préconisée par le Conseil communal, soit un élargissement de 6 m 50 en prenant sur le côté «sud», avec une ligne jaune de sécurité pour piétons et ligne blanche médiane délimitant les deux voies de circulation. Le coût de cette réalisation est estimé à 70.000 fr. environ.

Deux autres variantes, qui assureraient une meilleure visibilité en diminuant le coude côté «nord», ont été écartées, car elles dépassaient les possibilités financières de la commune.

Dans les «divers», on a parlé de l'engagement éventuel d'un cantonnier à temps partiel, ainsi que de fleurir le coin de la fontaine. Puis, procédure assez singulière, on a passé au renouvellement du bureau du Conseil général pour l'exercice 1981-82.

Toutefois, la lassitude aidant, aucun candidat n'a pu être proposé, de sorte que l'assemblée a tout bonnement chargé les membres du bureau d'assumer leurs tâches respectives pendant une année encore! Ce qui a été accepté par les intéressés. M.B.

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

La mort de la papeterie

«Monsieur le rédacteur en chef,

Certaines personnes sont restées parfaitement insensibles, d'autres au contraire ont réagi vivement en apprenant la prochaine fermeture de la papeterie de Serrières. Il ne s'agit pas seulement d'un problème industriel mais surtout d'un drame humain. De nombreux ouvriers, pères de famille, employés supérieurs, seront sans travail. Ils trouveront peut-être des occupations mais elles seront sans doute mal rétribuées, pénibles et inadaptées à leurs capacités.

La fermeture de cette fabrique aurait certainement pu être évitée si, autant dans le domaine public que privé, chacun avait fait preuve d'esprit de clocher. En effet, si les responsables de l'Etat, des communes et des

commerçants de tout le canton s'étaient approvisionnés en papier à Serrières cette industrie ne serait pas morte. Certes, à ma connaissance, la papeterie fabriquaient surtout les énormes rouleaux destinés aux imprimeries. Mais n'eût-il pas été possible de s'adapter? Cela aurait eu le grand avantage de maintenir un personnel qualifié dans le canton et de constituer un apport non négligeable d'impôts.

Se trouvera-t-il un industriel, un politicien ou un gouvernement capable de sauver encore la plus ancienne manufacture de la région? Il en va de notre réputation! Soyez assuré, Monsieur le rédacteur en chef, de ma parfaite considération.

Madeleine LECOULTRE-NYFFELER Savagnier.»

Première sérénade sur l'eau

L'Ensemble vocal de Neuchâtel, dirigé par Charles-Philippe Huguenin a ouvert, l'autre soir, la série des concerts donnés sur la «Ville de Neuchâtel» et dus à l'heureuse initiative de la Direction des affaires culturelles de la Ville.

Cet ensemble qui n'est pas inconnu des mélomanes présentait aux passagers du moment un programme d'œuvres «a cappella» allant de la Renaissance à nos jours; malgré une appellation rappelant des formations plus prestigieuses, ce chœur est constitué essentiellement d'amateurs d'ou émergeant, ici et là, quelques voix plus travaillées; c'est donc en tant que tel qu'il convient de le situer.

La première partie était réservée à quelques chansons du XVI^e siècle qui furent rendues, il faut le dire, d'une manière inégale; alors que la Pavane d'Arbeau «Belle qui tiens ma vie», le Tournion écrit par Attaingnant «Quand je bois du vin clair» et «Viva tutte le vezze» de Giardini (XVIII^e siècle) furent enlevés avec bonheur, d'autres pièces, par contre, révélèrent une préparation insuffisante, confinant presque parfois au déchiffrement... C'est d'autant plus regrettable que les voix sont jolies, les registres assez bien équilibrés et la direction souple et précise.

Ces inégalités au niveau de l'exécution se retrouvent malheureusement dans la seconde partie du programme consacrée à des chansons populaires harmonisées par le directeur et à des œuvres plus «classiques» telles que la mise en musique par Gounod de la fable de la Fontaine «La cigale et la fourmi» qui passa facilement l'entrepoint et le chœur «Grazie agl'inganni tuoi» de Mozart, qui méritait mieux qu'une superficielle exécution. Enfin, l'Ensemble vocal de Neuchâtel donna une intéressante «Suite chorale» du compositeur zurichois, mais vivant en Romandie, H. Sutermeister, dont le langage musical reste accessible malgré la contemporanéité de l'œuvre; on peut regretter que le chef de l'ensemble n'ait pas recherché à solliciter davantage ses chanteurs afin de mettre encore mieux en valeur les différents «moments» de cette suite.

Espérons, pour une prochaine virée de bord, que l'Ensemble vocal de Neuchâtel, qui nous a habitués à mieux, prenne davantage au sérieux ses engagements et ne se contente pas de préparation hâtive et superficielle. S'il veut rester dans le vent, il faut veiller au grain et se méfier du calme plat!

VIE POLITIQUE

Une rencontre avec la sagesse populaire

Le Cercle féminin du parti libéral avait mis à son programme la découverte d'une «Landsgemeinde». Récemment 33 mai derniers, 33 membres étaient à Glaris. Si la Landsgemeinde de ce joli canton montagnard, à la fois dynamique, prospère et amoureux de ses traditions, n'est pas aussi folklorique que celles d'Appenzell, d'Obwald ou de Nidwald, c'est celle qui accorde les plus larges compétences aux citoyennes et citoyens. Elle se déroule avec une solennité qui traduit bien le respect et l'attachement aux institutions du pays.

Dès 7h. le dimanche matin, le crieur public annonce l'événement avec force coups de trompette, toutes les cloches se mettent à sonner et les habitants se retrouvent dans la rue, en dépit du froid et de la pluie. Ils attendent patiemment que, sortant de l'hôtel de ville, se forme le cortège des «officiels». D'abord la fanfare, tout de jaune vêtue, puis la troupe, qui défile avec lenteur, les huissiers d'un rouge éclatant, les porteurs de drapeaux et de l'épée symbolique, sur laquelle le Landammann s'appuiera pendant tous les débats. Viennent ensuite, deux par deux, les invités notables: le président du Conseil des Etats, M. Peter Hefti, escortant le Conseiller fédéral, M. Fritz Honiger, des colonels divisionnaires, les autorités vaudoises invitées, précédées de leur huissier en vert et blanc, enfin les conseillers d'Etat glaronnais, le Landammann, les 77 Landsrats, les présidents des communes, les autorités militaires, judiciaires et ecclésiastiques. Beaucoup d'hautes de forme ou de chapeaux noirs

se lèvent élégamment mais avec un brin de solennité pour saluer des amis, au passage.

AUSSI BEAUX QUE DES «BOBBIES»!

Les gendarmes, aussi beaux que les «bobbies» anglais surveillent le déroulement du cortège et l'affluence des citoyens dans le «Ring», la grande place de Glaris. Elle est dominée par une jolie église baroque qui fait face à la belle maison d'école et, à l'arrière plan une petite colline arrondie au sommet de laquelle flottent, très haut, les trois drapeaux de Glaris, du canton et de la Suisse. On pense immédiatement au serment du Grütli.

Les dames du Cercle féminin avaient été invitées à prendre place soit dans le «Ring», soit aux fenêtres de la maison d'école, qui plongeait sur l'estrade du Landammann.

La veille, elles avaient eu le privilège d'être reçues dans le prestigieux palais Freuler à Naefels, par M. Peter Hefti. Grâce à l'exposé et aux explications de ce dernier, elles étaient fort bien renseignées sur l'histoire très ancienne de la Landsgemeinde, sur la vie économique du canton, la structure des institutions civiques. Chacune avait en main l'ordre du jour en allemand, avec sa traduction française, faite par l'un des membres du cercle.

Si, à Glaris, le Conseil d'Etat et les députés aux Chambres fédérales sont

élus au bulletin secret, le Landammann, le Landstadhalter (vice-président) et les juges sont élus par la Landsgemeinde. Cette dernière tient lieu, en quelque sorte, de Grand conseil. Les 77 membres du Landsrat, qui compte quelques femmes, constituerait une importante commission qui prépare le budget et les comptes, et la Landsgemeinde.

Avant sa réunion et jusqu'au premier octobre de l'année précédente, chaque citoyen a le droit de faire des propositions par écrit, comme le peuvent aussi les communes, les corporations, le Conseil d'Etat, etc. Ces propositions sont examinées et discutées par le Landsrat, elles sont rassemblées ensuite en un document qui s'appelle du beau nom de «Memorial» et qui est adressé à chaque famille un mois avant la Landsgemeinde.

À MAIN LEVÉE

Le moment venu, on ne saurait prévoir comment les choses vont tourner. Chaque citoyen a le droit de prendre la parole, de proposer un amendement. Si personne ne demande rien, la proposition du Landsrat est alors acceptée. La procédure est rapide. Quand il y a discussion, le Landammann met aux voix, il apprécie le nombre de mains levées, sans l'aide de scrutateurs, et son verdict ne peut être contesté. Il lui faut beaucoup de savoir-faire et prévoir ce qui peut se passer, avoir un esprit de décision et beaucoup d'autorité. Le Landammann en fonction durant 4 ans, jouit de la confiance de tous.

Cette fois-ci, 15 points figuraient à l'ordre du jour - il peut y en avoir le double! Avant de l'aborder, on procède à l'assermentation. C'est d'abord le Landammann qui jure fidélité à la Constitution et au pays, puis il invite l'assemblée, six à neuf mille citoyens, dont un tiers de femmes, faire de même. La cérémonie a quelque chose d'émouvant. On salue ensuite les nouveaux citoyens de 18 ans qui vont voter pour la première fois. Le président évoque alors la situation économique du canton de Glaris, qui paraît très satisfaisante, notamment dans le domaine énergétique. Il passe à la politique internationale, aux dangereuses tensions existant en Pologne et ailleurs, et conclut en espérant que le pays saurait faire face aux difficultés s'il devait en rencontrer.

Tous les points de l'ordre du jour sont acceptés; deux d'entre eux suscitent étonnement et passion - sans être vraiment très importants - il s'agit de l'écologie et l'adjonction de deux jours fériés, le 1er mai et le 1er août! Le bon peuple de Glaris se refuse à l'égoïsme collectif et à l'idéalisme gratuit; on en reste au statu quo.

UNE EXPÉRIENCE

Pour les membres du Cercle féminin, l'expérience de cette Landsgemeinde dans le froid et sous la pluie, est une expérience heureuse et enrichissante. De la pratique à la démocratie directe, du sens aigu des responsabilités civiques et personnelles, de l'amour du pays, de la sagesse populaire, se dégage une incontournable expérience. E. H.

OUVERTURE

Une autre entreprise Service Portes PORTAS

Ne peignez plus jamais vos portes!

Nous transformons les portes quel que soit leur état (fissurées, trouées, écaillées) ou leur vétusté, en espace de 8 heures (prises le matin, livrées le soir), en portes PORTAS modernes, sans entretien, peu coûteuses. Comme neuves! En différents décors aspect bois ou en couleurs unies - exposition permanente - téléphonez-nous!

Information gratuite!
Profitez de nos prix spéciaux d'ouverture!

Offres spéciales d'ouverture!



PORTAS®

AGENT EXCLUSIF POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL, ET LES DISTRICTS COURTELARY, ET LA NEUVEVILLE

A. WALT S.A.
32 a, rue du Grenier, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tel. (039) 23.79.00

01 10° F
PORTAS®

17427-80

Même le soir, il se digère facilement.

INCAROM

pour un bon café au lait.
En vente à présent aussi sans caféine.



Extrait de café (27%), de chicorée (23%), avec hydrates de carbone (50%).

14318-10

POLO LX: la Polo de luxe!

Dès maintenant, compris dans le prix: équipement supplémentaire d'une valeur de fr. 980.-
Essuie-glace arrière, pneus plus larges (155/70 SR 13), phares à halogène, bavettes d'aile, essuie-glace à balayage intermittent, vide-poches dans les portes, sellerie tweed cosvue, bleu royal et blanc



POLO LX:
40 ch (29 kW),
900 cm³, fr. 9990.-,
transport compris.
60 ch (44 kW), 1300 cm³,
fr. 10990.-, transport compris.

9990.-

Livrable en blanc, bleu Monaco, bleu régata métallisé et diamant argenté métallisé. (Supplément pour peinture métallisée: fr. 200.-)

6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion, sans traitement complémentaire et sans supplément!

GARAGE HIRONDELLE, PIERRE SENN
2000 Neuchâtel. Tél. 24 72 72

Auvier: Garage du Port. F. Sydler 31 22 07. **Cernier**: Garage Beau-Site, J.-L. Devenoges 53 23 36. **La Côte-aux-Fées**: Garage Brugger 65 12 52. **Fleurier**: Garage L. Duthé & Fils 61 16 37. **Fleurier**: Garage Moderne, W. Gattolliat 61 11 86. **Le Landeron**: Garage P. Maillat 51 44 74. **Montmolin**: Garage de la Croix, F. Stubi 31 40 66. **Neuchâtel**: Garage de Bellevaux, J.-F. Bühler 24 28 24. **Saint-Aubin**: Garage Alfter 55 11 87.

Economisez de l'essence: en VW

JEAN BOTTINELLI

LITERIE complète
y compris toute la gamme BICO
Epuraton des plumes
Neubourg 5 - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 26 43
Service à domicile

14083-10

Ecole SORIMONT

Rue Pury 6
NEUCHÂTEL
FORMATION:
jardinières d'enfants
institutrices privées
maîtres de classe enfantine

Rentrée 1^{er} septembre 1981.
Renseignements direction
Tél. (038) 24 77 60.

11065-10

COIFFURE VOTRE BEAUTÉ

Le Landeron, tél. 51 49 93
OUVERT pendant les vacances.

27179-10

prêts personnels

Renseignez-moi, sans frais, sur vos prêts personnels sans caution jusqu'à fr. 30 000.-. Je note que vous ne prenez pas de renseignements auprès des employeurs

Service rapide 01/211 76 11
Talstrasse 58, 8021 Zurich
CITY BANK

127299-A

BANQUE PRIVÉE de Neuchâtel

engagerait tout de suite jeune

EMPLOYÉ

ayant fait un apprentissage de banque ou ayant quelques années de pratique bancaire.

BANQUE BONHÔTE & Cie, rue Pury 1 NEUCHÂTEL

27234-36



Bar-Dancing

Hôtel du Pont de Thielle
2075 THIELLE
Tél. (032) 83 16 32

CE SOIR
DÈS 21 h 30

SOIRÉE ROCK AND ROLL

avec l'orchestre vedette
HENRY'S CITY LEADERS

concours de rock and roll

Inscriptions par couple
Entrée Fr. 10.—

14125-10

OFFRES D'EMPLOIS



Nous cherchons pour date à convenir

EMPLOYÉ DE COMMERCE

titulaire d'une maturité ou d'un certificat de capacité.
Si vous vous intéressez à la comptabilité industrielle et à l'établissement de prix de revient, veuillez adresser votre offre de service et votre curriculum vitae à

RMB ROULEMENTS MINIATURES S.A.
Eckweg 8, 2500 Bienne 6.

Des informations peuvent être obtenues auprès de M. Loth,
tél. (032) 41 47 21, interne 49.

14447-36

Hôtel-Restaurant

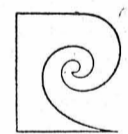
Beaux Arts
J.-L. Dafferrard
E. Mutti
Neuchâtel
Tél. 24 01 51

Nous engageons tout de suite ou à convenir

UN CUISINIER UN APPRENTI-CUISINIER

Téléphoner ou se présenter.

14079-36



Les styles Pierre Cardin
Generalvertretung für die Schweiz

Pour l'introduction de cette nouvelle et exclusive collection d'instruments d'écriture auprès du commerce de haut niveau, nous cherchons des

collaborateurs pour le service extérieur régional

Nous offrons un revenu élevé et la possibilité d'élaborer une activité indépendante d'excellent avenir. Entrée immédiate ou à convenir.
Nous nous réjouissons de votre appel. Tél. (01) 784 63 44, demander M. Klostermann.

14096-36

Menuiserie E. Joner
2525 Le Landeron
Tél. (038) 51 24 80 ou 51 33 07

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

MENUISIERS

Prendre contact par téléphone.

14401-36

Hôtel-restaurant La Mouette Vaumarcus

cherche

1 commis de cuisine

1 sommelier/ère

1 casseroier

Tél. (038) 55 14 44.

14071-36

sm cherche:

serviteurs sur machines mécaniciens sur machines

service + montage
032 23 73 83
rue Hugli 3, Bienne

14102-36

M NEUCHÂTEL

cherche

pour son siège central de Marin au SERVICE INFORMATIQUE

programmeur expérimenté

connaissant le langage COBOL.

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances
- nombreux avantages sociaux

14408-36

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Les établissements TELED S.A., fabrique de vêtements de protection, à Serrières-Neuchâtel, cherchent pour entrée immédiate ou à convenir

couturières

pour travaux sur machines à coudre électriques. Possibilité de recyclage pour les couturières n'ayant plus pratiqué depuis plusieurs années.

Prendre rendez-vous par téléphone, du lundi au vendredi, au N° 31 33 80.

14361-36

armourins

Neuchâtel

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

VENDEURS (EUSES) QUALIFIÉ(E)S

- maroquinerie-colifichets
- ménage
- lingerie
- confection dame
- radio-TV-photo-disques

Les personnes intéressées prennent contact par téléphone (038) 25 64 64 avec M. P. Meyer, chef du personnel.

14426-36

coop

coop

coop

coop

coop

coop

Pour son magasin de Bevaix, Coop Neuchâtel engagerait des

vendeuses qualifiées

Pour son magasin de Saint-Aubin, Coop Neuchâtel engagerait un

magasinier

Prendre contact avec Coop Neuchâtel, (M. Pétremand), Portes-Rouges 55, 2002 Neuchâtel,

téléphone 25 37 21.

14124-36

COIFFEUSE

est recherchée dans salon au centre de la ville, pour août ou date à convenir.

Adresser offres écrites à 27-1280 au bureau du journal.

27253-36

On cherche pour la saison d'été

coiffeur(se)

pour monsieur. Tél. (037) 71 15 74, à Morat.

27176-36

Bar à café Cornaux cherche

1 sommière

ou extra pour le soir.

Tél. 47 23 48 ou 47.

27174-36

A Cortailod

Nous cherchons

EXTRA

un à deux jours par semaine.

Tél. 42 11 04.

16645-36

sm

cherche:

MENUISIERS CHARPENTIERS

service + montage

032 23 73 83

rue Hugli 3, Bienne

14121-36

Entreprise de maçonnerie engage

employé de commerce

désireux de travailler de manière indépendante et s'occuper de diverses tâches annexes. Jeune homme sans beaucoup d'expérience serait mis au courant. Début de l'engagement: à convenir.

Adresser offres écrites à GG 1333 au bureau du journal.

27244-36

L'Auberge d'Hauterive cherche pour sa pâtisserie

sommeliers/ères

Suisses ou permis B. Entrée 15 août ou date à convenir. Tél. (038) 33 17 98.

14140-36

ON CHERCHE

garçon de cuisine ou de buffet

Restaurant Commerce
Gerechtigkeitsgasse 74
3011 Berne
Tél. (031) 22 11 61

14085-36

Restaurant de la Gare, 2520 La Neuveville
tél. (038) 51 23 98,
fermé le jeudi

cherche pour entrée immédiate

garçon ou fille de buffet

Place à l'année, travail d'équipe.

14086-36

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur ETS

ÉLECTRONIQUE

(40 ans), cherche nouvelle situation avec responsabilités.

- Longue expérience en électricité, électronique digitale, analogique, micro-processeurs.
- Développement, fabrication, relations clients.

Faire offres sous chiffres R 352 052 à Publicitas, case postale, 2501 Bienne.

14193-38

Jeune homme

travailleur avec permis de conduire cherche emploi jusqu'à la mi-août ou à convenir, Neuchâtel et environs.

Tél. 33 53 35, le matin.

27268-38

Electronicien MAET

avec bonnes connaissances en électronique et sens des responsabilités, cherche emploi labo. Région Neuchâtel.

Adresser offres écrites à EC 1319 au bureau du journal.

21962-38

APPRENTISSAGES

Pour août 1981

apprentie vendeuse

Tél. (038) 24 57 87.

27262-40

Jeune fille intéressée par la coiffure trouverait

place d'apprentissage

au Figaro-Team, Charles et Heinz, à Neuchâtel. Téléphoner pour rendez-vous au 25 15 24, demander Monsieur Charles.

27202-40

DEMANDES À ACHETER

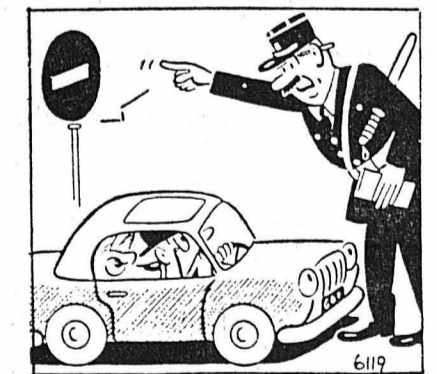
Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Des réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.
Gloor-Zwingly, horlogerie-bijouterie,
Zopfli 100, 6004 Lucerne.

13841-44

SUBITO



TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE



13.00 TV-matinee
Le temps instantané - Informations générales - Tourisme et loisirs - Point de mire

15.00 Sport de l'été
Tennis à Wimbledon
Tour de France: Pau-Bordeaux

18.00 Téléjournal

18.05 Chronique Montagne

«...tu sais, je suis allée en montagne»



Ce jour-là, sur la cabane Albert Heim, les nuages, peu à peu, s'a-moncelaient... (Photo TVR)

18.30 Le petit chien

18.40 Comme il vous plaira
Le jeu «Tépage» - Actualités régionales - Les invités du jour

19.30 Téléjournal

19.50 TV à la carte
2me épisode de la série quotidienne

20.40 Raoul Wallenberg

Le héros disparu Pour les Suédois, il est un héros national film de John Bierman

21.30 La musique contemporaine
3. Répétition et différence

22.20 L'antenne est à vous
Seconde diffusion

22.45 Téléjournal

FRANCE 1



12.30 Francophone d'or
Le jeu du français

13.00 T F 1 actualités

13.35 Gemini man
4. Train de nuit pour Dallas

14.30 Les Frères Jacques
Un adieu renouvelé

15.25 Histoire sans paroles

15.45 Tour de France
Pau-Bordeaux

16.40 Face au Tour

16.55 Croque vacances
avec Isidore le lapin

17.50 Génération 1
Les inscriptions universitaires

18.00 Flash T F 1

18.05 Camera au poing
4. Attention au requin

18.25 Les derniers cavaliers
Les Gauchos, cavaliers venus de la mer

19.20 Actualités régionales

19.45 Tour de France

20.00 Antenne 2 journal

20.30 Martine Verdier (6)

21.30 Ceux qui se souviennent
1. Le printemps 19

22.30 Le jeune cinéma français
L'école des chefs court métrage de fiction

23.50 T F 1 dernière

FRANCE 2



12.00 Tour de France
La vie en jaune

12.30 Le tréfle à 4 feuilles (9)

12.45 Antenne 2 première

13.35 L'aventurier
4. Pauvre petite fille riche

Suzy, une jolie jeune fille, vient d'hériter une fortune importante. Mais comme elle n'attache pas à l'argent beaucoup d'intérêt, cette fortune lui pèse. Elle qui préférerait vivre en hippie, décide de tout léguer à un pays étranger, pourtant hostile à son propre pays. A l'aventurier d'arranger cela...

14.00 Aujourd'hui Madame
La femme et les 4 éléments

15.00 Le sport en été
Tennis à Wimbledon

18.00 Récrit Antenne 2

18.30 C'est la vie

18.50 Chiffres et lettres

19.20 Actualités régionales

19.45 L'escargot, jeu musical

20.00 Antenne 2 journal

20.35 Soirée Louis Jouvet

«Volpone», film de Maurice Tourneur d'après Jules Romain

22.10 Fenêtre sur...
Louis Jouvet, serviteur du théâtre proposé par Alberte Robert

00.05 Antenne 2 dernière

FRANCE 3



18.55 Tribune libre

19.10 Soir 3 première

19.20 Actualités régionales

19.40 F R 3 jeunesse

20.00 Les jeux en vacances

20.30 La race des seigneurs

film de Pierre Granier-Deferre

SVIZZERA ITALIANA



15.00 Tennis à Wimbledon
Torneo internazionale

15.30 Tour de France
Pau-Bordeaux (dans l'intervalle)

18.30 Telegiornale

18.35 Per la gioventù
Barbapapa - Dynomutt

19.00 L'orso nero
Documentario

19.30 Lassie
Johnnie Piper

20.00 Il regionale

20.15 Telegiornale

20.40 Il rossette

film di Damiano Damiani

22.10 Prego s'accomodi
Incontro con Mons. Ernesto Togni

23.10 Tour de France
Sintesi della tappa

23.20 Telegiornale

SUISSE ALEMANNIQUE



15.00 Tennis à Wimbledon
Tournoi international TV suisse romande

15.30 Tour de France
TV suisse romande

16.00 Rendez-vous
avec Eva Mezger

16.45 Pour les enfants

17.20 Gschichte-Chischte

17.30 Tour de France
Pau-Bordeaux

17.55 Téléjournal

18.00 Carrousel

18.35 Point de vue

19.00 3.2.1...contact

19.30 Téléjournal
et Sports en bref

20.00 Strumpe City (5)
d'après James Plunkett



Le comédien Donald Mc Cann joue le rôle de Mulhall. (Photo DRS)

20.55 Schaublatz

Regards sur la vie culturelle

21.45 Téléjournal

21.55 Kassensturz

22.20 Jeudi sport
Tennis à Wimbledon Demi-finales messieurs

ALLEMAGNE 1



10.00 Tagesschau/Tagesthemen. 10.23 Lisa und Tshopp. 11.55 Umschau. 12.10 ZDF Magazin. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 16.10 Tagesschau. 16.15 Sie - er - Es. 17.00 Klamottenkiste. 17.15 Unterwegs mit Odysseus. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Kennen Sie den? Kochratel mit Fed Sackmann. 18.45 Der ganz normale Wahnsinn. 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Im Brennpunkt. 21.00 Verstehen Sie Spass? Streiche mit versteckter Kamera. 21.30 Friedrich Luft im Gespräch mit CarlHeinz Schroth. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Die verlorene Ehre der Katharina Blum. Fernsehspiel von V. Schlöndorff. regie: V. Schlöndorff und M. von Trotta. 0.45 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2



10.00 Tagesschau/Tagesthemen. 10.23 Lisa und Tshopp. 11.55 Umschau. 12.10 ZDF Magazin. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 14.55 Sport aktuell. Wimbledon: Int. Tennismeisterschaften von England. Herren - Einzel, Halbfinale. 17.00 Heute. 17.10 Don Quixote. 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Frau über vierzig. - Arbeitslos. zwei Kinder. 19.00 Heute. 19.30 Dalli Dalli. Spiel und Spass von und mit Hans Rosenthal. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Personenbeschreibung. Begegnung im Knast. 22.05 Das kleine Fernsehspiel - Studioprogramm: Das Frauenzimmer. Regie: Claudia von Alemann. 23.05 Sport aktuell. Wimbledon: Int. Tennismeisterschaften von England. 23.25 Heute.

AUTRICHE 1



9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Unbekanntes Niederösterreich. 10.00 Was könnte ich werden? 10.30 Als Mutter streikte. Film von Eberhard Schröder. 11.55 Hans und Lene (10). 12.15 Die Waltons. - Eine aussergewöhnliche Person. 13.00 Mittagsredaktion. 15.45 Fragestunde. 17.00 Am, dam, des. 17.30 Marco. Zeichentrickfilm 17.55 Bethupferl. 18.00 Bitte zu Tisch. 18.25 ORF heute. 18.30 Wtr. 19.00 Esterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Sonnenperle (9) - Verbotene Liebe. 21.05 Tage der deutschsprachigen Literatur in Klagenfurt. 21.50 Abendsport. 23.50 Nachrichten.

La race des seigneurs

film de Pierre Granier-Deferre

F R 3 : 20 h 30

Julien Dandieu, chef du Parti républicain unifié, à tendance démocratique, vient d'avoir un entretien avec le premier ministre. Il semblerait qu'il puisse obtenir le portefeuille des Affaires sociales, à moins que l'un des membres du P.R.U., Garcin ne s'y oppose. Dandieu multiplie les visites, les conférences de presse, cherche maints appuis. Pourtant, un fait risque de faire échouer le jeune « seigneur », c'est sa liaison avec Creezy, cover-girl dont les photos s'étalent sur les murs de Paris, dans les magazines, suscitant vis-à-vis de Dandieu de vives critiques. De surcroît, Dandieu passe son « précieux » temps à rechercher sa jeune maîtresse, qui a disparu... Grâce à l'intervention d'une amie intime de Dandieu, Garcin accepte finalement que celui-ci soit candidat aux Affaires sociales. Dandieu peut donc se rendre à l'Elysée. Le même jour, un ultime appel de Creezy l'avertit que s'il n'est pas chez elle immédiatement, elle le quitte pour toujours... Radieux, le nouveau ministre quitte l'Elysée. Pendant ce temps Creezy avale des barbituriques...

RADIO



RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures, de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. de 6.00 à 24.00. La radio buissonnière, avec à : 6.00 Patrick Nordmann. 6.00, 7.00, 8.00 Journal du matin. 6.30 Actualités régionales. 6.58 Minute ecuménique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 env. Bulletin routier. 8.15 Spécial-vacances. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 9.00 Informations + Bulletin de navigation. 9.05 Jean Charles, avec à : 12.25 Appels urgents. 12.30 Journal de midi, avec à : 13.00 Pierre Grandjean. 16.05 Raymond Colbert. 18.00 Journal du soir, avec à : 18.10 env. Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 André Pache, avec à : 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Au jour le jour. 21.05 Alphonse Layaz, avec à : 22.30 Journal de nuit. 24.00 Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Connaissances estivales, avec à : 9.00 Le Bestiaire de l'été. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Champ libre. 10.00 Les étonnements de la philosophie. 10.58 Minute ecuménique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités estivales. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 (S) Hot line avec à : 17.05 Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per ilavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) A l'opéra: Les Noces de Figoaro, opéra en quatre actes, musique de Wolfgang Amadeus Mozart. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

ALEMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00. 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Semaine économique. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de Chabrier, Weber, Gounod, Massenet, Smetana et Mendelssohn. 15.00 Hans Gmür au Studio 7. 16.05 Théâtre. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Musique classique légère non-stop. 20.30 Consultation. 21.30 Rencontres. 22.05 Jazz. 23.05 Oldies. 24.00 Club de nuit.

DESTINS HORS SÉRIE

MANDRIN

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ : Mandrin commence sa première campagne à la tête d'une troupe de contrebandiers. Il délivre sa jeune sœur, prisonnière du Gaulois, son vieil ennemi.

PAS DE REPOS POUR LES BRAVES



1) « Sois rassuré, dit Vaneta avec un demi-sourire. Il ne s'est rien passé, mais ta sœur ne comprenait pas très bien ce que tu voulais dire, et je ne sais pas si mes explications l'ont parfaitement éclairée sur ce sujet délicat. Elle est bien innocente pour courir les routes mal fréquentées. A mon avis, tu devrais la renvoyer dans ton village, et le plus tôt sera le mieux » - « J'y songe », répond Mandrin. Ce qu'il oublie d'ajouter, c'est qu'il pense en même temps aux conséquences de l'enlèvement dont sa sœur vient d'être la victime. Certes, l'affaire se termine bien pour elle, mais le contre-ordre donné à Béliassard n'étant pas parvenu à son destinataire, ce dernier se dirige vers Châtillon-de-Michaille, et là, qui trouvera-t-il au rendez-vous ?



2) Trois volontaires se proposent pour accompagner Anne Mandrin jusqu'à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. Le voyage ne présente aucun risque, surtout en pleine nuit, car Mandrin n'a pas l'intention de perdre du temps. A peine la petite escorte a-t-elle franchi le porche de la ferme, qu'il rejoint ses compagnons. A défaut de meubles, les contrebandiers sont assis sur des billots de bois trouvés dans une remise, d'autres ont cherché plus de confort dans la paille qu'ils ont rapportée d'une grange. Tout ce monde est joyeux, reconforté par la chaleur et la bonne nourriture. Les bottes, alignées en demi-cercle devant l'âtre, ont été mises à sécher. On se croirait à Noël.



3) Sur tous les visages, Mandrin lit le plaisir de la détente et la promesse d'un bon sommeil. Il se rend compte, aussi, que les barils de vin sont vides pour la plupart. Aucun doute : il va jouer une partie serrée. Pour se donner une contenance, il accepte le gobelet que lui tend une main fraternelle. Il boit une gorgée, puis deux, et, peu à peu, son silence et son attitude réfléchie brisent le flot des discussions. Les dés qui tintinnabulaient sur le carrelage s'arrêtent de rouler. Le somnolent improvisé qui s'apprêtait à déborder un dernier tonneau repose son maillot. Ils ont tous compris que quelque chose de peu ordinaire se préparait.



4) « Compliments à vous tous, dit Mandrin sans forcer la voix. Notre embuscade a réussi, pas un seul d'entre vous n'est blessé, et ma sœur s'en tire saine et sauve. Le hic, dans cette histoire, c'est que l'ami Béliassard et nos autres compagnons vont se jeter tout tranquillement dans la queue du loup, car les soldats de Nantua et d'Ambrérieu doivent se trouver sur le pied de guerre à l'heure où je vous parle, et cette première excursion en territoire français a toutes chances de se terminer en catastrophe. Si nous devons combattre, c'est tous ensemble, et il faut rattraper Béliassard. C'est pourquoi, je vous demande d'être en selle dans vingt minutes, avec armes et bagages, en formation d'alerte pour la nuit à venir. »

Prochain épisode : Vingt minutes

LE MOT CACHE



MOTS CROISÉS

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

Problème N° 859

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

1. Personnes qui changent souvent d'avis. 2. Cordage très résistant. 3. Sans finesse. Abréviation pour un haut personnage. Symbole. 4. Sur la Drôme. Projets. 5. Conclusion. Se jette dans la Garonne. 6. Aderbe. Produit de la sécrétion de certaines glandes. Direction. 7. Principale. 8. Accompagne souvent une interrogation. Néglige. 9. Rivale. Divinité. 10. Note. Rassasiés jusqu'au dégoût.

VERTICALEMENT

1. Jeune élégant ridicule. Traduit un embarras. 2. Sans mal. 3. Poissons. Se jette dans le Rhône. 4. Exprime un soulagement. Il y en a beaucoup dans la Ruhr. 5. Manières locales. Exige. Possessif. 6. Gourmand doublé d'un nigaud. Suppose. 7. Petit trait. Grand coureur. 8. Pronom. Tamise. 9. Planète. Homme grossier. 10. Aide. A beaucoup de succès.

Solution du N° 858

HORIZONTELEMENT: 1. Gastronomie. 2. Eclairage. 3. Inn. Orne. 4. NEP. Ca. Eut. 5. TR. Hère. Sa. 6. Opésité. 7. Isar. Délai. 8. Virage. Ire. 9. Rod. Espoir. 10. Ensor. Otas. VERTICALEMENT: 1. Géant. Irv. - 2. Ac. Erosion. - 3. Slip. Bards. - 4. Tan. Héa. - 5. Rincés. Ger. - 6. Or. Arides. - 7. Nao. Eté. PO. - 8. Ogre. Eliot. - 9. Menus. Aria. - 10. Etalers.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Œufs au cidre
Emincé de porc Tarantella
Risotto
Salade pommée
Abricots

LE PLAT DU JOUR :

Emincé de porc Tarantella

Pour 4 personnes : 500 g de porc émincé, 100 g de jambon à la pièce, 1 cuillère à soupe de margarine, 1 oignon, 1 gousse d'ail, 1 poivron rouge et 1 vert, du sel et du piment doux, 1 cuillère à thé de fines herbes à l'italienne, 1 cuillère de purée de tomates, 2 dl de bouillon de viande, 1 boîte de grains de maïs, quelques olives vertes farcies. Faites rapidement revenir la viande dans la graisse chaude ; découpez le jambon en dés et ajoutez-le à rissolet. Hachez l'oignon, pressez l'ail et épépinez les poivrons pour les couper fins ; ajoutez ces ingrédients à étuver quelques minutes. Assaisonnez de sel, poivre et fines herbes, ajoutez la purée de tomates et mouillez avec le bouillon, couvrez et braisez environ 20 minutes à feu doux. Ajoutez le maïs égoutté et les olives coupées en fines tranches, chauffez l'appareil et servez avec des spaghetti ou un risotto.

Le conseil du chef

Œufs au cidre

pour 6 personnes : ½ litre de cidre brut, 9 œufs, 5 beaux oignons, 50 g de beurre, 35 g de farine, 100 g de crème fraîche, 3 cuillères à soupe bien pleines de moutarde blanche, persil ou ciboulette hachés, sel, poivre.

Faites durcir les œufs. Epluchez les oignons et émincez-les. Faites-les blondir au beurre, puis saupoudrez-les de farine. Mélangez convenablement et versez-y le cidre. Laissez cuire 10 min. à feu doux en remuant sans laisser bouillir. Rectifiez l'assaisonnement et incorporez la crème et la moutarde. Ecalez les œufs, coupez-les en deux et dressez-les sur un plat préalablement chauffé, au fond duquel vous aurez étalé une partie de la sauce. Nappez les œufs avec le restant de sauce et saupoudrez-les de ciboulette ou de persil hachés. Servez très chaud.

Jardin

Comment arroser le gazon L'arrosage est indispensable pour maintenir une végétation correcte de la pelouse pendant les périodes de sécheresse ; effectuez-le dans la matinée au printemps et en automne, et le soir de préférence durant l'été. Distribuez à chaque fois une quantité d'eau suffisante pour que la terre se trouve mouillée jusqu'à la profondeur maximum atteinte par les racines. Il est donc préférable d'arroser moins souvent mais davantage à la fois, en tenant compte cependant de la quantité d'eau que le sol est capable de retenir suivant sa nature.

Animaux

La cataracte du chien

Si le cristallin de l'œil devient opaque, c'est le début de la cataracte. On en parle souvent chez les vieux chiens, mais un jeune chien peut en être atteint à la suite d'un accident ou d'une crise de diabète. Cette maladie du cristallin entraîne une sclérose de la lentille interne. L'œil devient de plus en plus blanc et la vision est nettement diminuée. Un traitement médical et chirurgical est possible, bien sûr, mais l'animal ne retrouvera jamais ses yeux d'antan.

HOROSCOPE

NAISSANCES : Les enfants nés ce jour seront sentimentaux, affectifs, serviables et ils réussiront très bien leurs études.

BÉLIER (21-3 au 20-4)
Travail : L'avenir se présente bien : vous pouvez espérer une augmentation de traitement. Acceptez un travail supplémentaire. **Amour :** Vous pouvez entretenir d'agréables relations avec les Poissons. Sujet de conversation et émotions partagées. **Santé :** Il est possible que vous ayez perdu un peu de poids. Ne vous alarmez pas mais cherchez l'origine de cette dysfonction.

TAUREAU (21-4 au 22-5)
Travail : Persévérez dans la voie qui s'est ouverte. Elle n'est pas à son maximum d'épanouissement. Patientez. **Amour :** Vos inquiétudes vont se terminer. Vous verrez plus clair dans vos sentiments. Conservez votre autorité. **Santé :** Cherchez un vrai repos. Dans un bon climat, votre tempérament se reconstitue, les malaises disparaissent.

GÉMEAUX (23-5 au 21-6)
Travail : Si vous êtes femme vous avez une grande influence sur l'orientation financière de votre conjoint. Vous l'aidez. **Amour :** Vous êtes trépidant et dynamique, vous aimez les natures calmes, sachant créer un climat reposant. **Santé :** Une petite intervention s'impose. Vous êtes assuré d'une rapide récupération après un repos à la campagne.

CANCER (22-6 au 23-7)
Travail : Vous pourriez réaliser une excellente association avec le Taureau bien que vos goûts artistiques diffèrent des siens. **Amour :** Grave souci sentimental. Il n'est pas facile de s'expli-

quer. Gardez-vous bien de faire appel à un tiers. **Santé :** Evitez les imprudences alimentaires. Elles porteraient sur vos intestins qui sont assez délicats.

LION (24-7 au 23-8)
Travail : Vous pouvez envisager sans crainte un certain changement. Il accentuera vos chances sans altérer votre idéal. **Amour :** Vous êtes à un tournant de votre vie. Mariage, nouvelle résidence, amitié, tout est possible. **Santé :** Voyagez, prenez quand même certaines précautions. Une indisposition alimentaire pourrait vous contrarier.

VIERGE (24-8 au 23-9)
Travail : Utilisez une nouvelle technique en prévoyant des changements. Réfléchissez : aucune urgence. **Amour :** Un caractère volontaire, égoïste vous déplaît, car il vous inquiète et vous met devant le fait accompli. **Santé :** Vos irrégularités de régime fatiguent votre estomac et votre foie. A partir de 40 ans, c'est un problème.

BALANCE (24-9 au 23-10)
Travail : Si vous avez subi des ennuis commerciaux, bonne reprise possible. L'appui du Verseau vous est assuré. Soyez confiant. **Amour :** Vos rapports avec une société d'amis ont créé un climat sympathique qu'il faut protéger. **Santé :** Vous pouvez pratiquer des sports rapides à condition de les doser et de savoir ensuite récupérer suffisamment.

SCORPION (24-10 au 22-11)
Travail : Ne persistez pas dans l'indécision. Prenez une direction sans renoncer à vos buts. **Amour :** Votre sensibilité vous porte à rechercher la compagnie de caractères aussi indépendants que la vôtre. **Santé :** Evitez

toutes chutes sur les mains, les bras, les épaules. Le moindre accident peut avoir des conséquences.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)
Travail : Vous aimez prendre de grosses responsabilités et donner libre cours à votre passion de la découverte. **Amour :** Actuellement votre destin est lié à celui du Cancer. Vous subissez profondément ses influences capricieuses. **Santé :** Un examen général sera nécessaire, les intestins fonctionnent mal. Votre régime est à repenser.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)
Travail : Cherchez à vous rendre indispensable. Vous le pouvez, grâce à vos dons très divers. **Amour :** Vous ferez de nouvelles connaissances, agréables et divertissantes. Vous épouserez peut-être un caractère vénusien. **Santé :** Si vous souffrez des suites d'un accident, soyez prudent, attention aux rhumatismes.

VERSEAU (21-1 au 19-2)
Travail : Cultivez un sens du détail et des horaires. Apprenez à vous exprimer avec concision, sans équivoque. **Amour :** Si vous aimez le Lion votre autorité doit agir avec douceur, nuances en tenant compte des désirs personnels. **Santé :** Tous les organes de la tête réclament une certaine protection. Les lunettes sont devenues nécessaires.

POISSONS (20-2 au 20-3)
Travail : N'attendez pas que la chance vienne frapper à votre porte pour bouger. Vous risquez d'attendre un peu. **Amour :**

ARCADES 25 78 78
 TOUS LES SOIRS A 20 H 30 • JEUDI, LUNDI, MERCREDI: Matinée à 15 h •
SAMEDI et DIMANCHE: Matinée à 15 h et 17 h 15 • 16 ANS •

1re VISION • CORINNE DACLA BERTRAND WAITROP CATHERINE ROUVEL
 dans

L'ÉCOLE EST FINIE
 POUR EUX, ELLE EST BIEN FINIE!
 ILS S'AIMENT
 ILS IRONT JUSQU'AU BOUT DE LEUR AMOUR

Un film d'Olivier NOLIN
À NE PAS MANQUER
L'HISTOIRE DE NOTRE JEUNESSE

STUDIO 25 30 00
JUSQU'À DIMANCHE : TOUS LES JOURS à 15 h et 21 h
 • EN PREMIÈRE • 16 ANS •

SA VENGEANCE est vraiment terrible dans

LE FAISEUR D'ÉPOUVANTES

LA MORT FRAPPE DES INNOCENTS
FRAYEURS GARANTIES

PALACE
 tél. 25 56 66

6^{ème} SEMAINE
DERNIÈRE PROLONGATION

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
LES UNS LES AUTRES

Tous les jours à 15 h et 20 h 45

12 ans Faveurs suspendues

APOLLO 25 21 12
 CHAQUE JOUR 18 ans
 15 h et 20 h 30

1^{re} VISION COULEURS

Une révélation: **GLORIA GUIDA** une fille un peu cynique, sans préjugés, peut-être un peu vicieuse...
 ...c'est...

UNE DRÔLE DE NANA
 et... surtout dans un collège!!!

ET... CHAQUE JOUR À 17 h 30 12 ans

Tous les soirs 20 h 45 2^{ème} semaine
 Samedi-dimanche mercredi 15 h

bio SAUF samedi-dimanche 17 h 30
 En français 12 ans

27, faubourg du Lac Téléphone 25 88 88 L'un des grands succès de MEL BROOKS

DANS CHAQUE RUE IL Y A UN INCONNU QUI RÊVE D'ÊTRE QUELQU'UN

D'UNE IRRÉSISTIBLE DRÔLERIE!
 « Un film qui nous fait rire aux larmes... »

ROBERT DE NIRO TAXI DRIVER

YOUNG FRANKENSTEIN

RFX Tous les soirs 12 ans
 20 h 45
 samedi - dimanche mercredi 15 h

Tél. 25 55 55 en français

LE FOU RIRE ASSURÉ
 AVEC **TERENCE HILL - BUD SPENCER** DANS
LES 2 MISSIONNAIRES

PALACE 20 ans
 Tous les jours à 18 h 30 exclusivement

CHAIR DE FEU (EXPOSED)
 Strictement pour public averti

2^{ème} semaine du grand vainqueur des **OSCARS 1981**

des gens comme les autres
 Ordinary People
4 OSCARS

MIEUX RÉALISÉ - Robert Redford
 MIEUX SECONDÉ - Timothy Hutton
 MIEUX SCÉNARIÉ - Alvin Sargent

Réalisé par **ROBERT REDFORD**

REPRISE DU SALON DE COIFFURE
 Champvèvres 11 - Neuchâtel

PAOLA COIFFURE
 Dames - Messieurs Enfants
 Tél. (038) 25 79 35
 M^{me} Paola Grassi
 Avec ou sans rendez-vous
 Sans interruption
 le vendredi de 8 h à 19 h
 le samedi de 7 h 30 à 15 h
 Prix intéressants.

baï sa

Entreprise générale de construction
 Maîtrises fédérales

Tél. 31 51 05 Guillaume-Farel 11 2003 Neuchâtel
 Tél. 42 17 28 Pré-Landry 31 2017 Boudry

MAZOUT
 Termoplan
 produits Shell 24 32 32

Grande Fête de Jeunesse Cudrefin

place du Port
 Samedi et dimanche 4 et 5 juillet 1981,
 avec l'orchestre

THE JOKERS

VENDREDI et SAMEDI à 22 h 30 - NOCTURNE

LA ROUTE DE LA VIOLENCE
 action à 200 à l'heure...

zinal
 Val d'Anniviers (VS)
Téléphérique Zinal - Sorebois

Ma ca ba ne à So re bois

A la station supérieure du téléphérique 25 couchettes, réfectoire, cuisine,
 tél. (027) 65 13 78.

Levi's

JEAN LOEHL SYSTEM
 Saint-Honoré 3 Neuchâtel

POUR VOS VACANCES faites installer un appareil

Clarion
 dans votre voiture

prix sans surprise, rendu posé

PE 840 Clarion Fr. 240.- Lecteur de cassettes stéréo 2 x 6 Watt Avancement rapide verrouillable Montage dans ou sous le tableau

EQB 100 Clarion Fr. 300.- Equalizer universel portant n'importe quelle installation stéréo à 2 x 25 Watt Potentiomètre balance incorporé pour 4 haut-parleurs. 5 fréquences réglables.

avec antenne et haut-parleurs

PE 698 Clarion Fr. 490.- Auto-radio MW/LW/UKW-stéréo Lecteur de cassettes Avancement rapide 2 x 8 W Filtre anti-parasites UKW (EIC) Normes DIN

PE 754 Clarion Fr. 750.- Combiné autoréverse. 5 touches de présélection LW/MW/UKW-stéréo. Loudness. Filtre anti-parasites.

chez le spécialiste autoradio WINKLER
 Prébarreau 3, Neuchâtel, Tél. 038/24 21 66

RÔTI DE VEAU 16.-
 roulé le kg Fr.

RAGOÛT DE VEAU 15.-
 sans os le kg Fr.

POITRINE DE VEAU 15.-
 pour le four, entière le kg Fr.

Well

Panespo - Neuchâtel
 Samedi 4 juillet 1981, à 20 h

Soirée antillaise
 avec l'orchestre « SHABA »

LIONEL VITAL le fakir vaudou
 L'homme qui défie la mort, fera passer sur son corps un camion

ART-PHOTO Jean-Jacques RODDE
 Le grand chanteur de Raeggae WEBSTER

Ambiance des îles - Chanteuse africaine - Chanteuse jamaïcaine - Musique d'Haïti, Cuba, Jamaïque, Santo-Domingo, Porto-Rico, Martinique

Location: ADEN: Tél. 25 42 42
 Voyages MARTI: Tél. 25 80 42
 Pharmacie ARMAND: Tél. 25 57 22
 ARTS PHOTOS: Tél. 25 15 76
 AUX ARMOURINS: Tél. (038) 25 64 64

Garage Lanthemann
 2016 Cortaillod Tél. 038/42 45 55

Plan Crédit Orca - le bon calcul.

Prêt désiré: Fr. Mensualités: env. Fr.
 Nom: Prénom:
 Né le: Etat civil: Nationalité:
 Rue/n°:
 NP/lieu: Depuis quand:
 Profession: Revenus mensuels:
 Employeur:
 Date: Signature:

Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS.

INFORMATIONS SUISSES

Ordonnance sur les essais de radiodiffusion : Berne décide d'ouvrir une consultation

De notre rédacteur parlementaire à Berne :

A l'occasion de son avant-dernière séance avant les vacances (il «fermera boutique», si l'on nous permet l'expression, du 13 juillet au 10 août), le Conseil fédéral a notamment décidé d'ouvrir une procédure de consultation au sujet du projet d'ordonnance sur les essais de radiodiffusion. Le conseiller fédéral Schlumpf, chef du département des transports et communications et de l'énergie est venu parler de ce projet à la presse parlementaire, qui en a reçu le texte, alors que le commentaire explicatif prévu pour l'accompagner ne sera rendu public que dans quelques jours. Nous aurons donc sans doute à revenir bientôt sur la question, sur laquelle il est cependant possible de donner d'ores et déjà un certain nombre de renseignements.

M. Schlumpf a tout d'abord tenu à préciser les diverses décisions prises ces derniers temps par le Conseil fédéral, dans le domaine en cause. Si au mois de mai, l'exécutif a prorogé l'ordonnance concernant la transmission par câbles, le projet qu'il a décidé hier de mettre en consultation a trait à la radiodiffusion par ondes hertziennes (sans fil). Le conseiller fédéral grison a ensuite rappelé la part importante prise par la commission d'experts chargée de définir une conception globale des «médiats» (commission Kopp) dans l'élaboration du nouveau texte, puis il en a décrit le contenu. Il s'agit, on le sait, de procéder aux essais qui permettront, le cas échéant, de créer dans notre pays des chaînes de radio locales et régionales.

L'ordonnance précise les conditions dans lesquelles se feront ces essais, indique qui sera autorisé à s'y livrer et comment ils seront organisés, allant jusqu'à mentionner les exigences auxquelles les émissions devront répondre, par exemple quant à l'information à diffuser.

Cette information, nous dit-on, devra être fidèle et honnête. Lors de la diffusion de faits susceptibles de porter préjudice à des personnes ou à des institutions, les intéressés doivent, dans la mesure du possible, être entendus: leur avis ne saurait être négligé. Les nouvelles, les commentaires et les prises de position doivent être présentés comme tels. La présence, ajouterons-nous, de règles aussi élémentaires dans l'ordonnance surprendra certains... Les appréciations à ce sujet dans les réponses données à la procédure de consultation seront intéressantes à connaître.

QUESTION OUVERTE

Le gouvernement laisse provisoirement ouverte la question du financement des essais (par la publicité ou selon d'autres

modes), et se déterminera à cet égard également sur la base des résultats de la consultation. Selon la variante autorisant le financement publicitaire, la publicité ne devra pas dépasser cinq minutes par heure et 3% du temps d'émission.

Elle sera concentrée en trois blocs publicitaires au plus par heure. La publicité pour les boissons alcooliques, le tabac et les remèdes figurant sur les listes A-C du service intercantonal du contrôle des médicaments, n'est pas admise. Les programmes et la publicité seront nettement distingués, et la publicité ne devra pas exercer une influence unilatérale sur le programme. Il est notamment interdit d'interrompre une émission par la publicité: celle-ci ne peut en outre être faite par un réalisateur de programmes.

Les essais devront se poursuivre durant des périodes relativement longues — de trois à cinq ans. La consultation sera close le 30 novembre prochain.

Le conseiller fédéral Schlumpf a souligné le grand nombre de questions que soulèvera inévitablement l'organisation des essais, reconnaissant au passage que le temps relativement long durant lequel ces derniers se poursuivront risque de créer des situations irréversibles. On conçoit, à conclure le chef du département des transports et communications et de l'énergie, qu'une procédure de consultation était nécessaire dans un tel domaine.

Ainsi, observerons-nous pour notre part, le monopole de la SSR est fortement ébranlé, mais de façon différente de ce que l'on a imaginé, dans la mesure même où celle-ci pourrait conserver une certaine prépondérance dans le secteur des programmes nationaux.

« PREMIÈRES »

La séance du Conseil fédéral a également été la première lors de laquelle M. Walter Buser a officié en tant que chancelier. Le fait a été salué. L'exécutif s'est occupé également du rapport intermédiaire sur les grandes lignes de la politique gouvernementale. Selon la loi sur les rapports entre les conseils (article 45 quater), le gouvernement doit en effet soumettre à l'Assemblée fédérale, au milieu de la législature, «un rapport intermédiaire sur les points où il s'est écarté des grandes lignes de la politique gouvernementale».

A cette occasion, précise la loi, il adapte l'ordre de priorité aux circonstances nouvelles, en montrant les effets qui en résultent sur le plan financier». Le calendrier de la réalisation du document a été fixé. Les prises de position les plus importantes (s'agissant notamment des priorités et de la planification financière pluriannuelle) seront adoptées au retour des vacances. Etienne JEANNERET

Le Conseil fédéral en bref

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a eu mercredi un premier échange de vues sur le bilan intermédiaire qu'il devra présenter en décembre au parlement concernant les «Grandes lignes de la politique gouvernementale 1979-83». Il s'agit d'examiner ce qui a été réalisé durant les deux premières années de cette législature, de fixer de nouvelles priorités en fonction du retard et aussi de l'actualité politique et d'en faire rapport. Le texte définitif sera adopté cet automne.

Voici en bref les autres décisions que le Conseil fédéral a prises durant cette séance :

IMPORTATION DE BLÉ

Les milieux intéressés sont invités à se prononcer sur une nouvelle loi concernant la Société coopérative suisse des céréales et matières fourragères. Ce texte réorganise notamment le système de contingentement pour les importateurs.

DOUBLE IMPOSITION AVEC LA GRANDE-BRETAGNE

Proposition est faite aux Chambres fédérales d'approuver une nouvelle convention de dou-

ble imposition avec la Grande-Bretagne. Cet accord traite de l'imposition des dividendes versés par des sociétés britanniques.

NOMINATIONS À L'EPFL

L'École polytechnique fédérale de Lausanne compte deux nouveaux professeurs ordinaires. M. Otto Koelb, ressortissant autrichien âgé de 41 ans, occupera la chaire de photogrammétrie et M. Henri Nussbaumer, citoyen français né en 1931, celle d'informatique technique.

CONVENTION AVEC LE MALI

La Suisse et le Mali ont signé la semaine dernière un accord portant sur une aide financière non remboursable de 18 millions. Cette aide helvétique s'inscrit dans le cadre d'une opération de cofinancement avec l'association internationale de développement (IDA) et le Mali. Elle permettra au pays africain de remettre en état plusieurs milliers de kilomètres du réseau routier malien. Par ailleurs, dans le cadre de sa collaboration avec la FAO, la Suisse a libéré un crédit de 1,5 million de dollars pour lutter contre la sécheresse au Sahel.

CANTON DE BERNE

SAINT-IMIER

A l'école des métiers et d'ingénieurs

Les écoles de métiers affiliées à l'École d'ingénieurs de Saint-Imier, institution cantonale de formation professionnelle technique, s'apprentent à prendre congé d'une nouvelle volée d'élèves. La traditionnelle cérémonie de clôture se déroulera demain matin à la salle des spectacles, en présence des nouveaux diplômés, de leurs camarades et invités, du corps enseignant, des représentants officiels et de tous les intéressés. Cette cérémonie est publique, la direction se fait un plaisir d'inviter les parents et les amis des élèves et tous ceux qui s'intéressent à l'activité de l'école.

Cette année, les diplômés d'école de fin d'apprentissage et les certificats fédéraux de capacité seront décernés à une quarantaine de candidats, répartis dans toutes les professions enseignées, dans les domaines de la mécanique, de la micromécanique et de l'électronique. Quant aux futurs ingénieurs ETS, ils termineront leurs études en automne et recevront leurs diplômes le 22 décembre prochain, au cours d'une manifestation séparée. (COM)

Photos de presse et enquêtes pénales Le Tribunal fédéral tranche

LAUSANNE (ATS). — La première Cour de droit public du Tribunal fédéral a jugé lors de sa séance de mercredi si, dans le canton de Zurich, un photographe de presse peut être contraint par les autorités d'enquête pénale à mettre à leur disposition des photos concernant un état de fait précis constituant un crime ou un délit. La possibilité de cette contrainte a été unanimement admise. Le Tribunal fédéral a décidé en revanche que le code de procédure pénale autorise le photographe à s'opposer à la fouille de ses photos en demandant qu'elles soient mises sous scellé. La décision de savoir si le cachet peut être brisé dépend du juge indépendant des autorités d'enquête.

De ce fait, le Tribunal fédéral a partiellement admis un recours de droit public interjeté par un photographe de presse contre une décision du ministè-

re public du canton zuricois. Cette dernière a été annulée. Le photographe avait pris des instantanés lors d'une manifestation non autorisée à Zurich. Un inspecteur avait été jeté dans la Limmatt et bombardé de cailloux. Le photographe avait obtenu que ses clichés soient mis sous scellé, mais le ministère public était d'avis que le cachet pouvait être brisé par le parquet zuricois. Or il n'en est rien.

En revanche, le photographe a eu tort selon le Tribunal fédéral, en prétendant que la liberté de la presse s'opposait à son obligation de montrer ses photos aux enquêteurs pour ce cas précis. La liberté de la presse est limitée par le devoir de témoigner qui existe dans le canton de Zurich pour les journalistes. Le photographe ne peut donc pas opérer un choix personnel parmi les photos ou les retoucher afin de perturber l'enquête.

Suissimage pour les droits d'auteurs des œuvres visuelles et audiovisuelles

ZURICH (ATS). — Fondée le 1^{er} juin dernier, la Société suisse pour les droits d'auteurs des œuvres visuelles et audiovisuelles, Suissimage, s'est présentée mercredi lors d'une conférence de presse qui a eu lieu à Zurich. Suissimage a pour but d'obtenir une redevance collective de la part des sociétés de télévision par câble et des exploitants d'antennes collectives pour les droits d'auteurs d'œuvres visuelles ou audiovisuelles, également lors de rediffusion de ces œuvres.

Suissimage est une organisation d'entraide sans but lucratif. Elle est organisée conformément au droit suisse. Elle envisage cependant de représenter aussi les droits d'auteur de films étrangers en Suisse. Elle se chargera de mettre à disposition des sociétés de télévision par câble et des exploitants d'antennes collectives les

droits d'auteur pour les films. Elle redistribuera l'argent ainsi encaissé aux ayants-droit.

Suissimage entend également prendre contact avec la communauté d'intérêts des sociétés de radio et télévision (CRT) qui a présenté lundi dernier le tarif qu'elle voudrait imposer aux distributeurs de programmes radio et télévision. Ce tarif n'est pas conçu de la même façon que celui que Suissimage se propose d'établir. Il est basé sur l'ensemble des programmes, alors que Suissimage distingue selon le genre d'œuvres. Le tarif proposé par la CRT couvrirait environ 60% de tous les droits en cause et serait d'un franc 50 par mois et par raccordement individuel. Celui de Suissimage serait d'environ un franc 50 à 2 francs. Un tarif global couvrant l'ensemble des secteurs soumis au droit d'auteur se situerait entre 3 francs et 3 fr. 50.

FRIBOURG

Conseil d'Etat : les Singinois ne lâchent pas Marius Cottier

De notre correspondant :

Tout marche mieux que prévu pour Marius Cottier, le directeur de l'Instruction publique depuis 5 ans. Gruérien d'origine — il vient de La Villette — il était déjà appuyé par le parti démocrate-chrétien de la Gruyère. Le Lac et la Singine viennent de donner leur caution à celui qui est désormais le seul candidat allemand au Conseil d'Etat sur la liste PDC. Mardi soir, à Tinterin, les délégués singinois lui ont donné leur appui.

Le chef du groupe PDC au Grand conseil, Peter Burri, de Guin, a résumé la situation: présenter un autre candidat allemandique et le lancer dans les jambes de Marius Cottier, c'est risquer, cet automne, de perdre sur les deux tableaux. Est-ce à dire qu'aucun autre Singinois ne sera dans la course? Tout dépend du nouveau parti chrétien-social, qui a divorcé d'avec les démocrates-chrétiens. Mardi soir, un délégué démocrate-chrétien a proposé un marchandage: le PDC ne montera pas à l'assaut de la préfecture, occupée par le chrétien-social Willy Neuhäus, à la seule condition que les chrétiens sociaux ne présentent pas de candidat allemandique au Conseil d'E-

tat. Ce marchandage a été écarté nettement par les délégués démocrate-chrétiens. En revanche, les deux tiers se sont déclarés favorables — en vote «consultatif» — au sondage de candidats éventuels pour la préfecture...

UN FROMAGE POUR LAURENT ?

Qui seront les candidats démocrate-chrétiens au Conseil d'Etat? Sur cinq, trois sont connus: les sortants Brodard et Cottier et le Sarinois Gillon, député. Le nom du président du Grand conseil, Edouard Gremaud, Gruérien de Fribourg-Ville est également avancé. Reste le cinquième homme. L'Union chrétienne-sociale, naguère moribonde, aujourd'hui rennaissante, pourrait revendiquer cette candidature: son comité l'a envisagé. Mais qui serait son homme? Un immortel de l'UCS crève les yeux: Laurent Butty, ancien préfet de la Sarine, président du Conseil national. Après le 500^{me} dont il est le président, on pourrait lui donner un fromage... Il est vrai qu'on parle de Laurent Butty à chaque élection, y compris pour le Conseil fédéral. Pour sa plus grande satisfaction à lui, bien sûr... P.T.S.

Départ de M. Nussbaumer.

L'hommage radical

(c) Au lendemain de la communication de la décision de M. Lucien Nussbaumer de ne pas solliciter, en mars 1982, de nouveau le mandat de syndic de la ville de Fribourg, le parti radical de la ville, par

son président, M. Denis Volery, rend hommage au syndic partant. Et de conclure: «Le parti libéral-radical veillera à ce qu'à l'avenir aussi les affaires communales soient menées avec le même souci du bien commun et les finances gérées avec la prudence qui a caractérisé la politique des dernières décennies». M. Nussbaumer, dans une lettre adressée au président de son parti, avait écrit notamment: «... les seize années de syndicat ont été les plus pleines, les plus enrichissantes sur le plan humain et les plus exaltantes de ma vie. Je ne manquerai pas de continuer à m'engager pour la défense de notre idéal politique (...).»

Calendrier électoral Cramponnez-vous, citoyens

(c) Cramponnez-vous, citoyens fribourgeois: voici les dates des élections qui, dès l'automne, vont renouveler toute la République. Le Conseil d'Etat vient d'arrêter ces dates: 15 novembre 1981, renouvellement du Grand conseil, du Conseil d'Etat et de l'élection des préfets-14 février 1982, premier tour des élections des Conseils communaux (et Conseils généraux). 28 mars, second tour (là où la proportionnelle n'est pas demandée) - 7 mars, premier tour des élections aux Conseils de paroisses, 28 mars, second tour. Sans compter le second tour au Conseil d'Etat, 21 jours après le 15 novembre, soit le 6 décembre, si le premier tour n'a pas suffi. Et il ne suffira pas...

LE LOCLE

Borne fauchée

Hier vers 2 h 45, M. P. A., de France, circulait rue de France, direction centre ville. Arrivé à la hauteur de l'immeuble N° 51, il a perdu la maîtrise de sa voiture qui s'est déportée sur le centre de la chaussée et a heurté une borne lumineuse. Dégâts importants.

SUITE Ceinture

Dans les villes valaisannes, les automobilistes effectuant de courts trajets ne portaient pas la ceinture dans l'ensemble. Les chiffres étaient ici de trois automobilistes sur dix. Aucune comparaison n'était possible mercredi matin entre les routes de plaine et celles de montagne. Selon les renseignements recueillis, dans l'ensemble les Valaisans ne portaient pas la ceinture. Ce n'était pas le cas en retour des étrangers, notamment des touristes arrivant en stations qui étaient «ceinturés» pour la plupart. Mercredi, la police valaisanne n'a effectué aucun contrôle axé directement sur le port de la ceinture et on ne connaissait aucun cas d'automobiliste amendé pour n'avoir pas porté la ceinture.

L'affaire de l'avocat genevois

La Suisse blanchie à Strasbourg

Le comité des ministres du Conseil de l'Europe a blanchi les autorités suisses dans l'affaire de l'avocat genevois mis en détention préventive en 1977 et qui y était resté 31 mois. Les autorités suisses ont agi en conformité avec la convention européenne des droits de l'homme, vu la gravité des délits, affirme-t-on à Strasbourg. A plusieurs reprises, la Chambre d'accusation du canton de Genève avait rejeté les demandes de mise en liberté provisoire formées par l'avocat, soupçonné d'avoir commis des délits en matière financière à l'échelon international.

Saint-Gall : mystérieux virus à l'hôpital

SAINT-GALL (ATS). — A la suite de patientes recherchées, on est parvenu à isoler, dans le courant du mois de mai, un mystérieux virus qui pourrait être à l'origine de la mort de trois patients. Il n'est pas possible d'être absolument affirmatif sur ce point, mais des indices permettent de conclure que le virus en question est extrêmement dangereux. Les médecins supposent qu'il pourrait être question de la maladie du légionnaire qui aboutit fréquemment à une pneumonie mortelle.

A mi-mai, il avait fallu fermer la division des soins intensifs de l'hôpital de Saint-Gall après la découverte du virus qui avait infecté plusieurs patients. En juin, depuis l'identification partielle de ce dernier, aucune nouvelle complication n'est intervenue. Selon le département de l'hygiène publique, il est possible que le virus ait été propagé par les installations de climatisation.

Pologne :

les Suisses ont donné 1,4 million de francs

ZURICH (ATS). — Le mouvement d'aide déclenché en décembre dernier en faveur de la Pologne («Pologne en détresse») a recueilli une somme de 1,4 million de francs. Cette somme a été convertie en biens divers tels que vêtements, denrées alimentaires, médicaments, etc... Le comité de ce mouvement groupait 18 conseillers nationaux des partis politiques importants du pays. Sa présidence en était assumée par le conseiller national Paul Guenther, (ind) BE.

92,1 tonnes de marchandises ont ainsi pu être acheminées à destination de la Pologne par sept wagons de chemin de fer et deux appareils de la compagnie aérienne polonaise Lot.

Rappelons enfin qu'une motion du conseiller national précité est pendante. Elle invite le Conseil fédéral à renforcer les mesures prises et de livrer à des conditions avantageuses des denrées alimentaires à la Pologne. Des étudiants et des enfants ont en outre été invités à séjourner pour deux semaines dans notre pays.

Kaiseraugst : pour les écologistes la centrale n'est pas nécessaire

ZURICH (ATS). — Selon une étude présentée mercredi à Zurich par les organisations suisses de protection de l'environnement, il est évident que la preuve du besoin, au sens de la loi sur l'énergie atomique, n'a pas été apportée dans le cas de la centrale de Kaiseraugst. Les organisations estiment donc que l'octroi d'une autorisation générale pour la construction de cette installation constituerait une erreur juridique et une faute politique, la majorité de la population concernée s'étant prononcée contre la centrale.

AUTO-SERVICE

Mariage Peugeot et Talbot

Depuis l'automne dernier, les sociétés françaises Peugeot et Talbot ont fusionné afin de condenser leurs efforts de recherche tant en matière d'économie et de sécurité que pour concentrer également toutes les charges financières. Ce jumelage qui ne définit pas, à court ou moyen terme en tout cas, une conception unilatérale des modèles, conservera les deux gammes bien distinctes Peugeot et Talbot. Ainsi cette union est en réalité une complémentarité. Au niveau des moteurs, des boîtes de vitesse ou pièces diverses, les échanges entre les deux marques sont déjà effectués.

Sur le plan suisse et plus particulièrement local, nous assistons à un réel mariage dont chacun des «époux» apportera à son conjoint ses ressources personnelles. C'est ainsi qu'à Neuchâtel, les garages du Littoral et Waldherr compléteront chacun leur enseignement de la marque opposée. Chacun de ces deux garages sera désormais équipé Peugeot et Talbot, ce qui permettra également, par rapport à leur situation géographique opposée, une meilleure répartition de la clientèle.

C'est lors d'une conférence de presse tenue avant-hier à Neuchâtel, que M. André Perrin, directeur de Peugeot-Suisse SA a annoncé cet accord intervenu entre les garages de la place, accord qui est d'ailleurs une suite logique à l'initiative des grandes directions Peugeot et Talbot, mais aussi une étape au stade des agents, avant que chaque point de vente Peugeot et Talbot — il y en a environ 550 en Suisse — ne suive à son tour cette évolution. Rappelons que la gamme Talbot comprend l'Horizon, voiture économique et puissante, la 1510 avec hayon arrière, l'élégante Solara, la Tagora, la Matra-Rancho pour ceux qui aiment la voiture tous chemins, et la très compétitive voiture de sport Matra-Murena.

La gamme Peugeot comprend la 104, compacte et spacieuse, la gamme très étendue des 305 dans la classe 1,31 à 1,51, la robuste 504 dans les différentes versions berlinses et breaks, la 505 limousine de classe extrêmement confortable, et le porte-drapeau de la marque, la 604 et l'ultimatum J9 aux multiples versions.

VALAIS

Accusés d'être des pollueurs des industriels doivent déménager

MARTIGNY (ATS). — Accusés d'être des pollueurs par une partie de la population du petit village d'Evionnaz près de Martigny, les industriels valaisans qui avaient créé, il y a huit ans, l'entreprise de produits chimiques «Hetako SA» doivent déménager et changer de région.

Cette entreprise était spécialisée dans la fabrication de produits chimiques intermédiaires inorganiques. Fondée en 1974, elle avait travaillé normalement jusqu'en 1978. A cette date, Hetako cessa toute fabrication et cessa ses installations d'une nouvelle société «Orgabase SA». Ayant cédé leur usine à une entreprise suédoise établie également à Evionnaz, les responsables de Hetako décidèrent

de créer leur propre bâtiment afin de poursuivre la fabrication interrompue durant trois ans. Elle obtint les autorisations voulues tant de l'Etat du Valais que de la commune. C'est alors que l'opposition surgit. Une personne déposa un recours contre les autorisations accordées et lança une pétition qui réunit quelque deux cents signatures dans la commune. Vouant éviter toute polémique, estimant pourtant qu'elle n'a jamais pollué la région et ne la polluerait pas davantage à l'avenir l'entreprise a décidé de quitter la commune d'Evionnaz. Elle s'établira dans le district de Monthey où deux communes sont disposées à recevoir l'usine accusée ailleurs de pollution.

Plus de 8000 jeunes à l'école de la montagne

ZINAL (ATS). — Un peu partout en Suisse s'ouvrent en ce début du mois de juillet les écoles d'alpinisme. L'intérêt suscité par ces centres, où sont formés tout au long de l'été de jeunes alpinistes suisses et étrangers, ne fait que croître. On estime à plus de 8000 le nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui suivront cet été les cours d'alpinisme sous la conduite de guides chevronnés dans les centres existants aux quatre coins des Alpes, mais surtout dans les cantons du Valais, de Berne et des Grisons.

Le canton du Valais a lui seul va recevoir cet été plus de 3000 jeunes dans les centres de formation de Zinal, Arolla, Falleralp, Champéry, Fiesch et la Fouly. Ailleurs en Suisse, des centres comme ceux des Diablerets, Davos, Pontresina, Grindelwald et Kandersteg reçoivent également chaque semaine des centaines de jeunes.

«Ces cours s'échelonnent tout au long de l'été», note M. Joseph Savioz guide dans le Val d'Anniviers, responsable d'une des écoles valaisannes. Les bureaux de guides coordonnent l'effort entrepris

pour initier la jeunesse aux joies de la montagne et à la prudence. Des cours sont organisés pour alpinistes débutants ou avancés.

DANS LE CANTON

Pour les 10 ans de la Step du Landeron

Les communes neuchâtelaise du Landeron et bernoise de La Neuveville (7000 habitants), fondées en une institution intercommunale ont fait, mardi après-midi lors d'une conférence de presse, le bilan de dix ans d'épuration de leurs eaux usées sous la forme d'une exposition, réalisée par Maurice Girard sous les auspices et le patronage du service cantonal de la protection de l'environnement, de l'Association romande pour la protection des eaux et de l'air (ARPEA) et du Groupement romand des

exploitants de stations d'épuration (GRESE).

Un bilan qui se présentait sous la forme d'une étude documentaire sur les divers aspects techniques de l'épuration des eaux, couplée à une exposition comprenant une cinquantaine de planches et réalisée par M. Maurice Girard, sous le patronage du Service cantonal de la protection de l'environnement, l'Association romande de protection des eaux et de l'air et le Groupement romand des exploitants de stations d'épuration.

Pourquoi un bilan? C'est la première fois, paraît-il, qu'une station a tenté d'établir un bilan de son rendement, de son efficacité quant à son rôle de protection de l'environnement.

Utile? Assurément, parce qu'il est indispensable de pouvoir apprécier ce rôle à sa juste valeur. En outre, ce bilan et cette exposition, qui a eu lieu mardi dernier et n'était pas ouverte au public, dans l'esprit de leurs réalisateurs, en l'occurrence le service intercommunal d'épuration des eaux La Neuveville - Le Landeron, est un hommage aux pionniers locaux, un rappel des difficultés de réalisation, une occasion de comprendre le fonctionnement des installations et dresser objectivement des résultats acquis, pour la sauvegarde des eaux et de l'environnement naturel.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Des « F-16 » pour Israël malgré...

WASHINGTON (AP). — Le gouvernement américain compte livrer six chasseurs «F-16» à Israël à la fin du mois bien que la livraison de quatre chasseurs prévue pour le mois dernier demeure suspendue, a déclaré un porte-parole de la Maison-Blanche.

M. Larry Speakes a déclaré que la livraison des six appareils prévue pour le 17 juillet ne serait pas affectée par la suspension annoncée le 10 juin dernier après la destruction du réacteur nucléaire irakien.

M. Speakes a fait observer qu'avec un délai de près de trois semaines avant la date de livraison et l'étude en cours à la suite du raid, il y avait amplement le temps de modifier la décision.

M. Reagan avait annoncé la suspension des livraisons trois jours après le raid israélien. Des «F-15» avaient été utilisés pour l'opération.

A la suite de cet incident, le gouvernement avait suspendu la livraison de quatre avions «F-16» prévue pour le 12 juin.

Avant la réunion du congrès du PC

L'économie polonaise est en plein naufrage

VARSOVIE (AP). — Si l'agitation politique en Pologne fait régulièrement la « une » des journaux, la crise économique ne cesse de s'aggraver dans ce pays.

Les subventions gouvernementales destinées à maintenir les prix dans des limites raisonnables augmentent en effet à un rythme « effrayant ».

Selon la radio, le gouvernement versera cette année l'équivalent de 42 milliards de ff en subventions, soit près de 30 fois plus qu'il y a dix ans, dont 5,8 pour la viande et la volaille. Mais si l'on en croit un récent sondage, 60 % des gens sont prêts à accepter d'importantes hausses de prix à

condition toutefois qu'elles soient compensées par des augmentations de salaires.

Les prix alimentaires ont toujours été le problème le plus délicat depuis l'arrivée des communistes au pouvoir en Pologne après la Deuxième Guerre mondiale et chaque tentative du gouvernement pour réduire ses subventions a entraîné des manifestations, voire des émeutes comme celles qui ont provoqué la chute des deux prédécesseurs de M. Kania, Gomilka en 1971 et Gierek en septembre dernier. Au printemps 1980, M. Gierek voulut augmenter les prix de la viande, ce qui entraîna progressivement une grève nationale qui déboucha finalement sur l'émergence du mouvement syndical indépendant.

Ces subventions, pour une Pologne qui doit déjà 29 milliards de dollars aux pays occidentaux, représentent une charge qu'elle ne peut supporter au moment où la production de charbon, qui, jusqu'ici, représentait sa principale source de devises étrangères, a grandement baissé. Et le gouvernement peut difficilement demander aux mineurs de se porter volontaires pour travailler le samedi.

Le ministre du commerce, M. Lakomic, a annoncé que le pays allait importer 27.000 tonnes de viande en juillet, ce qui constitue un record, mais précise que le volume des produits alimentaires baisserait de cinq pour cent au cours des prochains mois. Quant aux menaces qui pèsent sur le secteur public, le ministre du travail, M. Obodowski, a déclaré dans une conférence de presse mardi qu'il fallait s'attendre « à de grands mouvements l'an prochain ».

Sur le plan politique, la Pologne vit surtout actuellement la préparation du congrès extraordinaire du parti communiste le 14 juillet réunissant 2000 délégués chargés d'examiner les réformes en cours.



Gdansk le 14 août 1980 : appel à la grève aux chantiers Lénine. (Téléphoto AP)

Une année qui a compté

VARSOVIE (AFP). — Il y a un an jour pour jour, le 2 juillet 1980, les 16.000 ouvriers de l'usine de tracteurs d'Ursus (dans la banlieue de Varsovie) se mettaient en grève pour protester contre une forte augmentation des prix de la viande.

Sans le savoir, ils donnaient ainsi le départ d'une formidable « révolution tranquille » qui devait balayer le pouvoir en place en Pologne et ne cesse depuis d'ébranler le pays, le bloc socialiste et le monde tout entier.

Très vite, en effet, ce qui pouvait apparaître comme une action limitée de mécontentement, devait prendre des allures de raz de marée.

L'ÉTÉ FUT CHAUD

Le 10 juillet, les 20.000 ouvriers de l'usine automobile Zeran de Varsovie cessent à leur tour le travail. Le 16, la grève générale est déclarée à Lublin.

Le mouvement ne cesse de s'étendre, avec des répit passagers, gagnant Poznan le 23 et le littoral de la Baltique le 29.

Le 7 août, les éboueurs de Varsovie entament une grève d'une semaine, suivis le 11 par les employés des transports de la capitale.

ET LE VERROU SAUTE !

Le verrou saute le 14 août à Gdansk où les 17.000 ouvriers des désormais célèbres chantiers navals « Lénine » se mettent en grève, déclenchant la plus grave crise politique et sociale qu'ait jamais connue la Pologne populaire.

Un échec de Brandt à Moscou

MOSCOU. (REUTER). — L'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt semble avoir échoué dans sa tentative de convaincre les Soviétiques de la volonté de l'administration Reagan de négocier une limitation des armes nucléaires en Europe.

A l'issue d'un entretien de trois heures avec le président Léonid Brejnev, M. Brandt a déclaré à la presse que, même si les Soviétiques n'avaient pas encore pris de décision, ils semblaient penser que, pour les Américains, l'installation de fusées Pershing II et de missiles de croisière en Europe était un fait acquis.

M. Brandt a indiqué qu'il avait rappelé à ses hôtes soviétiques l'engagement pris par les Américains envers l'Allemagne fédérale de reprendre les négociations d'ici la fin de l'année.

Mais, M. Brejnev a déclaré dans un discours que Moscou était prêt à négocier à tout instant et que « les conversations n'avaient toujours pas été entamées en raison de l'attitude américaine ». M. Brejnev a également renouvelé son appel à un arrêt de l'installation de missiles nucléaires en Europe.

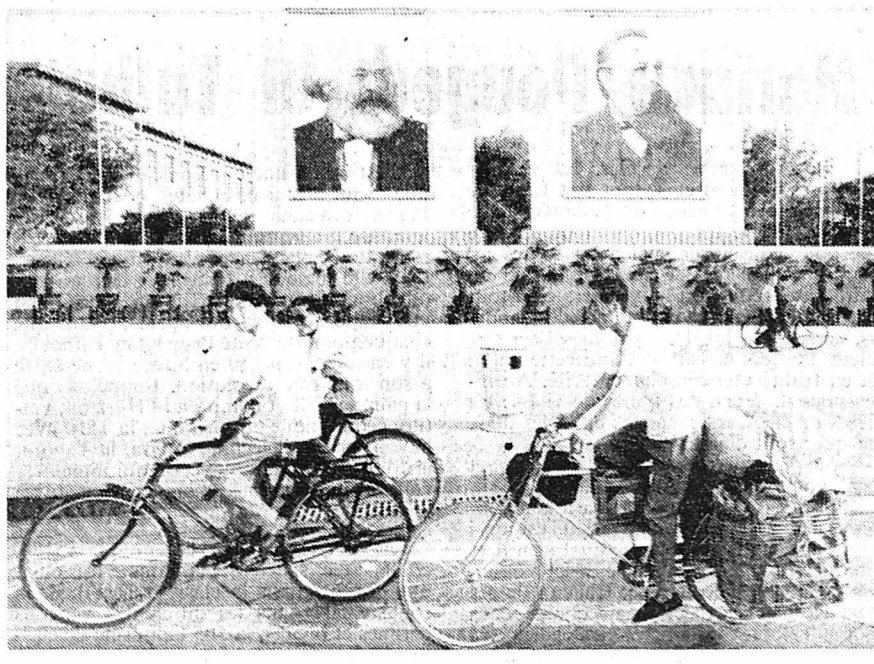
Le PC chinois a 60 ans

PÉKIN (AFP). — Le nouveau président du parti communiste chinois (PCC) Hu Yaobang a exigé « une discipline rigoureuse » de la part des 39 millions de membres du PCC, et exhorté « les camarades fautifs » à se corriger.

Prenant la parole à l'occasion de la célébration du sixième anniversaire de la fondation du PCC, M. Hu a également exalté « les grands exploits » accomplis par Mao Tsé-toung, qu'il a qualifiés d'immortels.

PREMIÈRE MANIFESTATION PUBLIQUE

Le discours qu'il a prononcé au palais du peuple, le siège de l'assemblée nationale populaire, à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la réunion du 1^{er} congrès clandestin du PCC à Shanghai, a constitué la première manifestation publique du nouveau « numéro un » du PCC, un des plus proches collaborateurs du puissant vice-président du parti Deng Xiaoping.



Portraits géants de Marx et Engels à Pékin pour la célébration du 60^{ème} anniversaire du PC chinois. (Téléphoto AP)

PARIS : RENTRÉE POUR LA CHAMBRE « ROSE »

PARIS (AFP). — Les 491 députés français rejoignent aujourd'hui les bancs du parlement pour examiner, pendant tout le mois de juillet, les premières mesures de fond du nouveau gouvernement socialiste et communiste.

Le traditionnel protocole républicain, avec ses roulements de tambour, ses gardes en casque à crinière et sabres au clair, accueillera la première Chambre « rose » de l'histoire de France : vainqueurs aux élections législatives du 21 juin, les socialistes détiennent la majorité absolue avec quelque 270 sièges auxquels s'ajoutent une vingtaine de députés du centre gauche, notamment du petit « mouvement des radicaux de gauche ».

Quarante-quatre communistes, soit

moitié moins que dans l'assemblée précédente, compléteront les travées de gauche. Quant aux gaullistes et « giscardiens », ils devront apprendre les réalités de l'opposition : après avoir occupé 280 sièges depuis 1978, ils reviennent jeudi à un peu plus de 150.

Le raz de marée socialiste a eu pour résultat d'amener au Palais Bourbon, un nombre important de « nouveaux », 150 environ, qui, depuis le début de la semaine, découvrent les dédales des couloirs et les embûches du règlement de l'Assemblée.

Les premiers jours seront consacrés à l'installation de la nouvelle assemblée. Les députés éliront leur président, sans doute le socialiste Louis Mermaz, un fidèle du président François Mitterrand. La séance

d'inauguration sera présidée par le doyen de l'Assemblée, le père des « Mirages » français, M. Marcel Dassault, 89 ans, dont les entreprises aéronautiques sont sur la liste des nationalisations.

Les projets gouvernementaux seront précisés au milieu de la semaine prochaine, quand le premier ministre Pierre Mauroy viendra présenter son programme et demander un vote de confiance qu'il obtiendra sans difficulté.

AU PROGRAMME

Les grandes lignes de cette session d'été sont déjà connues :

- Un projet de loi de décentralisation, donnant plus de pouvoir aux maires et aux conseils régionaux, désormais élus au suffrage universel. « Toutes les nations modernes, de l'Allemagne à l'Italie, de l'Angleterre à la Belgique, ont procédé à une large décentralisation. Nous en sommes restés au centralisme de Napoléon », estime le ministre de l'intérieur Gaston Deferre.

- Un projet de loi d'amnistie, comme après chaque élection présidentielle, mais plus large que d'habitude. Tous les prisonniers condamnés ou poursuivis pour atteinte à la sûreté de l'Etat seront en principe libérés, soit quelque 150 personnes, dont beaucoup de militants régionalistes. Les peines de moins de six mois de prison seront amnistiées.

- Un projet de loi abolissant la Cour de sûreté de l'Etat, établie pendant la guerre d'Algérie. En revanche, le débat annoncé sur l'abolition de la peine de mort n'interviendra pas avant octobre. Mais le président Mitterrand, adversaire résolu de la guillotine, exercera systématiquement son droit de grâce et, d'ici là, aucun des sept condamnés à mort ne sera exécuté.

- Enfin, un réajustement du budget de 1981, en hausse d'un pour cent, permettra de couvrir les mesures sociales et économiques déjà prises par le gouvernement.



M. Mermaz, premier président socialiste de l'Assemblée nationale depuis plus d'un quart de siècle. (Agip)

Mitterrand et les communistes

PARIS (AP). — «Honnêtement, je ne vois pas pourquoi je les aurais éliminés, pourquoi j'aurais blessé ces millions de gens en les excluant de la vie politique française, alors qu'ils ne me demandaient en échange que d'être respectés», a déclaré le président Mitterrand en expliquant dans une interview au journal «Le Monde» pourquoi des ministres communistes participent au gouvernement.

Reste que «le conflit idéologique n'a pas cessé» entre le marxisme-léninisme et «notre socialisme». «Aucun moment d'inattention ne nous sera permis», ajoute-t-il à ce sujet dans la première interview accordée à un journal français depuis son élection.

Le chef de l'Etat français n'a pas voulu démentir «les sornettes» sur d'éventuelles assurances que Paris aurait données à l'OTAN sur le plan des secrets militaires. Il a cependant rappelé qu'il y a une «répartition des rôles» au sein du ministère et que lui-même a la «volonté de contrôler directement et personnellement tout ce qui touche à la sécurité du pays».

Un fait par jour

Taux d'intérêt

La hausse des taux d'intérêt déclenchée par la politique monétaire restrictive des Etats-Unis a ramené l'attention sur un secteur particulier des composants de l'économie. Entre l'avantage du prêteur et celui de l'emprunteur, la marge est plus ou moins grande selon l'état du marché de l'argent et des capitaux. La politique monétaire restrictive agit sur ce marché en raréfiant les moyens de paiements, ce qui fait monter les taux. «La hausse des taux d'intérêt», a dit récemment M. Leutwiler, président du directeur de la Banque nationale, est la conséquence de la politique monétaire restrictive et non une arme de cette politique». Mais elle attire les capitaux, les raréfie là où les conditions sont restées moins favorables, ce qui provoque une hausse généralisée, de proche en proche, des taux et, à plus ou moins brève échéance, une nouvelle redistribution des cartes et une égalisation des conditions favorables à une réduction des taux.

En Suisse où les effets fastes ou néfastes des événements internationaux sont toujours amortis et étalés par les chicanes de nos structures politiques, économiques et historiques, les effets de cette agitation sur les taux américains ont été limités. Selon le rapport de mai de la Banque nationale, la demande de crédits émanant de la clientèle suisse est restée forte, le taux de croissance annuel passant de 12,5 à 12,8 %. Mais la croissance annuelle des dépôts à vue et celle des dépôts d'épargne étaient toujours négatives (3,9 % et 2,4 % à fin mars).

Mais on doit bien se persuader qu'on ne peut pas couvrir plusieurs lièvres à la fois, maintenir un taux hypothécaire plus bas que celui des conditions du marché et en même temps assurer un revenu plus élevé aux dépôts d'épargne qui les alimentent en grande partie, tout en cherchant à réduire l'inflation qui ronge ladite épargne.

A l'occasion du cinquantenaire de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, son président, M. P. Vogt, de Liestal, s'est exprimé avec beaucoup de pertinence sur ce sujet : «La manière d'obtenir une stabilité des taux hypothécaires dans une phase d'augmentation générale du niveau des taux d'intérêt n'est pas encore découverte, a-t-il observé. On assiste à une politisation croissante des taux hypothécaires. Bien qu'il soit impossible d'épargner à la Suisse les conséquences de l'évolution internationale des taux, différents milieux s'en prennent à toute augmentation des taux hypothécaires. Cela revient à exiger la séparation des taux hypothécaires des autres taux d'intérêt, c'est-à-dire à ne plus les soumettre aux conditions du marché. Les mêmes constatations sont valables pour les taux d'épargne, puisque ceux-ci sont indissociables des taux hypothécaires».

C'est l'évidence même et il faut encore ajouter, selon l'analyse du professeur François Schaller, que les épargnants, en se contentant de taux d'intérêt très bas, subventionnaient en définitive les débiteurs hypothécaires. Indépendamment des fluctuations générales des taux, ce ne semble plus devoir être le cas, l'épargnant qui s'est mis à calculer refusant de continuer d'être le dindon de la farce. Philippe VOISIER

Israël : entre Likoud et travaillistes

TEL-AVIV (AP). — Il existe à l'intérieur de l'Etat juif un consensus sur les problèmes concernant le reste du monde, et MM. Begin et Peres diffèrent plus par leur style que par leurs principes.

«Les nôtres sont plus restreints et plus modestes», affirme M. Peres. En cas de victoire des travaillistes, on pouvait s'attendre à une situation plus calme au Proche-Orient, avec la fin des propos belliqueux de M. Begin et de ses attaques verbales contre les dirigeants européens. Mais M. Peres n'avait aucunement l'intention de retirer Israël de la Cisjordanie, de rendre Jérusalem-est aux Arabes, ou de négocier avec l'OLP de M. Yasser Arafat.

DEUX STYLES

M. Begin, dans son style caractéristique, a menacé de bombarder les missiles syriens anti-aériens au Liban. M. Peres, au ton plus calme, affirme qu'«on doit donner à chaque fois sa chance à la diplomatie», mais est d'accord sur des actions militaires quand cela est nécessaire.

Sur la Cisjordanie et la bande de Gaza, territoires occupés par Israël depuis 1967, MM. Begin et Peres ont des vues différentes, mais ont tout les deux promis d'appliquer l'accord de Camp-David prévoyant une autodétermination des Palestiniens dans ces territoires.

M. Begin et le Likoud estiment que la Cisjordanie appartient à Israël de droit divin, et



Shimon Peres souriant devant l'avance du parti travailliste. (Téléphoto AP)

affirment qu'ils n'accepteront jamais de «régime étranger» dans cette région.

De leur côté M. Peres et le parti travailliste veulent rendre à la Jordanie les zones habitées de Cisjordanie, en échange de la paix. Mais ils insistent sur la nécessité de garder le contrôle sur la vallée du Jourdain, d'importance stratégique.

Les deux partis sont favorables à davantage de colonies de peuplement en Cisjordanie, problème qui constitue de longue date un point de désaccord entre Israël et les Etats-Unis. Mais les travaillistes affirment que ces peuplements doivent se faire loin des

villes arabes, et qu'il ne doit pas y avoir d'expropriation de terres arabes.

SUITE

En Israël

M. Moshe Dayan a admis sa défaite, mais il a déclaré qu'il n'entendait pas se situer «hors du cercle d'influence» et qu'il envisageait de participer à une coalition en étudiant toutes les offres qui lui seront faites.

Le parti religieux «Agoudat Israël», de M. Abraham Yosef Shapira, obtenait aux dernières nouvelles cinq sièges, et il sera probablement amené à jouer un rôle important avec le parti national religieux.

Le PNR, qui a remporté six sièges, toujours selon les dernières projections, a fait partie du gouvernement sortant de M. Begin, mais, il a participé à tous les gouvernements travaillistes avant 1977, et a toujours été capable de s'adapter.

Le nouveau gouvernement sera confronté à de graves problèmes économiques, mais la politique extérieure d'Israël ne devrait pas être modifiée de façon notable.